

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA JEUNESSE AFRICAINE 2011

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA JEUNESSE AFRICAINE 2011

Table des matières

Liste des Tableaux	iv
Liste des schémas et encadrés	v
Sigles et Acronymes	vi
Avant-propos	vii
Remerciements	viii
Résumé	ix
1. Introduction	1
1.1 Contexte du Rapport	1
1.2 Apporche au Rapport	2
1.3 Methodologie	3
1.4 Structure du Rapport	4
2. Situation Démographique	5
2.1 Structure d'Age	5
2.2 Structure d'Age et par Sexe	7
2.3 Conclusions et Recommandations	8
3. Education	
3.1 Taux d'alphabétisation des jeunes	10
3.2 Taux de transition vers l'enseignement secondaire général	11
3.3 Inscriptions dans l'enseignement secondaire	13
3.4 Inscriptions dans l'enseignement supérieure	13
3.5 Sommaire des points	14
3.6 Recommandations pour les mesures à prendre par les gouvernements africains	15
4. Participation au marché du travail	16
4.1 Participation de la population active chez les jeunes d'Afrique	17
4.2 Situation du marché du travail	17
4.3 Sommaire des points	19
4.4 Recommandations pour les mesures à prendre par les gouvernements africains	19
5. La faim et la pauvreté	21
5.1 Pauvreté des jeunes en Afrique	21
5.2 Protection Sociale	22
5.3 La faim	24
5.4 Sommaire des points	25
5.5 Recommandations pour les mesures à prendre par les gouvernements africains	25
6. Mobilité des jeunes	26
6.1 Migration Interne	26
6.2 Migration Internationale	27
6.3 Migration Forcée	27
6.4 Sommaire des points	28
6.5 Recommandations pour les mesures à prendre par les gouvernements africains	28
7. La Santé	29
7.1 Santé en matière de Reproduction	29
7.2 Mortalité	32
7.3 Les Invalidités	32
7.4 Santé mentale	32

7.5	<i>Conditions de santé non contagieuses liées au mode de vie</i>	33
7.6	<i>Sommaire des points</i>	33
7.7	<i>Recommandations pour les mesures à prendre par les gouvernements africains</i>	33
8.	<i>VIH SIDA et autres maladies contagieuses</i>	34
8.1	<i>Le VIH et le SIDA chez les jeunes</i>	34
8.2	<i>Autres maladies contagieuses</i>	35
8.3	<i>Sommaire des points</i>	36
8.4	<i>Recommandations pour les mesures à prendre par les gouvernements africains</i>	36
9.	<i>La Toxie commanie</i>	37
9.1	<i>Utilisation abusive de l'alcool</i>	37
9.2	<i>Consommation du Tabac</i>	38
9.3	<i>Consommation des Drogues illicites</i>	40
9.4	<i>Sommaire des points</i>	41
9.5	<i>Recommandations pour les mesures à prendre par les gouvernements africains</i>	41
10.	<i>Criminalité et violence des jeunes</i>	42
10.1	<i>Criminalité chez les jeunes en Afrique</i>	42
10.2	<i>La violence chez les jeunes en Afrique</i>	43
10.3	<i>Les jeunes victimes de la criminalite et de la violence</i>	43
10.4	<i>Sommaire des points</i>	44
10.5	<i>Recommandations pour les mesures à prendre par les gouvernements africains</i>	44
11.	<i>Participation Civique</i>	45
11.1	<i>Participation civique des jeunes en Afrique</i>	46
11.2	<i>Sommaire des points</i>	50
11.3	<i>Recommandations pour les mesures à prendre par les gouvernements africains</i>	50
12.	<i>Technologies de l'information et de la communication</i>	51
12.1	<i>Accès aux technolgies de l'information et de la communication en Afrique</i>	51
12.2	<i>Sommaire des points</i>	54
12.3	<i>Recommandations pour les mesures à prendre par les gouvernements africain</i>	54
13.	<i>Conclusion et Voie à suivre</i>	55
13.1	<i>Changement climatique</i>	56
13.2	<i>Relations intergenerationelles</i>	56
	Références	58

Liste des Tableaux

Tableau 3.1: Taux d'alphabétisation des jeunes dans des pays arabes choisis, 1985–1994, 2005–2008 et 2015	11
Tableau 3.2: Taux de transition de l'enseignement primaire au secondaire, et taux brute de scolarisation de l'enseignement secondaire en Afrique 2007 et 2008	12
Tableau 4.1: Tendance du marché du travail pour les jeunes en Afrique 1998-2009.....	17
Tableau 5.1: Type de programmes de sécurité sociale de certains pays africains choisis, 2009	23
Tableau 7.1: Selection d'indicateurs de Santé en matière de reproduction chez les jeunes.....	29
Tableau 8.1: Selection d'indicateurs de prévalence du VIH et prévention, 2005–2009	34
Tableau 9.1: Pourcentage d'élèves qui ont but au moins une boisson contenant de l'alcool au cours d'un ou de plusieurs des 30 derniers jours dans les pays des régions de l'OMS, à des durées diverses de 2003-2010.....	38
Tableau 9.2: Consommation du Tabac par les jeunes dans certains pays africains, 2000–2006	39
Tableau 9.3 Utilisation de certaines drogues illicites dans certains pays africains, 1999–2008	40
Tableau 11.1: Mesures de la participation civique.....	45
Tableau 11.2: Existence de ministère ou de département des jeunes, d'une politique nationale de jeune et de conseil national de la jeunesse dans certains pays africains en 2008	47
Tableau 11.3: Participation électorale dans certains pays de l'Afrique Subsaharienne, 2005–2006	48
Tableau 11.4: Raisons du manque de participation électorale dans certains pays choisis de l'Afrique subsaharienne, 2005–2006.....	48
Tableau 11.5: Confiance aux institutions publiques par catégorie d'âge dans certains pays choisis de l'Afrique subsaharienne, 2005–2006.....	49
Tableau 11.6: Participation politique par catégorie d'âge dans certains pays choisis de l'Afrique subsaharienne, 2005–2006	49

Liste des Schémas et Encadrés

Schéma 2.1: Proportion de la population africaine âgée de 15–24 ans, 1950–2050	6
Schéma 2.2: Proportion de la population de l’Afrique subsaharienne âgée de 15–24ans, 1950–2050	6
Schéma 2.3 Nombre des jeunes âgées de 15-24 ans en Afrique subsaharienne, 1950– 2050	7
Schéma 2.4: Population africaine par âge et par sexe, 2010	7
Schéma 4.1: Taux de chômage des jeunes dans le monde 1998 et 2009.....	17
Schéma 5.1: Proportion de la population vivant avec moins de 1,25\$EU par jour, 1990– 2008	22
Schéma 5.2: Proportion d’enfants de moins de 5 ans de faible poids, 1990 - 2008.....	25
Schéma 12.1: Utilisateurs actifs de Facebook par région, 2009	53
Encadré 4.1: Pourquoi mettre l’accent sur les jeunes ?	16

Sigles et Acronymes

SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
ART	Thérapie antirétrovirale
UA	Union Africaine
CUA	Commission de l'Union Africaine
CDC	Centres de contrôle et de prévention des maladies
DHS	Enquête Démographique et de Santé
RDC	République démocratique du Congo
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
EISA	Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique
PIB	Produit intérieur brut
GPI	indice de parité des sexes
GSHS	Enquête ondiale sur la Santé des élèves
GYTS	Enquête mondiale sur le tabagisme des jeunes
VIH	Virus d'immunodéficience humain
TIC	Technologies de l'information de la communication
OIT	Organisation international du travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OUA	Organisation de l'Unité africaine
SADC	Communauté pour le développement de l'Afrique australe
SHS	Fumée de deuxième main
SMS	Service de message court
NU	Nations Unies
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNECA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
UNGASS	Session spéciale de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur le sida
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des Nations Unies pour le développement International
OMS	Organisation mondiale de la Santé

Avant-Propos

La Commission de l'Union africaine ne ménage aucun effort visant à promouvoir le développement et l'autonomisation des jeunes en Afrique. Elle a mis au point la Charte africaine de la jeunesse, qui a été approuvée par les Chefs d'Etat et de gouvernement en 2006 et mise en application en un laps de temps relativement court. La charte est un cadre juridique continental qui a pour vocation de recentrer les défis, les potentialités, les contributions et les droits des jeunes dans l'intégration de la croissance et du développement socio-économique de l'Afrique. En 2009, le Conseil exécutif de l'Union africaine a déclaré 2009-2018, année de la Décennie pour le développement et l'autonomisation de la jeunesse en Afrique. Par la suite, les ministres de l'UA en charge des questions de la Jeunesse ont approuvé le Plan d'action pour la Décennie -une feuille de route pour accélérer la mise en œuvre de la charte. En décidant de se concentrer sur le thème: « **Accélérer l'autonomisation de la jeunesse pour le développement durable** » de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, de 2011, l'Union africaine prouve l'importance qu'elle accorde au rôle et à la contribution des jeunes dans le processus développement. Au moment où le continent s'achemine vers l'intégration, la paix et la croissance, les dirigeants africains poursuivent leurs efforts visant à créer un environnement mieux à même de répondre aux besoins des jeunes.

Les jeunes, avec leur énergie, leurs capacités et aspirations novatrices, sont un capital que ni l'Etat ni même la société ne peuvent ignorer.

Le Rapport sur l'état de la jeunesse africaine 2011 a été élaboré en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP). En tant que contribution importante à l'agenda de développement de la jeunesse africaine, cette édition se propose de donner une analyse critique des actions menées par le continent et de donner d'autres discours à tous les niveaux, des politiques aux stratégies, dans le cadre de la mise en œuvre des programmes liés à l'autonomisation et au développement des jeunes. Ce rapport est un compte rendu factuel de la situation des jeunes en Afrique aujourd'hui. Il retrace les défis, présente les progrès réalisés dans ce domaine par les Etats membres de l'UA, les partenaires et les jeunes eux-mêmes, et propose une feuille de route pour la voie à suivre pour soutenir l'agenda du développement des jeunes. Il établit également une référence supplémentaire pour l'équité et la justice sur lesquelles pourraient se fonder les progrès réalisés dans la mise en œuvre et le suivi de la Charte africaine de la jeunesse.

L'Union africaine est convaincue que l'avenir de l'Afrique repose sur la capacité des nations à investir délibérément et de manière adéquate dans l'autonomisation et le développement de la jeunesse. L'émergence d'une Afrique harmonieuse et prospère ne peut s'opérer sans une prise en compte radicale des questions de la jeunesse ; créant ainsi les conditions et opportunités nécessaires qui mettront le dynamisme, l'enthousiasme, l'énergie et le courage des jeunes au profit d'une population productive et de qualité, condition sine qua non d'un développement significatif du continent. Il nous revient à tous et à toutes de transformer les défis en opportunités et d'aider la jeunesse africaine à réaliser ses aspirations en parfaite harmonie avec les rêves de notre continent.

Comme le disent souvent les jeunes: «Si nous ne pouvons pas préparer l'avenir de nos jeunes, alors préparons les jeunes pour l'avenir».



Professeur Jean-Pierre Ezin

Commissaire,
Ressources humaines, Science et technologie
Commission de l'Union africaine.

Remerciements

Le présent rapport a été élaboré dans le cadre du suivi d'une des recommandations des Ministres de l'Union africaine en charge de la jeunesse, qui demande instamment à la Commission de l'Union africaine d'élaborer un rapport semestriel sur l'état de la jeunesse africaine. Ce rapport a également pour objectif de compléter la documentation mise au point pour le Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement africains qui se tiendra du 23 Juin au 1^{er} Juillet 2011 à Malabo, en Guinée équatoriale. La Commission de l'Union africaine exprime ses remerciements aux Ministres de la jeunesse pour ses directives et la promotion de divers instruments stratégiques qui ont été approuvés au niveau continental.

A l'instar du premier rapport sur l'état de la question de la jeunesse africaine en 2006, le présent rapport a été mis au point en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP). A cet égard, la Commission salue tout particulièrement le FNUAP pour l'appui financier et technique qu'il ne cesse de lui apporter, notamment dans les domaines du développement et de l'autonomisation de la jeunesse.

La Commission de l'Union africaine exprime sa gratitude également au Conseil pour le développement de la recherche en Sciences Humaines dont le Siège est à Pretoria, en Afrique du Sud, qui a mis au point aussi bien le rapport 2006 que celui de 2011 sur l'Etat de la jeunesse africaine. La recherche approfondie et l'application d'une approche interdisciplinaire dans l'exercice de cette tâche sont__ appréciées au plus haut point.

La Commission de l'Union africaine reconnaît en outre et se félicite des efforts du personnel, notamment le groupe de jeunes, au sein de la Division des Ressources humaines et du Développement de la Jeunesse, au département des Ressources humaines, de la Science et de la Technologie de l'Union africaine.

En outre, La Commission de l'Union africaine se félicite des travaux de rédaction consciencieux accomplis par Mme Margaret Crouch.

Prof. Jean-Pierre EZIN

Commissaire,
Ressources humaines, sciences et technologie
Commission de l'Union africaine.

Résumé Analytique

Compte tenu de l'importance du rôle des jeunes dans l'avancement des sociétés, les gouvernements africains et leurs partenaires sont depuis longtemps le fer de lance des politiques, stratégies et plans d'action dans le domaine de la jeunesse et du développement. Dans les années 1990, par exemple, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) a organisé une réunion sur le service civique national des jeunes dans le cadre de la mission de l'ONU pour promouvoir les politiques nationales pour la jeunesse orientées vers l'action. L'Afrique a également joué son rôle dans la promotion des idéaux de l'Année Internationale de la jeunesse avec une réunion de

L'Afrique pourrait être classifiée comme une population très jeune. Les statistiques de la Division de la Population des Nations Unies indiquent qu'en 2010, 364 millions d'africains étaient âgés de 15 à 34 ans et 209 millions de 15 à 24 ans. Ces derniers qui font l'objet du présent rapport constituent 20.2% de l'ensemble de la population.

planification en 1983 et des réunions de suivi en 1996 et 2000. Par ailleurs, la publication en 2004 par l'Union africaine, du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et d'autres partenariats intitulés *le jeune visage du NEPAD: Les enfants et les jeunes dans le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique* souligne le rôle que pourrait jouer les jeunes dans le développement du continent. Cette publication fait état également de certaines stratégies importantes nécessaires pour accélérer le

développement des enfants et des jeunes africains.

L'engagement de l'Afrique au développement et bien être des jeunes et l'aide sociale a pris des proportions considérables en 2006 avec l'adoption par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Charte africaine de la jeunesse. La charte constitue un cadre pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes plus tangibles en faveur des jeunes. D'autres exemples clés de l'engagement du continent sur les questions relatives aux jeunes concernent entre autres : l'adoption d'un plan d'action pour l'accélération de la ratification et la mise en œuvre de la Charte africaine de la jeunesse, la déclaration de la période des années 2009-2018, Décennie pour le développement des jeunes en Afrique, et l'adoption d'un plan d'action pour la mise en œuvre des activités prioritaires identifiées au cours de la Décennie de la jeunesse. L'illustration la plus récente de l'engagement du continent était à la 15ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, tenue à Kampala, en Ouganda, qui a adopté le thème « Accélérer l'autonomisation des jeunes pour le développement durable » pour le Sommet de 2011 de l'Union africaine.

Le Rapport sur la situation de la jeunesse africaine a été élaboré comme l'un des documents de base important pour information de la Conférence des dirigeants africains lors du Sommet de 2011, sur la situation des jeunes sur le continent, et faciliter le débat sur les plans d'actions à mettre en œuvre ultérieurement en vue du développement de la jeunesse sur le continent.

Etat de la Jeunesse africaine

En 2010, les jeunes âgés de 15 à 24 ans représentaient 20,2% de la population totale d'Afrique. Compte tenu de l'engagement de l'Afrique au développement et au bien-être des jeunes, notamment dans le domaine de l'éducation, ce groupe d'âge a, au cours de cette dernière décennie manifesté des acquis éducatifs reflétés par exemple, par une augmentation des taux

En tant que groupe, la population de jeunes africains a aujourd'hui, un niveau d'enseignement supérieur aux précédentes cohortes, mais ces jeunes sont en proie à de graves difficultés qui risquent de réduire leurs potentialités si les gouvernements n'accordent pas la priorité à l'investissement dans le développement des jeunes.

d'alphabétisation . Par ailleurs, la propagation de la démocratie en Afrique donne plus de chances aux jeunes de participer à la vie politique et à la société civile. En règle générale, cependant, les jeunes africains sont soumis à rudes épreuves qui sont le résultat des questions économiques et structurelles de tous genres reconnus pour la plupart comme préoccupations majeurs dans toute l'Afrique. En substance, les jeunes en Afrique résident dans la région du monde la plus pauvre, car l'essence même de la pauvreté est associée à des dotations précaires en ressources financières, humaines et de capitaux tels que les faibles niveaux d'éducation, de compétences de la productivité et de la situation sanitaire généralement précaire.

En effet, au nombre des principales conclusions de ce rapport figure le fait que malgré la hausse du niveau de l'enseignement et des taux d'alphabétisation, de nombreux jeunes en Afrique n'atteignent pas les niveaux supérieurs de l'enseignement - secondaire et supérieur. Les compétences limitées qui en résulte expliquent le taux de sous-emploi élevé et la pauvreté qui sont les principales caractéristiques du marché du travail chez les jeunes africains. En ce qui concerne la santé, le taux élevé de fécondité chez les adolescents en Afrique sub-saharienne signifie que les jeunes femmes contribuent aux taux élevés de morbidité et de mortalité maternelle dans la région. De même, les jeunes gens dans les zones touchées partagent aussi l'impact des maladies transmissibles comme la tuberculose et le paludisme. Les données disponibles montrent également que la prévalence du VIH chez les jeunes d'Afrique sub-saharienne est la plus élevée que dans l'ensemble des grandes régions du monde.

Le groupe de jeunes africains sont une opportunité pour redynamiser le capital socio-économique du continent.

L'épidémie a entre autres, fait de nombreux jeunes Africains orphelins et vulnérables aux comportements à risque qui sont les relations sexuelles non protégées, la toxicomanie et la criminalité. La jeunesse africaine ne participe pas assez au processus décisionnel et au dialogue social aux niveaux local, national et régional Somme toute, l'on peut conclure que tout en détenant le record des défis de l'éducation précédents, ces jeunes gens sont en proie à de graves difficultés qui risquent de réduire leurs potentialités si les gouvernements n'accordaient pas la priorité à l'investissent dans le développement des jeunes.

Avec des investissements appropriés, le cycle de résultats concrets pourrait provenir d'une main d'œuvre plus importante, plus saine, mieux éduquée et économiquement plus productive. Ces résultats pourraient ouvrir la voie à des opportunités qui permettront aux gouvernements de réaliser des économies sur les services sociaux, notamment les soins de santé et d'éducation et d'améliorer la qualité de ces services. Ces avancées contribueraient également à augmenter la production économique parce que plus de gens pourraient travailler. Ce cercle vertueux permettrait en outre d'investir davantage dans la technologie et les compétences nécessaires pour renforcer l'économie et la création de richesse pour les besoins d'une population vieillissante dans l'avenir.

Ce phénomène, connu sous le nom de «dividende démographique» (ou bonus), a été fortement liée au «miracle économique» qu'ont connu la croissance galopante des économies d'Asie de l'Est. Il est signalé que depuis les années 50, les pays de cette région ont mis en œuvre des systèmes de santé publique et de reproduction solides pour assurer la survie des enfants et accroître l'utilisation de contraceptifs. En outre, les systèmes d'éducation ont été renforcés et une gestion économique saine a été appliquée, pour absorber dans la vie active, l'importante génération de jeunes adultes. D'autres politiques concernent des programmes d'échange de main d'œuvre entre les pays et la flexibilité du marché. Ces investissements ont donné lieu à des avancées notables dans la région, y compris une réduction du niveau total de fécondité allant de six enfants par femme dans les années 50 à une moyenne actuellement de deux enfants par femme. La

région a également connu une croissance moyenne du produit intérieur brut (PIB) de 6% de 1965 à 1990.

Recommandations

Il est important dans ce contexte, de reconnaître le Boum de la jeunesse africaine comme une opportunité de relance du capital socio-économique du continent. Pour réaliser cet objectif, tel que recommandé par le présent rapport, un certain nombre de stratégies pourraient être mises en place dans le cadre du développement intégrée de la jeunesse. Ce cadre est une participation avec les jeunes à leur propre droit - non en tant qu'adultes ou enfants mais comme individus conscients de leurs propres forces, talents, énergies et problèmes. Une telle approche en appelle à l'exploitation des points forts des jeunes et à la recherche de solutions à leurs problèmes en collaboration pleine et entière avec eux et, le cas échéant, en leurs propres termes.

Les recommandations formulées dans le présent rapport sur l'action menée par les gouvernements africains se résument comme suit :

- Renouveler l'engagement de réaliser les objectifs énoncés dans le Plan d'action de la Deuxième Décennie de l'Union africaine pour l'éducation en Afrique (2006-2015) en renforçant l'accès à l'éducation, l'amélioration de la qualité et de la pertinence, et l'assurance de l'équité.
- Envisager la création d'institutions académiques sous l'égide de programmes tels que le NEPAD pour le développement et le renforcement des programmes d'entrepreneuriat, d'apprentissage et de stage pour doter les jeunes abandonnant l'école de l'expérience pratique requise par l'économie et le marché du travail.
- Mettre en œuvre des politiques et programmes de protection sociale et de sécurité sociale appropriés pour renforcer la participation socio-économique et partant l'inclusion sociale et l'intégration des jeunes dans le développement global de l'Afrique.
- Adopter et mettre en œuvre des cadres d'orientation continentale sur la santé et le bien-être, y compris le Cadre stratégique continental 2005 sur les droits et la santé en matière de sexualité et de reproduction et le Plan d'action de Maputo 2006 sur les droits et la santé en matière de sexualité et de reproduction.
- Intensifier les efforts pour créer et mettre en œuvre des initiatives de prévention du VIH, pour renforcer la synergie d'interventions multiples et adaptés à la gestion des risques et opportunités à tous les niveaux. Cette idée ira à l'encontre des preuves établies selon lesquelles aucun facteur ou événement ne peut déterminer seul les comportements sexuels à risque persistant chez les jeunes africains dans un contexte de forte prévalence du VIH. Au contraire, les influences des comportements à risque sont établies comme étant nombreuses, variées, et interconnectés au sein et à travers de multiples systèmes sociaux.
- Renforcer la sécurité et les opportunités économiques pour les activités récréatives pour les jeunes afin de les dissuader de s'engager dans la toxicomanie, la criminalité et la violence.
- Mettre en place des systèmes efficaces de surveillance pour le contrôle systématique des tendances à la criminalité juvénile et à la violence et mettre en œuvre des stratégies de prévention fondées sur des preuves conformes aux valeurs des droits de l'Homme et de développement.

L'impact de la pauvreté sur le VIH s'est révélé destructeur et contribue ainsi à une éducation précaire, des stéréotypes médiocres ainsi que de mauvaises perspectives et opportunités pour les jeunes.

- Institutionnaliser la participation des jeunes en leur offrant des possibilités et des environnements incitant les jeunes à participer à tous les niveaux des instances publiques, ainsi qu'aux niveaux régional et international.
- Accorder une attention toute particulière aux problèmes émergents, tels que le changement climatique et les relations intergénérationnelles, susceptibles d'affecter les jeunes du continent dans un avenir prévisible. Il est important, par exemple, d'examiner les recommandations complètes décrites dans le Rapport mondial 2011 de la jeunesse, qui se consacre à la question de la «Jeunesse et changement climatique».

La Charte africaine de la jeunesse crée un cadre pour les gouvernements dans l'élaboration des politiques de soutien et des programmes pour les jeunes, et fournit également une plateforme pour les jeunes en vue de faire valoir leurs droits et de s'acquitter de leurs responsabilités.

Somme toute, les pays africains doivent ratifier la Charte africaine de la jeunesse et mettre en œuvre ses principes clés. La Charte africaine de la jeunesse crée un cadre pour les gouvernements dans l'élaboration des politiques de soutien et des programmes pour les jeunes dans un certain nombre de domaines comprenant, entre autres, l'emploi, les moyens de subsistance durables, l'éducation, la santé, la participation des jeunes, la paix et sécurité, et l'application de la loi. Elle fournit également une plateforme pour les jeunes en vue de faire valoir leurs droits et de s'acquitter de leurs

responsabilités en termes de contribution au développement du continent. Bien que la Charte crée un cadre juridiquement contraignant pour les gouvernements dans l'élaboration des politiques de soutien et des programmes pour les jeunes, en août 2010, seulement 38 des 53 Etats africains membres de l'Union ont signé la Charte et moins de la moitié (22) l'ont ratifiée. La légalisation de la Charte par tous les pays contribuera à l'application officielle des droits fondamentaux des jeunes africains et fournira le cadre pour l'accélération du programme de développement des jeunes en Afrique.

Outre la Charte africaine de la jeunesse, le Programme d'action des Nations Unies pour la jeunesse devrait être examiné et adopté par tous les pays africains. Ce Programme d'action vise à aider les gouvernements à répondre aux attentes et aux demandes des jeunes en 15 domaines prioritaires: éducation, emploi, pauvreté et famine, environnement, toxicomanie, délinquance juvénile, loisirs, santé, jeunes filles et jeunes femmes, VIH / sida, technologies de l'information et de la communication, questions intergénérationnelles, conflits armés, impact inégal de la mondialisation, et participation pleine et effective des jeunes dans la société et les processus de prise de décision.

1. Introduction

Le présent Rapport sur l'état de la jeunesse africaine a été élaboré par la Commission de l'Union africaine comme l'un des principaux documents de travail à présenter à la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement et qui aura pour thème « Accélérer l'autonomisation des Jeunes pour le développement durable ». S'inspirant de la littérature actuelle et des données de sources secondaires disponibles, le rapport fait brosse la situation des jeunes en Afrique concernant les questions démographiques et socio-économiques clés. Au nombre de ces questions figurent la taille de la population et sa structure par sexe et par âge, l'éducation, la participation au marché du travail, et la famine et la pauvreté. D'autres questions concernent la mobilité des jeunes, la santé, le VIH et le SIDA et autres maladies transmissibles, la toxicomanie, la délinquance juvénile et la violence, la participation civique et les technologies de l'information et de la communication.

1.1 Contexte du Rapport

Grâce aux diverses initiatives en matière de santé publique qui ont débuté dans les années 40 – à savoir meilleur assainissement, eau potable, introduction d'antibiotiques et de médicaments essentiels, les vaccinations de routine – un nombre sans précédent d'enfants ont

Le présent rapport sur la situation de la jeunesse africaine a été élaboré comme l'un des documents, à présenter aux Leaders africains au Sommet 2011 sur la situation des jeunes sur le Continent, et pour faciliter le débat sur les plans envisagés pour actions à prendre dans le cadre du développement des jeunes.

survécu dès les cinq premières années de leur vie. En conséquence, plus d'enfants passent à l'adolescence et atteignent l'âge adulte et jamais dans l'histoire il n'y a eu autant de jeunes (Panday et Richter, 2007). Selon les estimations des Nations Unies (ONU), en 2010, 1,2 milliard de jeunes dans le monde avaient 15 à 24 ans et 2,3 milliards étaient âgés de 15 à 34 ans (ONU, 2008). Ce qui représentait 17,6% et 32,9% de la population mondiale, respectivement.

L'indice démographique de cette très vaste cohorte de jeunes est de plus en plus au centre des débats du développement socio-économique. A titre d'exemple, cinq des huit Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) parlent directement d'une amélioration de la situation des jeunes: l'accès universel à l'enseignement primaire, l'équité entre les sexes en matière d'accès à l'éducation, la santé maternelle, le VIH et le SIDA et autres maladies, et la création d'emplois. (Voir aussi UA et al. [2004] pour quelques-unes des stratégies importantes requises pour accélérer le développement des enfants et des jeunes africains.)

Mettre l'accent sur les jeunes est une démarche bien fondée. Ne serait-ce que du point de vue de l'équité et des droits de l'homme, ces questions relatives aux jeunes sont au centre des agendas d'orientation publique, surtout lorsqu'on sait que ces groupes d'âge constituent une part importante des populations nationales, notamment dans les pays en développement (Panday, 2007). Deuxièmement, cette forte proportion de jeunes est reconnue comme une ouverture d'opportunités pour le développement rapide du capital humain et la croissance économique (Banque mondiale, 2006). La thèse fondamentale est que l'énergie, la créativité, la flexibilité et l'adaptabilité des jeunes, à l'interface avec la portée des changements dans le contexte de la mondialisation constituent la recette pour un développement et une croissance régulière et soutenue.

L'on estime, toutefois, que cet avantage ne pourrait profiter aux jeunes que s'ils sont en bonne santé, reçoivent une éducation de qualité, et parviennent à se trouver un emploi pour devenir des participants actifs dans leurs sociétés. Comme l'a souligné, l'Organisation internationale du Travail (BIT, 2006: 1), «les jeunes gens hommes et femmes sont parmi les individus les plus actifs du monde. Ils apportent énergie, talent et créativité aux économies et lancent les fondements du développement futur », mais " sans enjeu dans le système [les jeunes] risquent de devenir des aliénés et de s'engager dans des comportements antisociaux » (Freedman, 2005 : 4). En effet, plusieurs pays ont démontré, preuves à l'appui que si l'on n'investissait pas dans les jeunes, leurs actifs potentiels se transformeraient en problèmes tenaces voire explosifs- alors qu'en investissant en eux , cela pourrait accélérer la lutte contre la pauvreté, l'inégalité et la discrimination sexuelle (UNICEF, 2011).

Les jeunes gens hommes et femmes sont parmi les plus grandes valeurs au monde. Ils apportent énergie, talent et créativité aux économies et lancent les fondements du développement futur.

– Organisation
Internationale du Travail
(2006: 1)

1.2 Approche au Rapport

1.2.1 Définition du terme «Jeunes»

Le terme «jeunes gens» ou « Jeunes » comporte différents sens selon le contexte. L'un des sens est basé sur une définition sociologique de la jeunesse en tant qu'étape de vie comprenant toute une série de «transitions de l'adolescence à l'âge adulte, de la dépendance à l'indépendance, et de l'état de bénéficiaires de prestations de la société à celui de contributeurs à la vie nationale, économique, politique et culturelle" (Curtain, 2003: 74). Par conséquent, l'inégalité socio-économique entre les nations, la diversité culturelle qui régit et définit ces phases de vie, ainsi que diverses définitions légales en termes d'âge minimum pour voter, etc., font que le consensus mondial sur la définition de l'âge des jeunes est, et restera, difficile à atteindre (Richter et Panday, 2005). Aux fins de comparaisons statistiques, cependant, les organisations internationales comme les Nations Unies et la Banque mondiale définissent les jeunes comme étant tout individu ayant atteint l'âge de 15 à 24 ans. Malgré les limites de cette catégorisation restreinte (voir CEA, 2009), et la définition de l'Union africaine de la jeunesse de 15-35 ans, ce rapport pour faciliter la comparaison - définit aussi les jeunes comme ayant 15 à 24 ans car c'est la tranche d'âge qui dispose de données comparables au niveau international (sauf pour les données démographiques).

1.2.2 Évaluation du Statut des jeunes

Dans le cadre de l'évaluation du statut des jeunes, le présent rapport aborde la question de la jeunesse africaine de deux manières différentes: il donne tout d'abord, une ouverture sur l'état actuel de la jeunesse sur le continent, et deuxièmement , identifie et propose des *recommandations stratégiques* que la Commission de l'UA et les États membres de l'Union africaine pourraient adopter pour le développement durable des jeunes. En présentant ce dernier, une approche intégrée au développement de la jeunesse est adoptée. Cette approche ne «traite les jeunes ni d'enfants, ni d'adultes mal informés ou incomplets, mais plutôt comme des jeunes adultes dotés de leurs propres forces, talents et énergies, face à des défis particuliers qu'il convient de relever, en collaboration avec eux-mêmes, et fort probablement sur leur propre terrain, (Morrow et al, 2005: 3).

1.3 Méthodologie

1.3.1 Analyse de la Situation des Jeunes en Afrique

Des instruments internationaux continentaux et nationaux appropriés accompagnés d'études de recherche, d'évaluation et d'analyses de situation menées par des institutions académiques et autres institutions de recherche, ont servi de bases d'évaluation de la Situation des Jeunes en Afrique.

Cette analyse implique l'étude théorique de l'état actuel de la jeunesse africaine classée par caractéristiques socio-économiques et démographiques dans les principales catégories suivantes: démographie, éducation, participation au marché du travail, faim et pauvreté, mobilité des jeunes, santé, VIH et SIDA et autres maladies transmissibles; toxicomanie; criminalité et violence chez les jeunes, participation civique et TIC. L'analyse de ces catégories a été fondée sur les données secondaires les plus récentes disponibles et, dans une large mesure, les indicateurs

de développement des jeunes convenus à la réunion du Groupe d'experts de 2005 sur les indicateurs de développement de la jeunesse qui a été organisé par le Programme des Nations Unies sur la jeunesse par le Département des affaires économiques et sociales. Une liste complète de ces indicateurs est disponible sur le site www.un.org/esa/socdev/unyin/youthindicators1.htm

1.3.2 Revue de la documentation et de la littérature

L'analyse de la situation a été complétée par un examen des documents et littératures pertinents comprenant notamment :

- Les instruments et documents internationaux, continentaux, régionaux et nationaux relatifs au développement des jeunes en Afrique. A titre d'exemples : le Programme mondial des Nations Unies pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, les dix domaines prioritaires identifiés pour les jeunes et adoptés lors de l'Assemblée générale des Nations Unies 2005, le Cadre stratégique du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) pour le Programme des Jeunes de 2004 et la Charte africaine de la jeunesse. Il existe aussi, divers autres instruments de l'Union africaine qui mettent en évidence l'engagement du continent à l'épanouissement des jeunes. Le but de cette étude était de mieux comprendre les cadres actuels de l'engagement, la politique, la mise en œuvre du programme, et les efforts de suivi et d'évaluation pour développer et autonomiser les jeunes en Afrique.
- Des études de recherches, évaluations et analyses de situations menées par des institutions universitaires de recherche et d'autres organisations en Afrique. Cette étape de l'examen destinée à évaluer les connaissances actuelles au sujet de la situation des jeunes sur le continent.
- Des documents actuels qui reflètent les programmes et politiques de développement des jeunes en Afrique et dans d'autres régions du monde.
- L'objectif ici était d'évaluer l'état des connaissances en matière de développement des jeunes, et de se documenter sur la portée et la nature des initiatives de «meilleures pratiques» concernant les jeunes dans d'autres parties du monde et présentant un intérêt particulier pour l'Afrique.

Les documents et la littérature étaient accessibles par le biais de la recherche sur Google et en ligne d'un large éventail de bases de données électroniques, tels qu'EBSCOhost, PubMed Central, ProQuest, Science Direct, JSTOR, Eric, SABINET, Revue africaine en ligne et toute une multitude d'autres sources, y compris des sources relatives à la littérature grise.

1.4 Structure du rapport

Après cet historique sommaire du rapport et des méthodes qui ont servi à l'évaluation, le rapport est composé de 12 chapitres, portant chacun sur l'état de la jeunesse africaine en termes de catégories énoncées à la section 1.3.1 ci-dessus.

La structure de chacun de ces chapitres (à l'exception du Chapitre 2, qui traite de la démographie) est généralement la même: Une section introductive donne un bref aperçu théorique de l'importance de la question abordée dans le chapitre. Ceci est suivi d'une présentation de l'état de la jeunesse africaine par rapport à la question centrale du chapitre ; un bref résumé des conclusions de ce chapitre, et une section finale qui présente les principales recommandations stratégiques. Le chapitre 13 clôt le rapport par un bref résumé et un débat sur les questions émergentes.

2. Situation démographique

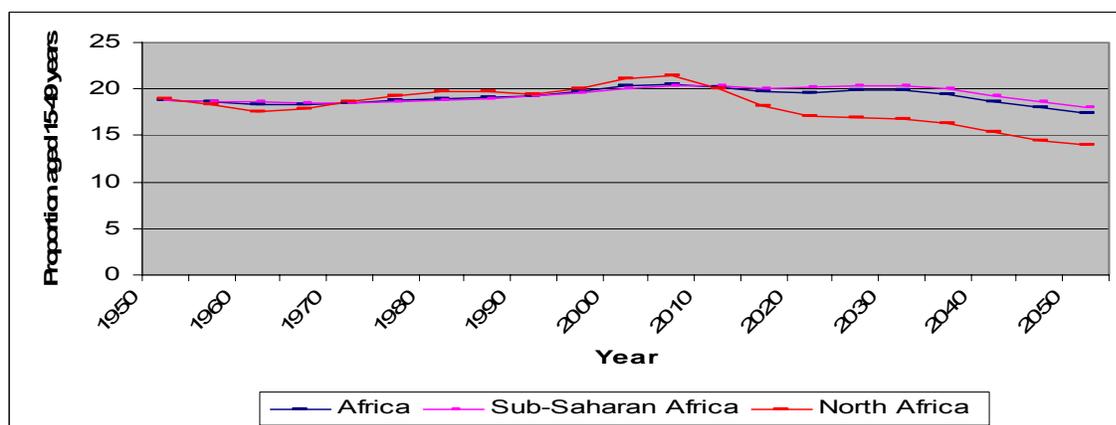
La composition des populations est essentielle pour la compréhension de la nature et du fonctionnement des sociétés et des communautés et constitue un facteur instructif des enquêtes sur la population (Rowland, 2003). Par exemple, la structure d'âge - taille comparée des groupes d'âge spécifiques relatif à une population dans son ensemble - indique non seulement la taille absolue ou relative de chaque groupe de population, mais révèle aussi probablement une bonne partie de l'histoire de la population et jette un regard sur les défis politiques, économiques et sécuritaires lancés aux pays, à l'heure actuelle et dans l'avenir (Rowland, 2003; Leahy et al, 2007). Des analyses sur les sexes ou le genre, d'autre part, sont importantes pour les enquêtes sur le mariage, la constitution de la famille, l'équité dans l'accès au travail et au revenu, entre autres. Par conséquent, pour préparer le terrain pour le reste de ce rapport, ce chapitre porte sur l'âge et la structure par sexe de la population africaine, l'accent étant notamment mis sur la jeunesse.

2.1 Structure d'Age

Selon Leahy et al. (2007), les populations peuvent être classées en quatre principales catégories d'âge :

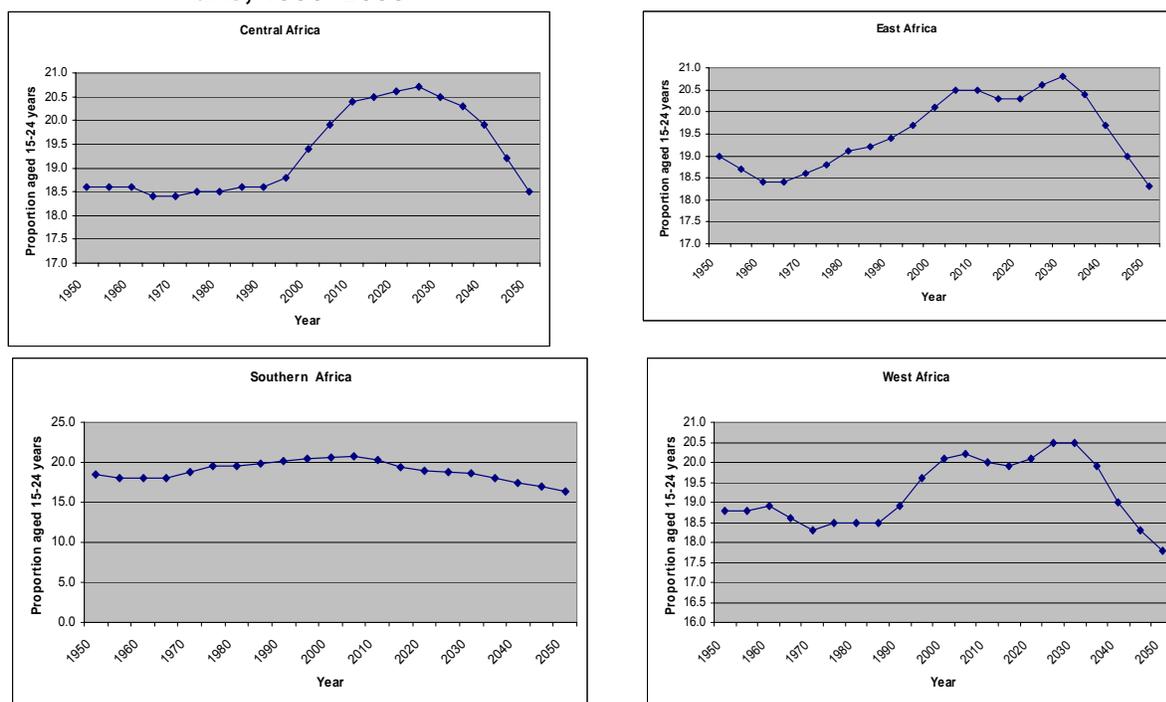
- **Les très jeunes:** catégorie dont au moins deux tiers de la population sont composées de personnes de moins de 30 ans, et 3 à 6% seulement de la population sont âgés de plus de 60 ans;
- Les jeunes: dont la croissance chez les plus jeunes (0-29 ans) est en baisse;
- La transitoire catégorie dans laquelle, les taux de fécondité entraînent généralement une répartition plus équitable chez la tranche d'âge des moins de 40 ans;
- **Les adultes :** dont le plus large groupe (de 40 à 55% de la population totale) est composé d'adultes en âge de travailler et âgés de 30 à 59.
- Sur la base de cette typologie, l'Afrique peut être classée comme une population très jeune. D'après les données de la Division de la population des Nations Unies de 2010, 364 millions d'africains sont âgés de 15 à 34 ans et 209 millions de 15 à 24 ans. Ce qui représente 35,6% et 20,2% de la population africaine totale, respectivement. En se basant sur la définition de travail des jeunes pour ce rapport (15 à 24 ans), le Schéma 2.1 indique que la proportion de jeunes en Afrique a culminé en 2005, et devrait diminuer au cours des prochaines décennies, pour redémarrer après 2030

Schéma 2.1: Proportion de la population de l'Afrique âgée de 15 à 24 ans, 1950-2050



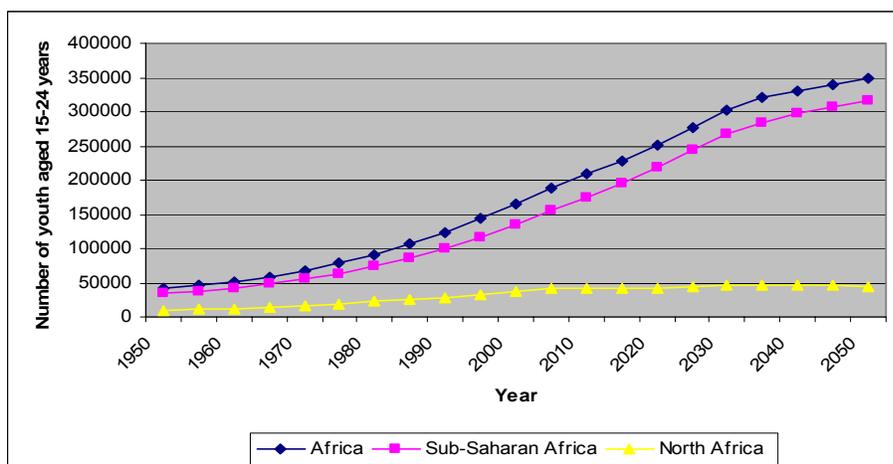
Il est évident d'après le schéma 2.1 que le déclin est plus rapide en Afrique du Nord, où il a culminé en 2005 et a commencé à décliner en 2010. L'Afrique subsaharienne, d'autre part, n'atteindra un pic qu'en 2025 et commencera à baisser en 2035. Cette tendance se maintient dans toutes les régions du sous-continent, comme l'indique le schéma 2.2. Ainsi, alors que l'Afrique du Nord dispose d'une population «jeune» selon la typologie de Leahy et al., les quatre autres régions, à l'instar du continent dans son ensemble, peuvent toutes être considérées comme ayant des populations très jeunes. Dans l'ensemble, malgré la tendance générale à la baisse dans la proportion de jeunes en Afrique, leur nombre absolu est de plus en plus en hausse dans toutes les régions, mais à un rythme beaucoup plus lent en Afrique du Nord (schéma 2).

Schéma 2.2: Proportion de population de l'Afrique subsaharienne âgée de 15–24 ans, 1950–2050



Source: Calculé sur la base des statistiques des Nations Unies (2008).

Schéma 2.3 Nombre de jeunes âgés 15–24 ans, Afrique subsaharienne, 1950–2050

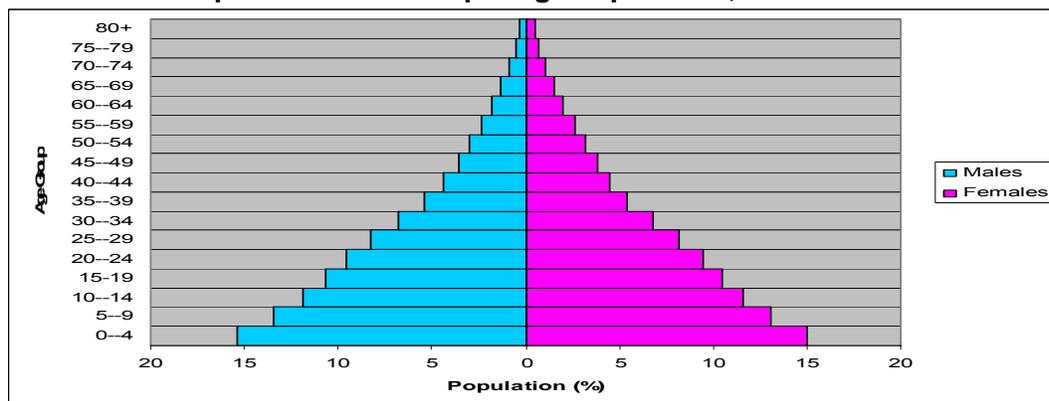


Source: Calculé sur la base des statistiques des Nations Unies (2008).

2.2 Structure par Age et par Sexe

Selon les statistiques des Nations Unies, le ratio par sexe - défini en fonction du nombre d'hommes pour 100 femmes - en Afrique, a augmenté de manière constante, passant de 97,3 en 1950 à 99,3 en 2010 ; ce taux devrait atteindre 100 p.100 en 2025 et se maintenir à ce niveau d'ici 2050 (ONU , 2008). Conformément à ce modèle, les statistiques récentes montrent qu'il ya environ le même nombre de jeunes, hommes et femmes en Afrique, comme l'indique la courbe démographique d'expansion dans le schéma 2.4. La pyramide est ce que les démographes décrivent comme la courbe démographique d'expansion - celle qui représente un plus grand nombre de personnes dans les catégories des plus jeunes. Elle confirme également la structure de la population des jeunes en Afrique.

Schéma 2.4 Population africaine par âge et par sexe, 2010



▪ Source: Calculé sur la base des statistiques des Nations Unies (2008).

2.3 Conclusions and Recommendations

Tout porte à croire d'après ce qui précède que l'Afrique connaît une croissance des jeunes, définie comme une «cohorte de jeunes considérablement élevée par rapport à la population adulte" (Urdal, 2004: 1). Cette explosion démographique des jeunes présente une gamme de raisons de préoccupations étant donné les indications d'une forte corrélation entre les pays enclins aux troubles civils et ceux dont les populations de jeunes sont en plein essor (Beehner, 2007; Bryan, 2010). De manière générale, la thèse de cette croissance de jeunes soutient que les sociétés à croissance rapide de populations de jeunes se retrouvent souvent avec un chômage endémique et de grands groupes de jeunes insatisfaits qui sont plus enclins à créer ou à aggraver l'instabilité politique, les guerres ethniques, les révolutions et les activités anti-gouvernementales (Beehner, 2007; Leahy et al, 2007; Sommers, 2007). Par exemple, selon Fuller (2004: 12), les événements qui se sont déroulés au Moyen-Orient au cours de la première moitié de 2011, corroborent ces prévisions *dans la Crise des jeunes dans la société du Moyen-Orient*:

La taille croissante d'une jeune génération au sein de la population générale dans le monde musulman va amplifier les échecs des régimes existants pour trouver des solutions aux problèmes socio-économiques et politiques. Dans les prochaines décennies, il est certain que ces échecs précipiteront le moment des crises de régimes, entraînant éventuellement ainsi leur effondrement dans de nombreux cas avec des conséquences imprévisibles.

Il a été également indiqué que:

Les milices des jeunes en Sierra Leone, la violence politique par les jeunes au Kenya, et l'exploitation par les élites politiques et militaires des jeunes dans des pays comme le Libéria et le Rwanda sont autant de rappels amers de l'impact négatif que peuvent ressentir une large population de jeunes dans les pays africains (Bryan, 2010 : 1).

De même, Leahy et al. (2007: 10) affirment que:

De 1970 à 1999, 80 pour cent de tous les conflits civils qui ont causé au moins 25... décès sont survenus dans des pays où plus ou moins 60 pour cent de la population ou davantage avaient moins de 30 ans. Au cours des années 90, les pays dotés d'une structure d'âge très jeune, étaient trois fois plus enclins à subir un conflit civil que les pays avec une structure d'âge mûr. Près de 90 pour cent des pays ayant des structures très jeune avaient des gouvernements autocratiques ou pas assez démocratiques à la fin du 20e siècle.

Il est important de noter, toutefois, que l'explosion démographique des jeunes n'est pas toujours nécessairement mauvaise. Avec des investissements appropriés et un soutien continu par le biais de la transition démographique, un cycle de résultats positifs pourrait être obtenu grâce à une main-d'œuvre plus importante, plus instruite et économiquement productive avec moins d'enfants à charge (Ashford, 2007; Beehner, 2007). Ashford (2007: 1) considère que fondamentalement de tels résultats offriront une

... .. gamme d'opportunités permettant d'économiser de l'argent sur les soins de santé et autres services sociaux, d'améliorer la qualité de l'éducation, d'accroître le rendement

économique, parce que davantage d'individus travailleraient; d'investir davantage dans la technologie et les capacités propres à renforcer l'économie et à créer la richesse pour faire face au vieillissement futur de la population.

Ce phénomène, connu comme «dividende démographique» (ou bonus) a été fortement lié au «miracle économique» observé par la croissance rapide des économies d'Asie de l'Est (Ashford, 2007; Beehner, 2007). Il est signalé que depuis les années 50 les pays de cette région ont mis au point de solides systèmes de santé publique et de reproduction qui ont assuré la survie des enfants et augmenté l'utilisation de contraceptifs. En outre, les systèmes d'éducation ont été renforcés et une gestion économique saine a été créée, permettant d'absorber l'importante génération de jeunes adultes dans la force active (Ashford, 2007). Ces investissements ont eu des résultats notables au niveau des régions, y compris une réduction du niveau total de fécondité allant de six enfants par femme dans les années 50 à une moyenne actuelle de deux enfants par femme. La région a également bénéficié d'un produit intérieur brut (PIB) moyen de 6%, de 1965 à 1990 (Beehner, 2007).

Avec des investissements appropriés et un soutien continu par le biais de la transition démographique, un cycle de résultats positifs pourrait contribuer à une main-d'œuvre plus importante, plus instruite et économiquement productive avec moins d'enfants à charge

Dans ce contexte, les pays africains doivent mettre en place des stratégies leur permettant de récolter les dividendes démographiques du continent, entre autres, en ratifiant et en mettant effectivement en œuvre la Charte africaine de la jeunesse, qui définit la plupart des autres voies par lesquelles des progrès ont été réalisés dans le cadre des recommandations de politiques visant à lutter contre les effets néfastes de l'explosion démographique des jeunes. Ces stratégies concernent notamment (voir aussi Jimenez et Murthi, 2006; Ashford, 2007; Beehner, 2007):

- Le développement de politiques détaillées et cohérentes sur les jeunes;
- La création d'emplois et l'élimination d'obstacles à l'emploi des jeunes
- L'amélioration et la mise en œuvre de l'accès aux programmes de planning familial
- L'amélioration des droits et de la santé en matière de reproduction ;
- L'amélioration du contenu et de la qualité de l'enseignement ;
- L'incitation à la participation civique des jeunes, et
- L'adoption d'approches multisectorielles pour promouvoir les opportunités et les compétences en faveur des jeunes.

3. Éducation

En raison de ses liens avec les facteurs démographiques et socio-économiques – tels que la diminution de la fécondité, le taux de morbidité et de mortalité, l'autonomisation des femmes, et l'amélioration de la qualité de la main-d'œuvre - l'éducation importe non seulement pour des questions de développement personnel, mais également pour l'état de santé, l'inclusion sociale et les perspectives du marché du travail des apprenants individuels (Anyanwu et Erhijakpor, 2007). Elle établit également les bases d'un développement socio-économique durable (FNUAP, 2004; UA, 2009). L'éducation est donc un facteur majeur dans le développement du bien-être humain et la réduction de la pauvreté et des inégalités.

Les pays africains ont reconnu le rôle crucial de l'éducation depuis 1962, quand ils se sont engagés à l'«Éducation pour tous les enfants d'ici à 1980» dans la Déclaration d'Addis-Abeba. En 1996, l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), à sa 32ème Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement, a proclamé 1997-2006 la Décennie de l'Éducation en Afrique. Quatre domaines prioritaires d'intérêt de la décennie ont été préconisés: l'équité et l'accès à l'éducation de base, la qualité, la pertinence et l'efficacité de l'enseignement; les modalités d'apprentissage complémentaires et le renforcement des capacités. Malheureusement, une évaluation de 2006 de cette décennie a révélé que la plupart des objectifs fixés dans le plan d'action de la décennie n'avaient pas été atteints. Les raisons invoquées sont : le manque d'investissement dans l'éducation et les conflits généralisés, qui ont touché 21 pays de la région au cours de la décennie, ce qui a perturbé les systèmes d'éducation et entravé les progrès. En conséquence, un Plan d'action pour la deuxième Décennie de l'Éducation en Afrique (2006-2015) a été mis en place. Le nouveau plan d'action vise à se concentrer sur l'amélioration de la qualité de l'éducation en l'élargissant à tous les niveaux et en la rendant la plus vaste disponible.

En résultat des efforts consentis par les gouvernements africains et les organismes régionaux, une amélioration constante du niveau d'instruction chez les jeunes du continent a été observée.

En résultat des efforts consentis par les gouvernements africains et les organismes régionaux, une constante amélioration du niveau d'instruction chez les jeunes en Afrique a été observée. Le présent chapitre illustre cela par un examen des taux d'alphabétisation des jeunes; l'ampleur de la transition du primaire au secondaire; la scolarisation dans le cycle secondaire et le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur.

3.1 TAUX D'ALPHABÉTISATION DES JEUNES

Selon le Rapport 2010 des Objectifs du Millénaire pour le développement (ONU, 2010), le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire en Afrique sub-saharienne a augmenté de 58% en 1999 à 76% en 2008, tandis que les chiffres correspondants pour l'Afrique du Nord étaient de 86% et 94 %, respectivement. En raison de cette amélioration de l'accès à l'enseignement primaire, le taux d'alphabétisation des jeunes a augmenté en Afrique au cours des deux dernières décennies: une augmentation de 18% en Afrique du Nord et de 6% en Afrique sub-saharienne (CEA, 2009). Actuellement, 87% et 76% des jeunes sont capables de lire et d'écrire dans les deux régions, respectivement (CEA, 2009, UNESCO, 2011).

Ces chiffres masquent la variation considérable des taux d'alphabétisation des jeunes entre les pays. Certains pays, tels que le Cap-Vert, la Libye, la Guinée équatoriale, le Gabon, Maurice, Seychelles et le Zimbabwe ont atteint presque 100%. Mais l'UNESCO (2011) souligne que cinq pays ont des taux d'alphabétisation des jeunes de 50% ou moins: le Burkina Faso (39%), le Tchad (45%), l'Éthiopie (50%), le Mali (39%) et le Niger (37%).

En termes de réduction de l'écart entre les filles et les garçons en matière d'alphabétisation, des améliorations notables sont enregistrées. Le taux d'alphabétisation chez les filles en Afrique sub-saharienne a augmenté de 58% au cours de la période 1985-1994 à 66% pendant la période 2005-2008. Par comparaison, l'augmentation a été moindre chez les garçons: de 72% à 76% durant la même période (UNESCO, 2011). Ce même modèle, qui devrait se poursuivre jusqu'en 2015, est également observé dans l'examen des données sur les États arabes en Afrique (Tableau 3.1).

Tableau 3.1: Taux d'alphabétisation des jeunes dans des pays arabes d'Afrique sélectionnés, 1985-1994, 2005-2008 et 2015

Pays	1985-1994			2005-2008			Projection 2015		
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
Algérie	74	86	62	92	94	89	96	96	96
Égypte	63	71	54	85	88	82	93	94	92
Libye	98	99	96	100	100	100	100	100	100
Mauritanie	NA	NA	NA	67	71	63	71	73	70
Maroc	58	71	46	77	85	68	83	89	78
Soudan	NA	NA	NA	85	89	82	90	91	88
Tunisie	82	81	85	95	94	97	100	100	100

Source: UNESCO (2011).

Note: NA = Données non disponibles.

3.2 Taux de transition vers l'enseignement secondaire général

Au moment où les enfants deviennent des adolescents, nous espérons que ceux qui sont scolarisés soient de plus en plus dans le cycle secondaire plutôt que primaire (Loaiza et Lloyd, 2007). Le taux de transition du primaire au secondaire est donc un indicateur important de l'accès des jeunes à l'éducation, et peut aider à évaluer le développement relatif des systèmes d'enseignement (ONU, 2010).

Beaucoup d'enfants africains ne font pas la transition vers l'enseignement supérieur à l'âge normal et d'autres abandonnent complètement les études

Les données disponibles indiquent que même si la scolarisation primaire a continué d'augmenter en Afrique, de nombreux enfants ne font pas la transition vers l'école secondaire à l'âge classique et d'autres abandonnent complètement les études. Le Tableau 3.2

montre que moins de la moitié des élèves scolarisés entament le cycle secondaire dans 9 des 38 pays pour lesquels des données étaient disponibles en 2007. Seuls cinq pays - l'Algérie, le Botswana, le Ghana, les Seychelles et l'Afrique du Sud - ont des taux de transition de plus de 90%.

Tableau 3.2: Taux de Transition de l'enseignement primaire au secondaire, et taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire, en Afrique, 2007 et 2008

Pays	Transition de l'enseignement primaire au secondaire (%), 2007			Taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire (%), 2008			
	Total	Male	Female	Total	Male	Female	GPI
Afrique du Nord							
Algérie	91	90	92	97	95	99	1.04
Égypte	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Libye	NA	NA	NA	93	86	101	1.17
Maroc	79	80	79	56	60	51	0.86
Tunisie	82	79	86	92	88	96	1.08
Afrique Subsaharienne							
Angola	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Benin	71	72	70	NA	NA	NA	NA
Botswana	98	98	98	80	78	82	1.06
Burkina Faso	49	52	45	20	23	17	0.74
Burundi	31	NA	NA	18	21	15	0.71
Cameroun	48	46	50	37	41	33	0.80
Cap Vert	86	84	87	NA	NA	NA	NA
République centrafricaine	45	45	45	18	18	10	0.56
Tchad	64	64	65	19	26	12	0.45
Comores	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Congo	63	63	63	NA	NA	NA	NA
Côte d'Ivoire	47	50	53	NA	NA	NA	NA
RDC	80	83	76	35	45	25	0.55
Djibouti	88	90	85	30	35	24	0.70
Guinée Équatoriale	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Érythrée	83	84	81	30	36	25	0.71
Éthiopie	88	88	89	33	39	28	0.72
Gabon	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Gambie	84	84	84	51	52	49	0.94
Ghana	98	97	98	55	58	52	0.89
Guinée	31	34	26	36	45	26	0.59
Guinée Bissau	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Kenya	NA	NA	NA	58	61	56	0.92
Lesotho	67	68	66	40	34	45	1.32
Liberia	NA	NA	NA	32	36	27	0.75
Madagascar	60	61	59	30	31	29	0.94
Malawi	77	79	75	29	32	27	0.85
Mali	70	72		38	46	30	0.65
Mauritanie	34	38	31	24	26	23	0.89
Maurice	69	64	75	87	86	88	1.02
Mozambique	57	56	60	21	24	18	0.75
Namibie	78	76	79	66	61	71	1.17
Niger	47	49	44	12	14	9	0.61
Nigéria	NA	NA	NA	30	34	27	0.77
Rwanda	NA	NA	NA	22	23	21	0.90
Sao Tome & Principe	50	NA	NA	51	49	54	1.12
Sénégal	62	65	58	31	34	27	0.81
Seychelles	100	100	100	110	101	120	1.19
Sierra Leone	NA	NA	NA	35	42	28	0.66
Somalie	NA	NA	NA	8	11	5	0.46
Afrique du Sud	94	93	94	95	93	97	1.05
Swaziland	89	90	87	53	56	50	0.90
Togo	53	56	49	41	54	28	0.53
Ouganda	61	63	60	25	27	23	0.85
Tanzanie	46	47	45	NA	NA	NA	NA
Zambie	56	55	58	46	50	41	0.83
Zimbabwe	NA	NA	NA	41	43	39	0.92

Source: UNESCO (2011).

Note: GPI = Remarque: IPS = indice de parité entre les hommes et les femmes ; ND = données non disponibles.

3.3 Inscriptions dans l'enseignement secondaire

Une analyse des taux de scolarisation dans le cycle secondaire chez les jeunes est également un indicateur important pour le développement des jeunes parce que, entre autres, ce niveau de scolarité :

... Contribue à une plus grande participation civique et permet de lutter contre la violence chez les jeunes, le harcèlement sexuel et le trafic d'êtres humains. Il en résulte une gamme de prestations de santé à long terme, y compris une baisse de la mortalité infantile, et plus tard, le mariage, la réduction des violences domestiques une baisse des taux de fécondité et une amélioration de la nutrition des enfants. Ce niveau d'éducation permet de se défendre à long terme contre le VIH et le SIDA, contribue également à réduire la pauvreté et favorise l'émancipation sociale. (UNICEF, 2011: 29)

De grands progrès ont été réalisés en vue d'augmenter les taux d'inscription dans le cycle primaire, alors que les inscriptions dans l'enseignement secondaire restent nettement inférieures. Conformément à la faible transition du primaire au secondaire, le taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire en Afrique subsaharienne a été seulement de 34% en 2008, en hausse de 24% en 1999 (UNESCO, 2011). De même, conformément au faible taux de passage des filles au cycle secondaire, le nombre de garçons inscrits est supérieur à celui des filles dans l'enseignement secondaire (voir Tableau 3.2). En 2008 l'indice de parité (le ratio femmes-hommes) dans l'enseignement secondaire pour l'Afrique subsaharienne était de 0,79 (UNESCO, 2011). Cet indice varie de 0,45 au Tchad et en Somalie 0,46, à 1,32 au Libéria, où en réalité les filles sont plus nombreuses que les garçons.

Divers facteurs expliquent la faible scolarisation dans le cycle secondaire en Afrique. D'une part, le coût de l'enseignement secondaire est souvent plus élevé que celui de l'enseignement primaire et donc plus difficile à faire face par les familles. De plus, il y a souvent des conflits entre les aspirations scolaires et les revenus potentiels qu'un jeune travailleur pourrait gagner (UNICEF, 2011: 29). Par ailleurs, dans certains pays il n'y a simplement pas assez de places dans les écoles secondaires, du fait des tests que les autorités font subir aux enfants par diverses méthodes telles que les examens du primaire (UNESCO, 2006).

3.4 Inscriptions dans l'enseignement supérieur

Les objectifs fondamentaux de l'enseignement technique et professionnel visent à doter les individus des capacités qui peuvent renforcer leurs possibilités dans la vie et à préparer les jeunes et les jeunes adultes pour la transition de l'école au travail. L'enseignement technique et professionnel est offert grâce à un éventail de dispositifs institutionnels, des prestataires publics et privés, et des systèmes de financement. Le mécanisme le plus commun se fait par l'intermédiaire des cours au niveau du collège qui combinent l'enseignement général et professionnel et orientent les élèves vers les marchés du travail.

L'Afrique subsaharienne est restée un leader mondial en termes de croissance des effectifs tertiaires au cours des quatre dernières décennies. Même s'il reste encore beaucoup à faire – seulement 6% de la cohorte en âge de s'inscrire dans l'enseignement supérieur ont été inscrits dans des établissements tertiaires en 2007, par rapport à la moyenne mondiale de 26%.

Selon l'UNESCO (2011), l'Afrique subsaharienne est restée un leader mondial en termes de croissance des effectifs tertiaires au cours des quatre dernières décennies. Alors qu'il y avait moins de 200.000 étudiants inscrits dans les établissements tertiaires de la région en 1970, ce nombre a grimpé à plus de 4 millions en 2007 - une augmentation de plus de 20 fois. Cela signifie que les inscriptions ont augmenté à un taux moyen de 8,6% pour chaque année entre 1970 et 2007 - contre une moyenne mondiale de 4,6% durant la même période. L'expansion dans la région a culminé avec un taux de croissance annuelle atteignant 10% entre 2000 et 2005 (UNESCO, 2009). Pourtant, malgré la croissance rapide, seulement 6% de la cohorte en âge de s'inscrire dans l'enseignement supérieur ont été inscrits dans des établissements tertiaires en 2007, par rapport à la moyenne mondiale de 26% (UNESCO, 2009). Ce qui, selon l'UNESCO, est dû à la base très faible de l'Afrique subsaharienne au début des années 1970, ce qui rend les augmentations plus apparentes.

Comme pour les autres niveaux de l'enseignement, les disparités entre les hommes et les femmes dans l'inscription sont également évidents par le biais des statistiques sur les inscriptions tertiaires en Afrique sub-saharienne. Selon l'UNESCO (2009), seulement 40% des étudiants des établissements supérieurs en Afrique subsaharienne étaient des femmes en 2007. Dans sept pays, cependant, le nombre d'inscriptions ont été supérieures en 2007 ou à égalité pour les femmes et les hommes: le Botswana (50%), le Swaziland (50%), Maurice (53%), le Cap-Vert (55%), le Lesotho (55%) et l'Afrique du Sud (55%). En revanche, l'UNESCO (2009) constate également que l'ensemble des opportunités pour l'enseignement supérieure est resté au même niveau régional tel que rapporté en 1970 dans certains autres pays comme le Tchad (13%), la Guinée (21%), la République centrafricaine (22%) , l'Éthiopie (25%) et la RDC (26%).

3.5 Résumé des points

- Comme résultat des efforts concertés, il y a eu une amélioration constante du niveau de l'enseignement primaire chez les jeunes en Afrique.
- Les taux d'alphabétisation des jeunes ont, au cours des deux dernières décennies, augmenté dans toutes les régions de l'Afrique, mais plus encore en Afrique du Nord.
- Plus d'un tiers de jeunes Africains ne font pas actuellement la transition de l'enseignement primaire au secondaire à l'âge classique.
- A partir de là, l'inscription dans l'enseignement secondaire en Afrique, en particulier en Afrique subsaharienne, ne se fait pas aussi rapidement que celle de l'enseignement primaire. Parmi les raisons sous-jacentes figurent le coût élevé de l'enseignement secondaire par rapport à celui du primaire, et le nombre limité de places dans les écoles secondaires.
- Bien que l'Afrique subsaharienne ait eu un potentiel d'expansion plus important au niveau tertiaire au cours des quatre dernières décennies, la région enregistre le plus faible taux de participation à ce niveau.
- Malgré des progrès notables dans la réduction des disparités entre les hommes et les femmes, des inégalités persistantes en faveur des garçons demeurent encore à tous les niveaux de l'enseignement.

3.6 Recommandations pour les mesures à prendre par les gouvernements africains

- Compte tenu des diverses raisons pour la faiblesse de l'enseignement secondaire, il conviendrait d'adopter une combinaison d'interventions spécifiques pour redresser cette situation.
- Veiller à ce que les mesures visant à réduire l'écart entre les filles et les garçons aux niveaux secondaire et tertiaire restent une priorité absolue pour les pays africains.
- Dans l'ensemble, renouveler l'engagement vis-à-vis de la réalisation des objectifs énoncés dans le Plan d'action de la *deuxième Décennie de l'Éducation pour l'Afrique, de l'Union africaine (2006-2015)*.

4. Participation au marché du travail

À la fin de leurs études les jeunes devraient, dotés des compétences et des connaissances qu'ils ont acquises (selon la CEA, 2005), être en mesure de réussir la transition de l'école au marché du travail. Toutefois, selon la Banque mondiale (2009), le rapport du chômage jeune à adulte est de trois à un, et plus d'un tiers des jeunes dans le monde est soit à la recherche mais incapable de trouver un emploi, soit a renoncé totalement à poursuivre cette recherche, ou occupent un emploi mais continue de vivre en dessous du seuil de pauvreté avec moins de 1 \$ EU par jour. Tous ces chiffres montrent clairement les difficultés considérables de la participation des jeunes au marché du travail (Banque mondiale, 2009). C'est cette situation qui a amené la question de l'emploi des jeunes à occuper la première place dans les programmes de développement, après des années de négligence dans le cadre des stratégies nationales de développement (Banque mondiale, 2009). L'Encadré 4.1 montre les principaux avantages de prêter attention à l'emploi des jeunes et à la participation de la population active.

Encadré 4.1: Pourquoi mettre l'accent sur les jeunes?

Le chômage des jeunes et les situations dans lesquelles ils abandonnent la recherche d'emploi ou travaillent dans des conditions inappropriées entraînent des coûts économiques pour la société, l'individu et leurs familles. Le manque de travail décent, s'il est expérimenté à un âge précoce, menace de compromettre les perspectives pour un emploi futur de l'individu et conduit généralement à l'adoption des comportements de travail inadaptés de travail qui durent toute la vie. Un lien démontré existe entre le chômage des jeunes et l'exclusion sociale. L'incapacité de trouver un emploi crée un sentiment d'inutilité et l'oisiveté chez les jeunes peut conduire à la criminalité accrue, aux problèmes de santé mentale, à la violence, aux conflits et à la consommation de drogues. Les gains les plus évidents, par conséquent, en tirant le meilleur parti du potentiel productif des jeunes et en assurant la disponibilité des possibilités d'emplois décents pour les jeunes, sont des gains personnels pour les jeunes eux-mêmes.

Le deuxième avantage évident de l'exploitation du potentiel productif des jeunes sous employés est d'ordre économique. L'inactivité chez les jeunes peut entraîner des coûts majeurs. Ils ne contribuent pas au bien-être économique du pays - bien au contraire. La perte de revenus chez les jeunes générations se traduit par un manque d'économies et une perte de demande globale. Certains jeunes qui sont incapables de gagner leurs propres revenus sont contraints à être soutenus financièrement par la famille, entraînant de ce fait moins de possibilités pour les dépenses et les investissements au niveau des ménages. Les sociétés perdent ainsi leurs investissements dans l'éducation. Les gouvernements ne parviennent pas à percevoir les contributions pour les systèmes de sécurité sociale et sont contraints à accroître les dépenses des services de soins, y compris pour les efforts de prévention de la criminalité ou d'usage de drogues ou encore des prestations de chômage dans les pays où elles sont accordées. Tout ceci constitue une menace pour la croissance et le potentiel de développement de l'économie. La concentration sur les jeunes est par conséquent utile pour un pays d'un point de vue du rapport coût-bénéfice. Si les jeunes manquent d'expériences, ils ont par contre tendance à être très motivés et sont en mesure d'apporter des idées nouvelles ou des concepts novateurs. Ils sont des catalyseurs du développement économique dans un pays. Renoncer à ce potentiel est simplement un gâchis économique.

Source : OIT (2010 :6)

Compte tenu du faible accès de la jeunesse africaine à des niveaux plus élevés d'éducation (voir au Chapitre 3), il n'est pas surprenant que les jeunes rencontrent des difficultés pour trouver un emploi dans le marché du travail, en particulier dans le secteur formel de l'économie

(selon la CEA, 2005 ; 2009). Le présent chapitre porte par conséquent sur cette situation par le biais de l'examen de divers indicateurs des résultats du marché du travail des jeunes en Afrique.

4.1 Participation de la population active chez les jeunes d'Afrique

De manière générale et tel qu'indiqué dans le Tableau 4.1, la participation de la population active des jeunes en Afrique a légèrement diminué au cours de la décennie entre 1998 et 2008, mais a montré une tendance à un renversement de cette situation en 2009. Le tableau indique que les jeunes en Afrique subsaharienne ont constamment eu des taux de participation supérieurs à ceux de l'Afrique du Nord. Selon la CEA (2009), les faibles taux de participation enregistrés en Afrique du Nord reflètent probablement la légère augmentation d'inscriptions scolaires des jeunes, qui sont alors classés comme étant en dehors du marché du travail. Par ailleurs, le taux global élevé en Afrique subsaharienne reflète le fait que la plupart des jeunes doivent travailler pour survivre et soutenir leur famille plutôt que de poursuivre l'enseignement formel (selon la CEA, 2009). De plus, les jeunes de sexe masculin dans les deux régions ont des taux de participation plus élevés que les jeunes de sexe féminin.

Tableau 4.1: Tendances du marché du travail pour les jeunes Africains, 1998-2009

	Total			Mâles			Femelles		
	1998	2008	2009	1998	2008	2009	1998	2008	2009
Participation de la population active en (%)									
Afrique du Nord	39,4	37,1	38,0	53,3	51,0	52,7	25,2	22,9	23,0
Afrique subsaharienne	57,7	57,4	57,5	64,1	63,0	62,9	51,2	51,8	52,1
Situation du marché du travail des jeunes (millions)									
Employés									
Afrique du Nord	10,4	12,2	12,4	7,4	8,8	9,1	3	3,4	3,3
Afrique subsaharienne	60,1	80,1	82,1	33,7	44,3	45,2	26,5	35,9	36,9
Chômeurs									
Afrique du Nord	3,7	3,7	3,8	2,3	2,2	2,3	1,5	1,5	1,5
Afrique subsaharienne	9,4	10,8	11,1	4,9	5,7	5,9	4,5	5	5,2
Inactifs									
Afrique du Nord	21,7	26,8	26,4	60,6	62,9	62,0	61,0	60,4	61,2
Afrique subsaharienne	51,0	67,5	68,9	42,3	42,6	42,5	57,6	56,5	56,2

Source: OIT (2010).

4.2 Situation du marché du travail

Dans le cadre du marché du travail un individu peut être classé comme un travailleur, un chômeur (cherchant activement un emploi) ou un inactif (qui est en dehors de la population active). Sur la base de cette typologie, les généralisations suivantes peuvent être tirées du Tableau 4.1.

4.2.1 L'emploi

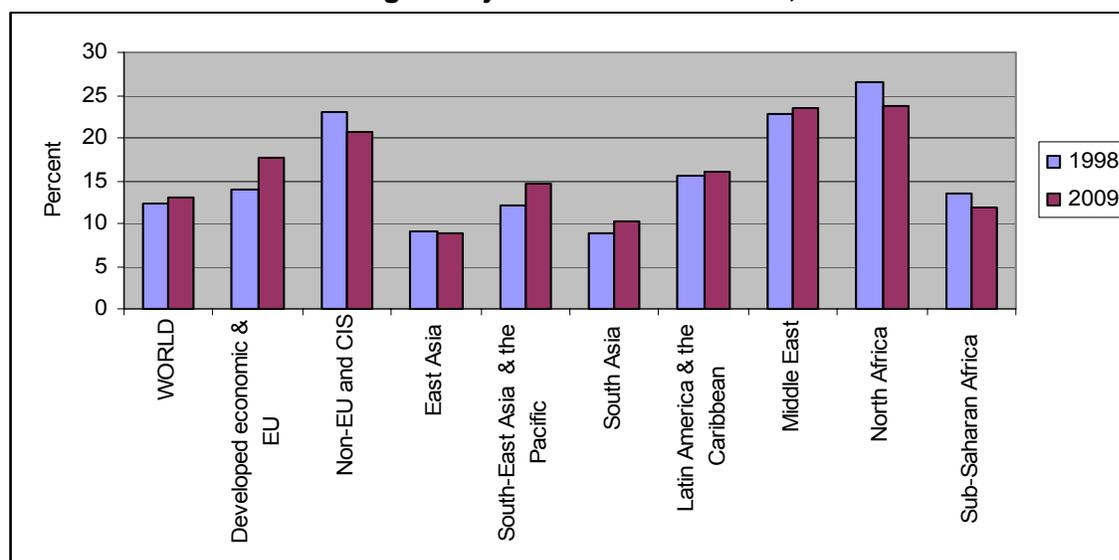
Les jeunes sont plus susceptibles d'être employés en Afrique subsaharienne qu'en Afrique du Nord, bien que le nombre d'employés ait augmenté dans les deux régions. En termes de genre, les jeunes hommes sont plus susceptibles d'obtenir un emploi que les jeunes femmes tant en Afrique du Nord qu'en Afrique subsaharienne.

4.2.2 Le Chômage

Selon le point ci-dessus et conformément aux taux de participation de la population active indiqués dans le Tableau 4.1, les données les plus récentes de l'OIT montrent que le taux de chômage des jeunes a diminué au cours de la dernière décennie, passant de 13,5% en 1998 à 11,9% en 2009 pour l'Afrique subsaharienne et de 26,5% à 23,7% pour la même période en Afrique du Nord. En fait, les chiffres du Tableau 4.1 montrent qu'au cours de la dernière décennie, l'Afrique subsaharienne a connu l'un des taux de chômage des jeunes les plus bas dans le monde.

Toutefois, une analyse des données désagrégées par sexe sur le chômage des jeunes a révélé que les jeunes femmes tant en Afrique du Nord qu'en Afrique subsaharienne, mais davantage en Afrique du Nord, ont constamment eu des taux de chômage plus élevés. En 1998, par exemple, le taux de chômage des jeunes hommes en Afrique du Nord était de 23,7%, tandis que celui des jeunes de sexe féminin était de 32,6%. Ce modèle prévalait encore plus d'une décennie plus tard, avec un taux de chômage de 20,3% et 31,7% chez les jeunes hommes et les jeunes femmes respectivement. Dans le même ordre d'idée, le taux de chômage des jeunes hommes en Afrique subsaharienne a baissé de 12,7% en 1998 à 11,6% en 2009. Les taux correspondants s'agissant des jeunes femmes étaient de 14,5% et 12,4% respectivement.

Schéma 4.1: taux de chômage des jeunes dans le monde, 1998 et 2009



Source: Calculé à partir des données obtenues de : OIT (2010).

Les taux apparemment faibles et décroissants de chômage ne devraient pas être interprétés comme signifiant que les conditions du marché du travail pour les jeunes sont favorables. En raison de facteurs tels que la faible croissance économique et l'absence de croissance dans les secteurs de forte intensité de main-d'œuvre (CEA, 2009), la création d'emplois est de manière générale insuffisante en Afrique. En conséquence, beaucoup de jeunes Africains ont peu à dire dans le choix de leurs emplois. Ils finissent pour la plupart dans le secteur informel, et sont moins susceptibles d'être des salariés ou des travailleurs indépendants (CEA, 2009; Banque mondiale, 2009). Dans le secteur informel, les jeunes sont plus susceptibles de travailler davantage d'heures étant donné la nature précaire et intermittente des modalités de ce travail, caractérisées par une faible productivité et des maigres revenus (Banque mondiale, 2009). Le

BIT a fait de même rapport que les jeunes sont employés principalement dans le secteur agricole de l'Afrique, dans lequel ils représentent 65% du total des employés et sont défavorisés en termes de leur statut d'emploi (BIT, 2007a).

Pauvreté au travail – une situation dans laquelle une personne travaille mais vit néanmoins en dessous du seuil de pauvreté - a également été citée comme une des caractéristiques majeures du marché du travail des jeunes Africains. Selon le BIT (cité par la CEA, 2009), environ 45 millions de jeunes d'Afrique subsaharienne étaient employés en 2005, mais vivaient en dessous du seuil de pauvreté de 1 dollar par jour. Par ailleurs:

Le taux de pauvreté au travail chez les jeunes en Afrique subsaharienne n'a diminué que légèrement au cours de la dernière décennie, passant de 59 pour cent en 1995 à 57,7 pour cent en 2005. En comparaison, le taux de pauvreté au travail des jeunes en Afrique du Nord (et au Moyen-Orient) était inférieur à 4,0 pour cent pendant la même période. Le taux de pauvreté au travail basé sur le seuil de pauvreté de 2 dollars par jour révèle qu'il ya eu peu d'amélioration au cours des dix dernières années en faveur de la jeunesse africaine. (Selon la CEA, 2009: 30)

4.2.3 L'Inactivité

Les jeunes d'Afrique du Nord sont plus susceptibles d'être inactifs (de ne pas faire partie de la main-d'œuvre) que d'être employés ou au chômage. Tel qu'indiqué plus haut, la raison est que les jeunes de cette région ont plus de chance d'être scolarisés. Les attitudes culturelles dans cette partie du continent en ce qui concerne les femmes en milieu de travail découragent également les jeunes femmes de chercher un emploi. Par conséquent, étant donné le taux de pauvreté relativement plus élevé en Afrique subsaharienne, les jeunes de cette sous-région ont moins de moyens pour subvenir à leurs besoins et ne peuvent généralement pas se payer le luxe de ne pas travailler, même s'ils invalides ou malades (selon la CEA, 2009).

4.3 Sommaire des points

- La participation de la force active des jeunes en Afrique a légèrement diminué dans la décennie entre 1998 et 2008, mais a montré une tendance à un renversement de cette situation en 2009.
- Les taux de participation des jeunes en Afrique subsaharienne sont plus élevés que chez leurs homologues d'Afrique du Nord.
- Les jeunes d'Afrique subsaharienne sont plus susceptibles d'être employés et d'être économiquement actifs que ceux de leurs homologues d'Afrique du Nord.
- Nonobstant leurs taux de chômage relativement bas, les jeunes en Afrique subsaharienne sont généralement employés dans le secteur informel et pour des emplois précaires et moins payés.
- La pauvreté au travail est une caractéristique majeure du marché du travail des jeunes africains.

La pauvreté au travail est une caractéristique majeure du marché

4.4 Recommandations pour les mesures à prendre par les gouvernements africains

- Outre l'amélioration de l'accès à des niveaux d'enseignement plus élevés, il convient de prendre des mesures pour doter les jeunes de compétences spécifiques nécessaires pour le marché du travail des pays, étant donné que les jeunes travailleurs non qualifiés sont

moins en mesure de trouver du travail et plus susceptibles d'obtenir des emplois moins décents (Banque mondiale, 2009).

- Envisager de développer des académies dans le cadre des programmes continentaux tels que le NEPAD en vue de développer et de renforcer les programmes d'entrepreneuriat, d'apprentissage et de formation propres à doter les jeunes en fin d'études d'une expérience pratique requise pour l'économie et le marché du travail.
- Mettre en œuvre les principes clés de l'Agenda du travail décent en Afrique 2007-2015, présentés à la onzième réunion régionale africaine en avril 2007 à Addis-Abeba. L'Agenda vise entre autres, à assurer que les jeunes femmes et les jeunes hommes en Afrique aient un bon départ dans leur vie professionnelle et aient la possibilité d'acquérir de l'expérience (BIT, 2007b).

5. La Faim et la Pauvreté

Le Chapitre 4 montre que l'accès à l'emploi décent et productif est l'un des défis auxquels les jeunes de l'Afrique sont confrontés au cours de leur transition vers l'âge adulte. Comme le soulignent Morrow et al. (2005), étant donné le nombre d'emplois faiblement rémunérés dans la région, le faible taux de chômage des jeunes ne signifie pas nécessairement la prospérité. Il a, en effet, été fait valoir que le sous-emploi – tout comme le chômage – est un gaspillage de l'énergie des jeunes et des talents, qui est associée à un sentiment d'impuissance et d'inutilité susceptible de se manifester par la dépression et le désespoir (Morrow et al. 2005; UNICEF, 2011). Ainsi donc, à la lumière de la discussion du Chapitre 3, l'on peut conclure que la première expérience de travail pour de nombreux jeunes Africains – comme pour leurs homologues des autres régions en développement – est souvent celle d'une désillusion et d'un rejet qui les embrigadent dans la pauvreté (UNICEF, 2011).

La pauvreté a des conséquences graves pour le développement des jeunes dans la mesure où elle affecte la séquence et l'ordre des transitions vers l'âge

A son tour, la pauvreté a des conséquences profondes pour le développement des jeunes dans la mesure où elle affecte la séquence et l'ordre des transitions vers l'âge adulte. Bien que la valeur individuelle en tant qu'un aspect déterminant de l'indépendance et de l'âge adulte ait tendance à être associée à des cultures occidentales (Arnett, 2001), alors que le mode de vie africain se définit par l'interdépendance, il ne fait point de doute que la pauvreté des jeunes entrave les séquences de la transition considérées comme une norme dans les sociétés (progression école- emploi formel- mariage- famille). Les jeunes hommes peuvent retarder leur sortie des maisons familiales pour assumer une vie indépendante et fonder une famille parce qu'ils estiment qu'ils n'ont pas la capacité matérielle de soutenir une famille, et les filles peuvent être poussées à assumer de nouveaux rôles de mères, d'où la raison des grossesses non planifiées ou comme conjointes, lorsque les familles pauvres peuvent organiser le mariage de leurs enfants comme une stratégie de subsistance. De plus, l'épidémie de VIH et du SIDA en Afrique a souvent plongé les familles dans la pauvreté ou accru les niveaux de pauvreté existants, étant donné que les soutiens de familles deviennent des invalides. Cette situation exerce une pression supplémentaire sur les jeunes, qui peuvent avoir à assumer le rôle inverse de pourvoyeurs naturels de soins à leurs parents. (Voir, par exemple, Ganyaza-Twala et Seager, 2005.)

5.1 Pauvreté des jeunes en Afrique

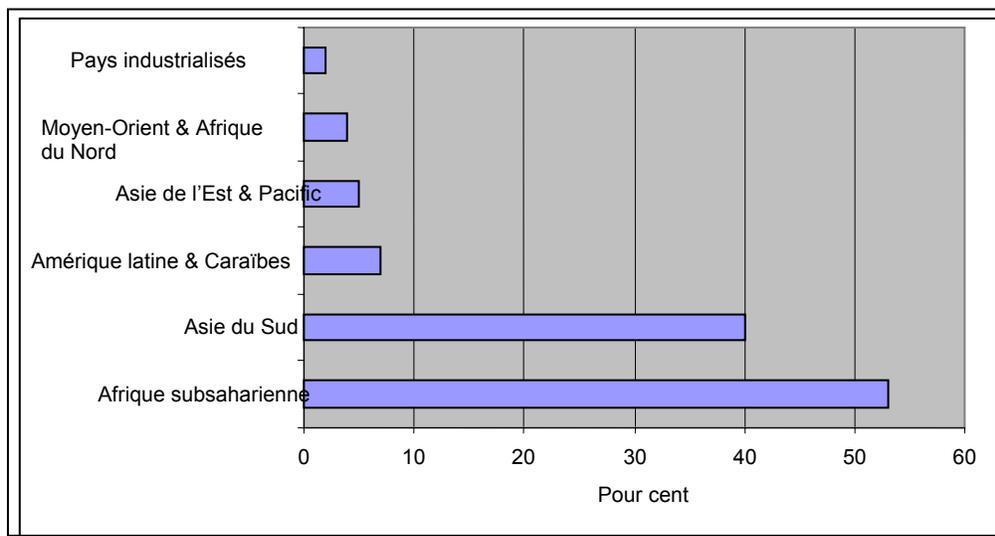
En l'absence de données désagrégées par âge appropriées, les données au niveau national et régional, associées aux indicateurs du millénaire pour le développement, peuvent être utilisées pour évaluer l'ampleur de la pauvreté chez les jeunes (Curtain, 2003).

5.1.1 Incidence de la pauvreté extrême

Les données disponibles montrent que l'incidence de la pauvreté extrême en Afrique subsaharienne (mesurée par la proportion de personnes vivant avec moins de 1.21 \$ EU par jour) a diminué de 53% à 51% en Afrique subsaharienne entre 1990 et 2005. Les chiffres correspondants pour l'Afrique du Nord au cours de la même période étaient de 5% et de 3%. Malgré cette baisse, les données récentes montrent que l'Afrique subsaharienne reste la seule

région majeure du monde dont la moitié de la population vit dans des conditions d'extrême pauvreté (Schéma 5.1).

Schéma 5.1: Proportion de la population vivant avec moins de 1.25 \$ EU par jour, 1990-2008



Source: UNICEF (2011).

5.1.2 Rapport pauvreté- écart

Un autre indicateur de la pauvreté est l'écart par rapport au seuil de pauvreté, qui mesure le manque à gagner dans les revenus des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté et, partant, l'incidence et l'écart de pauvreté (Selon Curtain, 2003; Nations Unies, 2010). En se basant sur cet indicateur, Curtain (2003) a montré que 15 des 19 pays les plus pauvres du monde sont en Afrique subsaharienne et a conclu que les 51 millions de jeunes dans ces pays représentaient 37% des jeunes de la région entière.

5.2 Protection sociale

L'ampleur de la pauvreté chez les jeunes en Afrique est aggravée par le manque de couverture sociale complète dans le continent. Décrite comme «les politiques et les programmes qui protègent les personnes contre les dangers et la vulnérabilité, atténuent l'impact des chocs, et soutiennent les personnes qui ont des incapacités chroniques afin d'assurer leurs besoins fondamentaux de subsistance » (Selon Adato et Hoddinott, 2008: 1), la protection sociale comporte cinq grands domaines (Selon la Banque asiatique de développement, 2011):

- Les politiques et les programmes du *marché du travail* visant à promouvoir l'emploi, le fonctionnement efficace des marchés du travail et la protection des travailleurs;
- Les programmes d'*assurance sociale* destinés à réduire les risques liés au chômage, à la maladie, à l'invalidité, aux accidents de travail et à la vieillesse;
- Les programmes d'*assistance sociale* et de bien-être en faveur des groupes les plus vulnérables ne disposant pas d'autres moyens de soutien adéquats;

Les politiques de protection sociale peuvent avoir d'importants avantages potentiels, y compris la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité.

- Les *micros systèmes et les systèmes basés sur les régions* pour faire face aux vulnérabilités au niveau communautaire, y compris la micro finance et les fonds et programmes sociaux permettant de gérer les catastrophes naturelles, et
- La *protection des enfants* pour assurer le développement sain et productif des enfants.

De toute évidence, les politiques de protection sociale peuvent avoir d'importants avantages potentiels, dont la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité. Bien que les États membres de l'Union africaine aient ratifié divers instruments internationaux et continentaux qui les engagent à assurer la protection sociale de leurs citoyens, la vaste protection sociale sans participation accordée par l'État est généralement minime, voire absente sur le continent (Tableau 5.1). Par exemple, les prestations de chômage (y compris pour les anciens salariés) sont généralement défaut.

Seuls deux pays (Maurice et Afrique du Sud) sur les 39 présentés dans le Tableau 5.1 prévoient une compensation pour la perte de revenu découlant du chômage involontaire. Dans l'ensemble, de nombreux pays africains semblent adopter des programmes de sécurité sociale de types de cotisation qui s'appliquent aux travailleurs salariés seulement. En fait, le tableau montre que tous les pays de l'Afrique subsaharienne énumérés accordent une certaine forme de prestations de vieillesse, d'invalidité, d'accident du travail, de maladie et de maternité – dont les fonds proviennent de trois sources possibles: un pourcentage des émoluments ou des salaires payés par le travailleur; un pourcentage des salaires payés par l'employeur et / ou une contribution du gouvernement (Association Internationale de Sécurité Sociale, 2009). Fondamentalement, les jeunes chômeurs ne bénéficient pas de ces avantages.

Tableau 5.1: Types de programmes de sécurité sociale de certains pays africains choisis, 2009

Pays	Vieillesse, incapacité & survivants	Maladie et maternité		Accidents de travail	Chômage	Allocations familiales
		Avantage en espèces les deux	Avantage en espèces plus soins médicaux			
Bénin	X	b	c	X	d	X
Botswana	e	d	d	X	d	c
Burkina Faso	X	b	X	X	d	X
Burundi	X	d	d	X	d	X
Cameroun	X	b	X	X	d	X
Cap-Vert	X	X	X	X	d	X
République Centrafricaine	X	b	X	X	d	X
Tchad	X	b	c	X	d	X
Congo (Brazzaville)	X	b	X	X	d	X
Congo (Kinshasa)	X	d	c	X	d	X
Côte d'Ivoire	X	b	X	X	d	X
Guinée Équatoriale	X	X	X	X	d	X
Éthiopie	X	d	d	X	d	d
Gabon	X	b	X	X	d	X
Gambie	X	d	d	X	d	d
Ghana	X	d	c	X	d	d
Guinée	X	X [†]	X	X	d	X
Kenya	X	d	g	X	d	d
Liberia	X	d	d	X	d	d
Madagascar	X	b	X	X	d	X
Malawi	d	d	g	X	d	d
Mali	X	b	X	X	d	X
Mauritanie	X	b	X	X	d	X
Maurice	X	d	g	X	X	X

Niger	X	b	X	X	d	X
Nigéria	X	d	g	X	c	d
Rwanda	X	d	d	X	d	d
Sao Tome et Principe	X	X	c	X	d	d
Sénégal	h	B	X	X	d	X
Seychelles	X	X	c	X	c	d
Sierra Leone	X	d	d	X	d	d
Afrique du Sud	X	X	c	X	X	X
Soudan	X	d	d	X	d	d
Swaziland	X	d	d	X	d	d
Tanzanie	X	b	X	X	d	d
Togo	X	b	c	X	d	X
Ouganda	X	d	d	X	d	d
Zambie	X	d	g	X	d	d
Zimbabwe	X	d	g	X	d	d

Source: Association internationale de sécurité sociale (2009).

- Clé: a. Couverture assurée pour les soins médicaux, l'hospitalisation, ou les deux.
b. Prestations de maternité seulement.
c. Couverture assurée par d'autres programmes ou par le biais de l'aide sociale.
d. Absence de programme ou non disponibilité de l'information.
e. Prestations pour la vieillesse et pour les orphelins uniquement.
f. Les prestations de maternité sont financées au titre des allocations familiales.
g. Prestations médicales uniquement.
i. Prestations pour la vieillesse et les invalidités uniquement, et prestations aux survivants en chômage.
X Disponible dans une certaine forme.

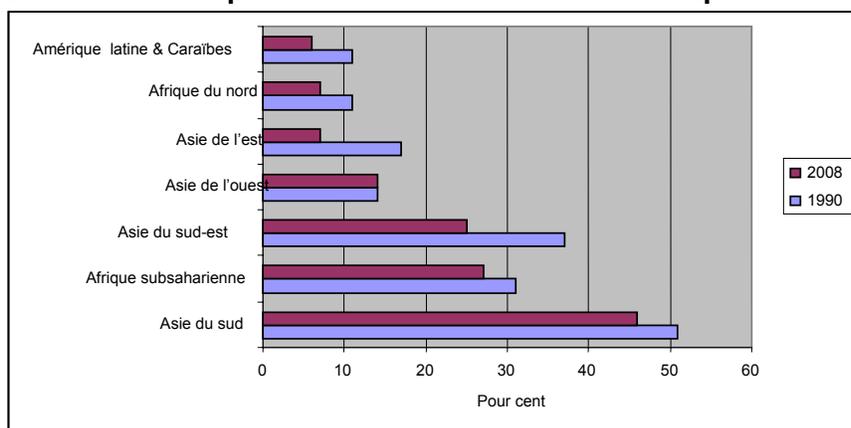
5.3 La Faim

Il existe d'autres mesures de lutte contre la pauvreté qui ne sont pas basées sur les revenus telles que l'impact de la faim. Il est fait valoir que la réduction de la faim est une condition nécessaire pour éliminer la pauvreté, tout comme une meilleure nutrition améliore la capacité des individus à produire des moyens de subsistance durables (selon Curtain, 2003). À cette fin, deux indicateurs de l'OMD 1 (Réduire l'extrême pauvreté et la faim) se rapportent directement à la nutrition, mesurée par: (1) la prévalence d'enfants de faible poids (moins de cinq ans), et (2) la proportion de la population vivant avec moins que le niveau minimum d'apport calorique (Selon Curtain, 2003).

La proportion d'enfants de moins de cinq ans de faible poids en Afrique subsaharienne a baissé de 51% à 46% entre 1990 et 2008, tout comme le taux général de prévalence de la faim (proportion de la population sous-alimentée).

L'Organisation des Nations Unies (2010) a montré que, conformément à la tendance générale dans d'autres régions en développement, la proportion d'enfants de moins de cinq ans ayant un faible poids en Afrique subsaharienne est passée de 51% à 46% entre 1990 et 2008 (Voir Schéma 5.2). Selon les Nations Unies également, la prévalence de la faim dans la région (proportion de la population sous-alimentée) a également diminué. Toutefois, ces tendances positives devraient être affectées de manière négative par les prix élevés des aliments de base appliqués en 2009 et 2010 en raison du ralentissement économique qui "a contribué à une réduction considérable du pouvoir d'achat réel des consommateurs pauvres qui consacrent une part importante de leurs revenus aux denrées alimentaires de base » (Selon l'ONU, 2010: 12).

Schéma 5.2: Proportion d'enfants de moins de cinq ans de faible poids, 1990 et 2008



Source: Organisation des Nations Unies (2010).

5.4 Sommaire des points

- Les jeunes d'Afrique résident dans la région du monde ayant les niveaux de pauvreté les plus élevés.
- Le niveau de pauvreté chez les jeunes d'Afrique est aggravé par l'absence de programmes complets de protection sociale à travers le continent.
- L'incidence de la faim en Afrique a diminué dans les années 1990 - début des années 2000, mais cette tendance peut avoir été renversée par le récent ralentissement économique mondial et la forte augmentation des prix des denrées alimentaires de base.

5.5 Recommandations pour les mesures à prendre par les gouvernements africains

- Assurer la mise en œuvre effective des divers engagements internationaux et régionaux visant à réduire la pauvreté.
- Élaborer des politiques de protection sociale destinées aux jeunes et élargir la portée de ces politiques. Les voies et moyens spécifiques de la réalisation complète et appropriée de la protection sociale varient selon les auteurs (Voir, par exemple, Taylor, 2008; Association internationale de sécurité sociale, 2009; Niño-Zarazúa et al, 2010.), même s'ils mettent tous l'accent sur les éléments clés suivants:
- Améliorer la compréhension globale de la sécurité sociale en menant des recherches sur les efforts de dissémination, en documentant les meilleures pratiques à travers le monde, en mettant en place de nouveaux mécanismes pour atteindre les travailleurs du secteur économique informel et en élaborant des directives pour étendre les droits aux avantages de base.
- Réaliser des améliorations concrètes en matière de couverture de la sécurité sociale par le biais des projets d'assistance technique axés sur la détermination des besoins non satisfaits et des voies et moyens de les satisfaire.
- Offrir une formation et mener un débat politique avec les parties prenantes en renforçant les institutions et le dialogue social, en formulant des plans d'action, en créant des réseaux d'appui aux institutions et aux individus et en assurant le suivi et l'évaluation des résultats.
- Sensibiliser et mobiliser les acteurs et les partenariats clés, notamment les agences et les pays donateurs éventuels en vue d'assurer une large base d'appui pour la mise en œuvre de la campagne.

6. Mobilité des jeunes

La migration des populations humaines est généralement reconnue comme faisant partie intégrante du processus de développement socio-économique. Elle assure la mobilité du travail et du capital humain qui lui est lié entre les régions et les occupations. Dans une économie concurrentielle, la migration sert de mécanisme d'ajustement pour équilibrer les facteurs du marché dans différentes zones géographiques (Byerlee, 1972). L'Organisation des Nations Unies, l'Organisation internationale pour la migration (OIM) et l'OIT ont estimé que le nombre de personnes vivant hors de leur pays d'origine a atteint 175 millions, soit plus du double du nombre d'il y a une génération (Selon l'UA, 2005).

Les jeunes sont partie intégrante des migrations de populations en termes de volume et d'impact de la migration tant sur les lieux d'origine que de destination (Selon Min-Harris, 2010). De manière générale, face au sous-emploi, à l'absence d'accès à l'enseignement supérieur et à la pauvreté persistante, de nombreux jeunes considèrent la migration - qu'elle soit interne ou transfrontalière - comme une occasion d'améliorer leur situation, d'acquérir de nouvelles compétences et de faire leur transition vers l'âge adulte (Min-Harris, 2010).

6.1 La Migration interne

Pendant des années, la migration des zones rurales vers les zones urbaines a été un mécanisme essentiel pour les possibilités d'emploi, la mobilité sociale et les transferts de fonds en Afrique, et elle continue à constituer une composante importante des systèmes de subsistance pour de millions de personnes à travers le continent (Bigombe et Khadiagala, 2003). Chez les jeunes, ce flux de migration est souvent dicté par des facteurs tels que des perspectives perçues davantage d'opportunités d'emploi, d'accès aux traitements médicaux et d'attractions générales de la vie urbaine.

Nombre de ces migrants ont découvert que leurs perspectives ne sont pas améliorées de manière notable en raison de leur délocalisation, tel que brièvement souligné par Min-Harris (2010), qui a indiqué qu'étant donné des possibilités d'emploi limitées dans de nombreuses zones urbaines d'Afrique, l'arrivée des migrants ruraux aggrave la situation en élargissant le

En accroissant le nombre de jeunes urbains chercheurs d'emplois, la migration rurale urbaine réduit la pression exercée sur les employeurs pour offrir des salaires et des normes de travail compétitifs, impliquant un avenir d'emplois à bas salaires, le chômage, le sous-emploi et la pauvreté qui les mènent le plus souvent à la consommation de drogues et au crime.

nombre de jeunes demandeurs d'emplois en milieu urbain. Cela réduit la pression exercée sur les employeurs pour l'offre de revenus compétitifs et de normes de travail à leurs travailleurs. En conséquence, la plupart des jeunes migrants urbains sont confrontés à un avenir d'emploi à bas salaires, de chômage, de sous-emploi et de pauvreté qui les mènent le plus souvent à la consommation de drogues et au crime. Les zones urbaines d'Afrique sont devenues extrêmement surpeuplées et surchargées, avec une pression croissante sur les infrastructures, les écoles, les établissements de santé, d'assainissement et d'eau qui sont limitées. Dans l'ensemble, donc, de nombreux jeunes migrants ruraux ne sont pas mieux lotis dans les zones urbaines que dans les zones rurales.

6.2 Migrations internationales

L'OIM classe les migrants internationaux en deux groupes: ceux qui émigrent volontairement pour des raisons d'étude, de travail, etc., et ceux qui sont obligés d'émigrer pour des circonstances telles que la répression et les catastrophes naturelles (Asek, non daté). Les jeunes migrants peuvent faire partie de ces deux catégories. Selon l'UNESCO (2009), par exemple, en 2007, un nombre aussi élevé que 218.000 étudiants d'Afrique subsaharienne étaient inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur en dehors de leur pays d'origine. Ce nombre représente 5,8% des effectifs de l'enseignement supérieur dans les pays d'origine, qui est environ le triple de la moyenne mondiale. Dans le même ordre d'idée, un nombre d'environ 23% d'étudiants internationaux provenant de l'Afrique subsaharienne ont étudié dans un autre pays de la région en 2007, soit une augmentation de 18,4% observée en 1999. De plus, 49,8% d'étudiants internationaux de la région ont étudié en Europe de l'ouest et 17,4% ont étudié en Amérique du Nord. Les principaux pays d'accueil de ces étudiants internationaux provenant de l'Afrique subsaharienne comprennent : la France, l'Afrique du Sud, les États-Unis, le Royaume-Uni, le Portugal, l'Allemagne, l'Australie, le Canada, le Maroc et l'Italie.

Un nombre d'environ 23% d'étudiants internationaux provenant d'Afrique subsaharienne ont étudié dans un autre pays de la région en 2007, soit une augmentation de 18,4% observée en 1999. De plus, 49,8% d'étudiants internationaux de la région ont étudié en Europe de l'ouest et 17,4% ont étudié en

Si les pays africains peuvent se servir de la migration internationale pour l'éducation comme une stratégie supplémentaire pour compléter les systèmes nationaux de l'enseignement supérieur afin de répondre aux exigences de compétences de l'enseignement supérieur (selon l'UNESCO, 2009), de nombreux individus sur le continent ont soutenu que l'abondance d'opportunités existantes dans l'Ouest attire les Africains qualifiés vers des emplois vers lesquels ils ne retournent jamais (IRIN, 2007). Selon l'OIM, l'Afrique a déjà perdu un tiers de son capital humain et continue de perdre son personnel qualifié à un rythme croissant (OIM, 2007). Il est estimé que 20.000 professionnels ont quitté le continent chaque année depuis 1990, et que la diaspora compte actuellement plus de 300.000 Africains hautement qualifiés (médecins, professeurs d'université, ingénieurs, etc., (UA, 2009).

6.3 Migration forcée

Pendant longtemps, l'Afrique a connu une série de conflits d'intensités variés qui ont entraîné des conséquences graves pour le continent, y compris les déplacements massifs de populations, l'exode de réfugiés, la destruction des infrastructures sanitaires de base, les crises économiques, l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Récemment, des progrès notables ont été enregistrés vers une stabilité politique accrue et un nombre croissant de pays sont sortis des conflits ou sont en train d'en sortir (Union africaine, 2009). Par exemple, sur les 17 conflits majeurs qui ont eu lieu à travers le monde en 2009, quatre seulement sont survenus en Afrique. Même dans ce cas, deux (au Rwanda et en Ouganda) ont été des conflits mineurs et celui du Soudan diminue d'ampleur; ce n'est qu'en Somalie que des signes d'intensification du conflit sont observés (BlatantWorld, 2011).

A la lumière de ce qui précède, l'on peut s'attendre à ce que la migration forcée résultant des conflits armés soit également croissante parmi les jeunes Africains, de même que leurs implications dans les activités de consolidation de la paix, les conflits en tant qu'enfants soldats

et les flux de réfugiés en tant que populations déplacées. Toutefois, les récents conflits survenus dans certaines parties du continent pourraient inverser cette tendance progressive.

Si la migration forcée résultant de conflits peut être en baisse, de nombreux jeunes Africains continuent d'être victimes de la traite des êtres humains. En raison, dans une grande mesure, de leur vulnérabilité économique, de nombreux jeunes Africains reçoivent

« Des promesses fallacieuses d'un emploi dans leur pays de destination, mais se retrouvent plutôt sans documents et forcés de travailler pour l'organisation criminelle que les a «enlevés». Beaucoup entrent dans l'industrie du sexe, alors que beaucoup d'autres ... sont utilisées comme esclaves ou pour le commerce illégal d'organes humains. (IRIN, 2007: 19)

6.4 Résumé des points

- Les jeunes d'Afrique sont partie intégrante des migrations de populations en termes de volume et d'impact des migrations sur les lieux d'origine et de destination.
- Face au niveau de sous-emploi élevé, au manque d'accès à l'enseignement supérieur et à la pauvreté persistante, de nombreux jeunes quittent les zones rurales à la recherche d'emplois dans les centres urbains. Toutefois, à l'arrivée, beaucoup de jeunes sont confrontés à la réalité des possibilités d'emploi limitées et finissent généralement par prendre part à des comportements et des activités antisociaux.
- La migration internationale offre de nombreuses possibilités de travail et d'études à l'étranger et dans d'autres pays africains aux jeunes Africains.
- Même si la migration forcée à la suite de conflits semble en baisse, de nombreux jeunes Africains continuent d'être victimes de la traite d'êtres humains.

6.5 Recommandations pour les mesures à prendre par les gouvernements africains

- Créer et accroître les possibilités d'emplois dans les zones rurales.
- Développer et renforcer les efforts de lutte contre le trafic international au sein et hors de l'Afrique.
- Renforcer la participation de la diaspora africaine aux questions de développement du continent.
- Mettre en œuvre les principes clés de la politique de migration de l'Union africaine pour l'Afrique, en particulier ceux qui se rapportent aux jeunes.

7. La Santé

La situation de santé des jeunes a été identifiée comme un élément vital et lié à leur capacité à recevoir une éducation, à s'engager dans des activités génératrices de revenus et à participer à d'autres structures de la société (Richter et Panday, 2005). À cette fin, l'article 16 de la Charte africaine de la jeunesse met l'accent sur la santé des jeunes et stipule que «chaque jeune doit pouvoir jouir du meilleur état de santé physique, mental et spirituel". Cette section porte sur la situation de santé des jeunes en Afrique, notamment leur santé en matière de reproduction, leur mortalité, leur invalidité et leur santé mentale.

7.1 Santé en matière de reproduction

Bien que les jeunes en Afrique soient exposés à de nombreux risques de santé tout comme l'ensemble de la population africaine, plusieurs aspects sont plus importants chez les jeunes que chez les autres groupes d'âges (Richter et Panday, 2005). La santé en matière de reproduction - définie comme un état de bien-être physique, mental et social total et non pas simplement l'absence de maladie ou d'infirmité, dans toutes les questions relatives au système de reproduction et à ses fonctions et processus¹ (FNUAP, 1995) - est l'un de ces aspects. Du nombre d'autres initiatives continentales récentes visant à promouvoir la santé en matière de reproduction en général figure le Cadre d'orientation continental sur la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction, adopté lors de la 2e session de la Conférence des Ministres de la Santé qui s'est tenue à Gaborone (Botswana), en 2005, et le Plan d'action de Maputo de 2006 sur les droits en matière de sexualité et de reproduction (Commission de l'UA, 2006).

L'accès aux soins et services de santé en matière de reproduction est particulièrement important pour les jeunes car c'est le stade de vie où les individus développent des caractères sexuels secondaires et ont généralement leurs premiers rapports sexuels - et peuvent commencer à procréer (Richter et Panday, 2005; UNICEF, 2011). Le Tableau 7.1 présente quelques indicateurs de santé en matière de reproduction des jeunes en Afrique.

Tableau 7.1: Sélection d'indicateurs de santé en matière de reproduction chez les jeunes

Région	Fécondité		Mariage		MGF	
	Femme de 20–24 ans qui ont accouché avant 18 ans (%) 2000–2009	Nombre de naissances pour 100 filles âgées de 15–19 2000–2009	Mariage d'enfant s 2000–2009	Filles âgées de 15–19 actuellement mariées ou en union libre (%) 2000–2009	Femmes 1997–2009	Filles 1997–2008
Afrique	25	108	34	22	47	26
Subsaharienne Africa	28	123	38	23	40	27
Afrique de l'est et australe	27	118	35	19	42	NA
Afrique de l'ouest et centrale	29	129	42	27	33	24
Moyen -orient & Afrique du nord	NA	38	18	15	NA	NA
Asie du sud	22	54	46	28	NA	NA
Asie de l'est & Pacifique	8	18	18	11	NA	NA
Amérique latine & Caraïbes	18	75	29	18	NA	NA
Pays industrialisés	NA	23	NA	NA	NA	NA
Monde	20	51	NA	21	NA	NA

Source: UNICEF (2011).

Note: MGF= Mutilations génitales féminines; NA = Données non disponibles.

¹ Cette définition a été convenue par la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994(CIPD), para. 7.2

7.1.1 La Fécondité

Entre les années 1960 et 1980, lorsque la fécondité a baissé pratiquement partout dans le monde en développement, l'Afrique subsaharienne a été identifiée comme étant la seule région majeure du monde ne montrant aucune indication d'un début de transition de la fécondité (Lesthaeghe, 1989, cité par Shapiro et Gebreselassie, 2008). Toutefois, au début des années 1990, il a commencé à être évident que dans au moins quelques pays de l'Afrique subsaharienne, la fécondité commençait à baisser. Au cours des 15 dernières années, plusieurs études ont révélé de façon concluante que la baisse de la fécondité est effectivement en cours dans la plupart des parties de la région. Malgré cette baisse, tel qu'indiqué dans le Tableau 7.1, le taux de fécondité des adolescentes en Afrique subsaharienne demeure le plus élevé dans le monde. Le taux des femmes de 20-24 ans qui ont accouché avant l'âge de 18 ans est également le plus élevé dans le monde.

Le taux de fécondité à effectivement baissé au cours des 15 dernières années dans la plupart de l'Afrique subsaharienne, mais le taux des femmes de 20–24 ans qui ont accouché avant l'âge de 18 ans demeure le plus élevé dans le monde

Ces taux sont très préoccupants étant donné que les grossesses des adolescentes ont des répercussions graves sur le développement des jeunes mères, avec les conséquences les plus importantes, notamment l'abandon scolaire, la réduction du développement personnel et une vulnérabilité accrue à l'exploitation des relations sexuelles. De plus, en raison du jeune âge de la mère, l'enfant est particulièrement vulnérable à la mortalité périnatale, et la jeune mère - qui peut ne pas être physiquement mature - est exposée à un long travail et au risque accru de fistules. De manière générale, les enfants des mères adolescentes sont pris dans un cercle vicieux de pauvreté et d'inégalités. De plus, le nombre important de grossesses d'adolescentes reflète une tendance de l'activité sexuelle des adolescents qui expose les jeunes au risque d'infection de VIH et d'autres maladies sexuellement transmissibles (Swartz, 2003; Cooper et al, 2004)

7.1.2 Utilisation des contraceptifs

Dans une large mesure, les taux élevés de grossesses chez les adolescentes en Afrique subsaharienne peut être attribuée à la faible utilisation de contraceptifs par les jeunes dans la région. L'Organisation des Nations Unies pour la population (FNUAP) a montré que l'utilisation des méthodes modernes de contraception a peu changé au cours des dernières années dans la plupart de l'Afrique subsaharienne. Bien que leur utilisation ait augmenté de 12,2% à 20,0% entre 1990 et 2000, le taux n'était que de 21,5% en 2007; dans de nombreux pays de la région il est inférieur à 10%. En revanche, le taux d'utilisation des contraceptifs en Afrique du nord était de 60,3% en 2007, passant de 58,8% en 2000 et 44,0% en 1990 (FNUAP, 2010).

La non satisfaction des besoins en matière de contraception est un facteur sous-jacent important. Il a été rapporté qu'en Afrique subsaharienne, 67% des adolescentes mariées qui veulent éviter une grossesse pendant au moins les deux prochaines années n'utilisent aucune méthode tandis que 12% utilisent une méthode traditionnelle (l'Institut Guttmacher, 2010). Les raisons vont du manque de connaissances sur la contraception, des problèmes de santé, des coûts élevés et des quantités limitées, aux objections culturelles ou personnelles à l'utilisation de contraceptifs (Bulatao, 1998).

7.1.3 Mariage d'enfants

Outre la faible utilisation des contraceptifs, le taux élevé des mariages précoces dans de nombreuses régions de l'Afrique subsaharienne explique, en partie, les taux élevés de fécondité des adolescentes dans la sous-région. Bien que la plupart des pays africains aient déclaré l'âge de 18 ans comme l'âge minimum légal de mariage, un rapport L'UNICEF publié en 2006 a indiqué que 42% des jeunes filles dans la région ont été mariées avant l'âge de 18 ans (UNICEF, 2006). Si cette pratique a diminué, elle reste encore courante, en particulier dans les zones rurales (Tableau 7.1). Dans l'ensemble, le mariage précoce est généralement plus répandu en Afrique centrale et en Afrique de l'ouest, où il touche au moins 40% des filles de moins de 19 ans. Cette pratique est relativement moins fréquente en Afrique de l'est et en Afrique australe. Il convient toutefois de noter que, même si un plus faible nombre de filles en Afrique australe se marie au cours de l'adolescence, la cohabitation est relativement courante dans cette région (Mokomane, 2004).

Les jeunes filles mariées peuvent se trouver dans une position d'impuissance dans leur belle-famille, sans sources évidentes de soutien, et deviennent plus vulnérables à divers types d'abus.

L'impact du mariage précoce sur la vie sociale et la santé des jeunes filles est bien documentée (voir par exemple, UNICEF, 2001; Conseil de la Population, 2008). Dans l'ensemble, les jeunes filles mariées peuvent se trouver dans une position d'impuissance dans leur belle-famille, où elles n'ont pas accès aux amis du même âge ou à d'autres sources de soutien. Cette impuissance signifie qu'elles sont plus vulnérables à différents types d'abus. Le mariage précoce d'enfants a également de nombreuses conséquences sur la santé sexuelle et reproductive des jeunes filles sans compter que la plupart d'expériences significatives de l'adolescence sont perdues à jamais. Selon le FNUAP (2004), ces mariages sont souvent caractérisés par des écarts importants d'âge entre les conjoints. Par ailleurs, les adolescentes mariées doivent se contenter d'un soutien social limité en raison de leur isolement social, de leur faible niveau d'éducation sans aucune option de scolarisation, d'une forte pression de concevoir, du risque accru de mortalité maternelle et infantile, d'une vulnérabilité accrue au VIH et autres IST, à une mobilité sociale/liberté de mouvement restreinte, à un faible accès aux médias modernes (TV, radio, journaux) et au manque de compétences pour accéder au marché du travail.

7.1.4 Mutilations génitales féminines

Le tableau 7.1 montre également la prévalence d'un autre problème majeur de santé reproductive auquel les jeunes femmes sont confrontées en Afrique: la mutilation génitale féminine (MGF). Définie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) comme «toutes les interventions comportant l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme, ou toute autre atteinte des organes génitaux féminins pour des raisons non médicales» (OMS, 2010: 1), cette coutume est essentiellement pratiquée en Afrique du nord et en Afrique de l'est pour diverses raisons culturelles et religieuses. Elle a des conséquences médicales et des effets sur la santé reproductive à long terme, y compris, toutefois, des infections des voies urinaires et des organes de reproduction causées par l'obstruction de l'écoulement de l'urine et des menstrues, et la stérilité. Certains pays, comme le Kenya, ont mis en place une législation interdisant cette pratique; malgré cela, cette pratique persiste dans certaines communautés en raison d'attitudes culturelles, et est pratiquée en secret malgré les sanctions. Bien que relativement peu de recherches aient été menées sur le lien qui existe entre les MGF et l'infection du VIH, certaines études (par exemple celles de Pepin et al, 2006) ont révélé un risque accru d'infection du VIH chez les femmes qui ont subi une MGF. D'autres études n'ont

trouvé aucun lien (Yount et Abraham, 2007; Mbotto et al, 2009), tandis que d'autres ont identifié des structures plus complexes (par exemple, Lightfoot-Klein, 1989, 1994).

7.2 La Mortalité

7.2.1 Taux de mortalité maternelle

Étant donné qu'une forte proportion de jeunes commencent à avoir des enfants au cours de leurs années d'adolescence, la question de la mortalité maternelle - décès résultant de complications de grossesse et / ou de l'accouchement - est pertinente pour ce groupe d'âge. Les données disponibles montrent que le taux de mortalité maternelle (TMM²) en Afrique reste le plus élevé dans le monde et que le continent contribue pour environ 47% de la mortalité maternelle globale. Comme dans d'autres régions en développement, les principales causes de mortalité maternelle en Afrique sont les hémorragies et l'hypertension (selon l'ONU, 2010).

7.2.2 Principales causes de décès des jeunes Africains

Selon la CEA (2009), la principale cause de décès chez les jeunes Africains sont le VIH et le sida, représentant plus de 53% des cas, suivi des conditions des mères avec un taux de 16,7%, de la tuberculose à 4,5%, des maladies sexuellement transmissibles autres que le VIH et le sida à 1,7%, et du paludisme à 1,5%. Les causes non naturelles de décès - en particulier les accidents de circulation et les actes de violence – constituent une autre menace majeure pour les jeunes Africains, surtout les mâles.

7.3 Les Invalidités

De nombreuses personnes en Afrique sont quotidiennement affaiblies par la malnutrition et les maladies, les risques environnementaux, les catastrophes naturelles, les accidents de circulation et de travail, les troubles civils et les guerres. Des invalidités évitables résultent également des maladies transmissibles, maternelles, périnatales et des blessures. Ces handicaps entraînent généralement des incapacités associées aux inconvénients et à la discrimination (UA, 2009). En ce qui concerne les jeunes Africains handicapés, ces conséquences sont l'impossibilité de fréquenter l'école et éventuellement d'être en mesure de travailler (Jonsson et Wiman, 2001; Corroon et Stewart, 2008). Les personnes handicapées sont également exclues (ou du moins ne sont pas prises en compte) des services de santé et des programmes liés au VIH (selon Tuoko et al. 2010).

7.4 Santé mentale

La pauvreté généralisée, la consommation de l'alcool et la toxicomanie ainsi que les troubles sociaux et politiques connus dans la plupart des régions d'Afrique créent des conditions propices à une mauvaise santé mentale chez les jeunes qui sont directement touchés. Au cours des trois décennies écoulées depuis l'identification du VIH et du SIDA, de très nombreux jeunes ont grandi dans un environnement où ils ont été affectés par l'état de santé et les décès de leurs parents liés à l'épidémie. Généralement, les enfants eux-mêmes sont victimes de discrimination et de stigmatisation à cause de la condition des parents. À cet égard, le développement de nombreux enfants a été affecté par les difficultés socio-économiques et les changements résultants de l'épidémie. Bien que les données manquent sur la prévalence des

² Défini comme le nombre de décès maternels pour 100.000 naissances vivantes

problèmes de santé mentale chez les jeunes en Afrique, il est presque impossible de s'attendre à ce que des enfants exposés à ce type de traumatisme jouissent d'une santé mentale optimale. La dépression et d'autres troubles psychosociaux sont d'autres situations susceptibles de survenir en raison du manque de possibilités d'accès à l'école ou d'opportunités d'emplois décentes.

7.5 Conditions de santé non contagieuses liées au mode de vie

De nouveaux problèmes de santé comme le diabète, les blessures accidentelles des enfants et l'obésité des enfants ont introduit des besoins de soins de santé complexes chez les jeunes qui nécessitent des systèmes de santé appropriés pour la prévention, le diagnostic et la gestion de ces conditions en temps opportun.

7.6 Sommaire des points

- En dépit d'une baisse de la fécondité générale en Afrique, le taux de fécondité des adolescentes en Afrique subsaharienne demeure le plus élevé dans le monde. Les principaux facteurs sous-jacents comprennent un faible taux d'utilisation de contraceptifs et la pratique généralisée des mariages d'enfants.
- Les mutilations génitales féminines continuent d'être un problème majeur pour les jeunes femmes africaines, en particulier dans le nord et l'est de l'Afrique.
- La pauvreté répandue et les bouleversements sociaux et politiques connus dans la plupart des régions d'Afrique créent des situations propices à une mauvaise santé mentale chez les jeunes qui sont directement touchés.

7.7 Recommandations pour les mesures à prendre par les gouvernements africains

- Adopter et mettre en œuvre des cadres continentaux d'orientation sur la santé et le bien-être, y compris le Cadre d'orientation continental de 2005 pour la promotion des droits et de la santé en matière de sexualité et de reproduction et le Plan d'action continental pour la Décennie africaine des personnes handicapées (1999-2009).
- Mettre pleinement en œuvre le Plan d'action de Maputo 2006 sur la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction, en mettant un accent particulier sur le volet des jeunes.
- Sensibiliser et mobiliser les acteurs et les partenariats clés en vue de soutenir les activités de sensibilisation en matière de respect des législations sur l'âge légal minimum de mariage et sur l'application des sanctions juridiques contre les mutilations génitales féminines.

8. Le VIH / SIDA et autres maladies contagieuses

└ Afrique subsaharienne continue à porter le fardeau de la pandémie de VIH / SIDA. Selon les chiffres de l'ONUSIDA, la région comptait pour 72% des nouvelles infections en 2008 et pour 68% du nombre global de personnes vivant avec le VIH en 2009 (ONU, 2010; ONUSIDA, 2010). ONUSIDA a en outre fait rapport que durant la seule année 2009 un nombre de 1,3 millions d'adultes et d'enfants sont décédés en raison du sida en Afrique subsaharienne et que plus de 15 millions sont décédés dans la région depuis le début de l'épidémie au début des années 1980 (ONUSIDA, 2010).

8.1 Le VIH et le sida chez les jeunes

8.1.1 Prévalence du VIH

Beaucoup de nouveaux cas de VIH dans le monde sont des jeunes de 15-24 ans (UNICEF, 2011) et l'Afrique ne fait pas exception. Tel qu'indiqué au Chapitre 7, le VIH et le SIDA sont la principale cause de décès des jeunes hommes et femmes sur le continent. Les données disponibles montrent que la prévalence du VIH chez ce groupe d'âge en Afrique est la plus élevée de toutes les régions majeures du monde (Tableau 8.1).

Tableau 8.1: Sélection d'indicateurs de prévalence du VIH et prévention, 2005-2009

Région	Prévalence du VIH chez les jeunes (15-24), 2009	% de jeunes ayant une connaissance détaillée du VIH 2005-2009		% de jeunes qui ont utilisé un condom au cours du dernier rapport à haut risque 2005-2009	
		Mâle	Femelle	Mâle	Femelle
Afrique	1.9	32	23	48	34
Afrique subsaharienne	2.3	34	26	48	34
Afrique de l'est et australe	3.4	41	33	54	37
Afrique de l'ouest et Afrique centrale	1.4	28	20	43	33
Moyen-Orient & Afrique du nord	0.2	NA	NA	NA	NA
Asie du sud	0.1	36	17	38	22
Asie de l'est & Pacifique	<0.1	NA	24	NA	NA
Amérique latine & Caraïbes	0.2	NA	NA	NA	NA
Pays industrialisés	0.1	NA	NA	NA	NA
Monde	0.4	NA	20	NA	NA

Source: UNICEF (2011).

Note: NA = Données non disponibles.

Conformément à la tendance mondiale, il a été montré que les jeunes femmes sont plus susceptibles que leurs homologues masculins de contracter le VIH. Bien que l'une des explications de cette différence entre les sexes soit que du point de vue anatomique il est plus facile pour les femmes de contracter le VIH et autres MST que les hommes (Banque mondiale, 2003; Temah, 2007), une certaine littérature montre que, dans beaucoup de sociétés africaines, cette vulnérabilité est alimentée par la position socioéconomique des femmes, en particulier la dépendance économique, le rôle du pouvoir dans les relations sexuelles et les normes socioculturelles qui encouragent l'inégalité entre les hommes et les femmes. Il a de même été

avancé, par exemple, que l'accès des femmes relativement limité aux ressources économiques et à leur contrôle, rend plus probable leur échanges de relations sexuelles pour de l'argent ou des faveurs, et moins probable qu'elles négocieront pour des pratiques sexuelles plus saines, et qu'elles abandonneront une relation perçue comme étant violente ou à risque (Tillotson et Maharaj, 2001; Jewkes et al, 2003; Banque mondiale, 2003; Auerbach et al, 2006; Temah, 2007).

8.1.2 Connaissances détaillées du VIH

Reconnaissant la vulnérabilité des jeunes au VIH/SIDA, de nombreux gouvernements - y compris presque tous les pays d'Afrique subsaharienne - ont réaffirmé la poursuite de leurs efforts pour combattre l'épidémie en signant la Déclaration d'engagement pris à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au VIH / SIDA (UNGASS) en 2001, où les gouvernements ont convenu, entre autres, de veiller à ce que "d'ici 2010, au moins 95% des jeunes hommes et femmes âgés de 15 à 24 ans aient accès à l'information, à l'éducation, y compris l'éducation par les pairs et l'éducation sur le VIH »(ONU, 2001a). C'est probablement à la suite de tels engagements que la majorité des jeunes dans le monde ont *entendu parler* du VIH et du SIDA (Monasch et Mahy, 2006). Toutefois, tel qu'indiqué dans le Tableau 8.1, le taux de connaissance générale du VIH³ chez les jeunes âgés de 15-24 ans est très faible dans beaucoup de pays africains, en particulier chez les femmes, bien qu'ils ne soient pas sensiblement inférieurs à ceux d'autres régions en développement.

Des preuves montrent qu'il n'y a pas un seul facteur ni évènement qui puisse expliquer la persistance des comportements sexuels dangereux chez les jeunes d'Afrique dans le contexte du taux élevé de prévalence du VIH.

8.1.3 Utilisation de préservatifs

Outre une faible connaissance fonctionnelle de la transmission du VIH, la faible utilisation de préservatifs peut jouer un rôle majeur dans la forte prévalence du VIH chez les jeunes. Des preuves existent que l'utilisation de préservatifs est relativement faible chez les jeunes en Afrique, avec moins de la moitié des hommes et des femmes déclarant avoir utilisé un préservatif la dernière fois qu'ils ont eu des rapports sexuels à haut risque (Tableau 8.1). Des études menées en Afrique du Sud ont également montré que, malgré une augmentation notable de l'utilisation de préservatifs par les jeunes, l'incohérence de cette utilisation reste un défi majeur, la moitié des jeunes ayant déclaré qu'ils pratiquent systématiquement des relations sexuelles sûres (Makiwane et Mokomane, 2010).

8.2 Autres maladies contagieuses

Compte tenu du lien bien établi entre le VIH et la tuberculose (TB), la prévalence élevée du VIH chez les jeunes Africains peut expliquer la raison pour laquelle la tuberculose est l'une des principales causes de décès chez ce groupe d'âge, tel que mentionné au Chapitre 7. Une autre maladie transmissible majeure chez les jeunes en Afrique est le paludisme qui représente 1,5% de tous les décès des jeunes et est une cause importante d'hospitalisation d'adolescents dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne avec une transmission stable du paludisme (Brabin et Brabin, 2005).

³ « Connaissance détaillée » est définie comme la capacité d'identifier correctement deux moyens d'éviter la transmission sexuelle du VIH et de rejeter trois conceptions erronées sur le VIH

8.3 Sommaire des points

- Le taux de prévalence du VIH chez les jeunes en Afrique est le plus élevé de toutes les régions majeures du monde.
- Le manque de connaissances détaillées sur la transmission du VIH et une faible utilisation de préservatifs sont quelques-uns des principaux facteurs sous-jacents.
- La tuberculose et le paludisme sont d'autres principales maladies transmissibles qui entraînent la mort des jeunes Africains.

8.4 Recommandations pour les mesures à prendre par les gouvernements africains

- Agir sur la base de preuves (voir Bertozzi et al, 2008; Coates et al, 2008.) qui montrent que les interventions de prévention du VIH en faveur des jeunes devraient être globales et synergiques, en y intégrant un ensemble complexe d'interventions et d'approches biomédicales, comportementales et communautaires.
- Adopter des programmes qui aident les personnes à prévenir la transmission, solliciter de vastes initiatives susceptibles de transformer les normes et les comportements des groupes sociaux et accroître l'accès aux outils qui permettent de réduire la probabilité de la transmission biologique tels que le traitement des IST.

9. La toxicomanie

La toxicomanie se réfère à l'usage nocif ou dangereux de substances psycho actives, y compris l'alcool et les drogues illicites (OMS, 2011A / B). Selon l'OMS, ces substances peuvent conduire à un syndrome de dépendance, défini comme un ensemble de phénomènes comportementaux, cognitifs et physiologiques survenant après une utilisation répétée et entraînant généralement un fort désir de consommer la substance, des difficultés à contrôler son utilisation et la persistance de son utilisation malgré les conséquences catastrophiques. La toxicomanie affecte également la capacité des individus à fonctionner comme des êtres libres et conscients, capables de prendre des mesures pour répondre à leurs besoins (Global Youth Network, 2011).

Le lien entre les jeunes et la toxicomanie est important non seulement parce que l'utilisation de ces substance commence généralement au cours des jeunes années, mais aussi parce que les jeunes, dans presque tous les pays, ont tendance à abuser de ces substances et de manière plus dangereuse que ne le font les personnes âgées (ONU, 2001b ; Roberts, 2003). Malgré cela, des informations sur l'ampleur de l'utilisation abusive de narcotiques chez les jeunes sont souvent insuffisantes et les données disponibles ne permettent pas d'effectuer systématiquement des comparaisons. Des enquêtes sont généralement menées pour différentes années et ont souvent recours à l'échantillonnage et aux méthodes de collecte de données (ONU, 2001b). Le présent chapitre est par conséquent basé sur plusieurs petits échantillons qui fournissent quelques indications sur la tendance de l'utilisation de narcotiques par les jeunes en Afrique. Un accent particulier est mis sur la consommation d'alcool, l'usage du tabac et des drogues illicites.

9.1 Utilisation abusive de l'alcool

De nombreuses cultures ont recour à la consommation de l'alcool (Roberts, 2003). Dans de nombreuses sociétés traditionnelles africaines, par exemple, la première boisson était généralement prise dans un contexte très rituel et cérémoniel ayant une signification positive pour ces sociétés ; cette consommation était clairement contrôlée et essentiellement réservée aux adultes (selon Peltzer et Phaswana, 1999). Ce qui est contraire aux pratiques de la société contemporaine, où l'alcool est la substance la plus consommée par les jeunes du monde entier (selon Roberts, 2003; Moreira et al, 2009) et entraîne le plus grand fardeau dans la santé publique, en raison surtout de graves problèmes de santé liés à la consommation d'alcool provoquant des luttes, des accidents et la réalisation de rapports sexuels non protégés chez les adolescents et les jeunes adultes (Jernigan, 2001). Les données du Rapport relatif à la situation sur l'Alcool et la Santé dans le monde soumis récemment par l'OMS (OMS, 2011A) montrent que la consommation d'alcool en Afrique par les jeunes âgés de 13-15 ans va de moins de 5% au Sénégal à plus de 60% aux Seychelles (Tableau 9.1). Le Tableau 9.1 indique également qu'à l'exception de deux pays, les jeunes filles sont généralement moins enclines à consommer de l'alcool que leurs homologues masculins.

Tableau 9.1: Pourcentage d'élèves qui ont bu au moins une boisson contenant de l'alcool au cours d'un ou de plusieurs des 30 derniers jours, dans les pays des régions de l'OMS, à des durées diverses de 2003-2010

Membre de l'OMS	Mâle (%)	Femelle (%)
Bénin	18,2	12,5
Botswana	22,8	18,7
Ghana	26,4	29,3
Kenya	16,8	12,3
Malawi	5,3	2,5
Maurice	19,3	16,8
Maroc	5,5	1,6
Namibie	35	30,9
Sénégal	4	2
Seychelles	62,1	61,2
Swaziland	19,6	14,3
Ouganda	14,1	11,6
Zambie	38,7	45,2

Source: OMS (2011A).

Bien qu'il soit indiqué que la consommation actuelle d'alcool par les jeunes africains est, en moyenne, assez faible par rapport aux régions plus développées (Jernigan, 2001), il est tout de même estimée qu'elle est à la hausse pour diverses raisons qui comprennent la disponibilité des boissons alcoolisées, dont «alcopops» - boissons alcoolisées aromatisées au goût sucré et agréable. A ceci s'ajoute l'accès sans précédent des jeunes aux médias, qui sont utilisés par l'industrie de l'alcool pour inciter les jeunes par le biais de publicités puissantes. De plus, bien que certains jeunes Africains puissent considérer la consommation de l'alcool comme un loisir, «une activité récréative, pour beaucoup d'autres, il est utilisé pour atténuer les pressions dues aux situations difficiles tels que le chômage et d'autres mauvaises conditions du marché du travail (Voir le Chapitre 4) et les conséquences du VIH et du SIDA.

Certains jeunes Africains considèrent la consommation d'alcool comme un loisir, «une activité récréative ; pour beaucoup d'autres, l'alcool est utilisé pour atténuer les pressions dues aux situations difficiles tels que le chômage et la pauvreté.

9.2 Consommation du tabac

Le tabac - cause la plus importante de décès évitables dans le monde actuel - est le seul produit de consommation légale qui peut nuire à toute personne qui est exposée à sa fumée et tue jusqu'à la moitié de ceux qui l'utilisent comme préconisé (OMS, 2008). Malgré cela, son utilisation est répandue dans le monde, et il est généralement la première substance utilisée par les enfants et les jeunes. Il est fait rapport qu'environ 20% des jeunes fumeurs à travers le monde ont commencé à fumer avant l'âge de dix ans (Roberts, 2003), et la majorité des fumeurs adultes dans le monde ont commencé à fumer au cours de leur adolescence (Townsend et al, 2006).

La tabac est la principale cause de décès évitables dans le monde aujourd'hui et l'unique produit de consommation légale qui peut nuire à toute personne exposée à sa fumée, et tue la moitié de ceux qui l'utilisent tel que préconisé

Le Tableau 9.2 montre le taux de consommation du tabac par les jeunes âgés de 13-15 ans dans certains pays africains (ceux qui ont participé à l'Enquête mondiale sur la consommation du tabac par les jeunes effectuée par l'OMS - GYTS) pour la période 2000-2006. Le Tableau montre également que la proportion de jeunes consommant tout type de produit du tabac variait de 4,6% des

femmes de l'Érythrée à 42,6% des hommes au Mali. Ceux qui fumaient actuellement des cigarettes variaient de 0,4% des femmes en Tanzanie à 29,9% des hommes aux Seychelles. Globalement, sur 16 des 26 pays africains qui ont fait l'objet d'études au moins 15% des étudiants ont consommé un type de produit du tabac et dans 8 des 26 pays, un nombre similaire a consommé la cigarette.

Tableau 9.2: Consommation du tabac par les jeunes dans certains pays africains, 2000-2006

Pays	Enquête nationale /lieu où l'enquête a été effectuée	Année de l'enquête	Proportion consommant actuellement tout produit du tabac (%)		Proportion fumant actuellement des cigarettes (%)		Proportion exposée à la cigarette dans les foyers (%)	Proportion exposée à la cigarette en dehors des foyers
			Mâles	Femelles	Mâles	Femelles		
Benin	Atlantique Littoral	2003	14,6	5,8	11,2	1,8	21,5	39
Benin	Borgou Alibori	2003	29,3	11,8	19,2	2,6	30,7	41,4
Botswana	Nationale	2001	12,3	10,5	3,9	2,1	33	52,5
Burkina Faso	Ouagadougou	2006	19,9	6,7	14,1	2,4	32,9	48,8
Erythrée	Nationale	2006	7,8	4,6	2	0,6	18,4	37,3
Éthiopie	Addis Ababa	2003	9,9	4,9	2,5	0,7	14,9	41,2
Ghana	Nationale	2006	11,6	10,9	2,8	2,3	15,9	31,6
Cote d'Ivoire	Abidjan	2003	21,7	10,3	19,3	7,1	44,2	69,7
Kenya	Nationale	2001	14,2	11,4	8,7	4,7	27,2	43,2
Lesotho	Nationale	2002	22,4	17,7	16,6	4,8	39,5	60,4
Malawi	Nationale	2005	19,1	17,9	3,8	2,2	10,4	24,2
Mali	Bamako	2001	42,6	7,4	41,8	4,6	59,9	75,9
Mauritanie	Nationale	2006	31,5	29,5	20,3	18,3	42,7	53,6
Maurice	Nationale	2003	NA	NA	19,9	7,9	42,0	68,1
Mozambique	Maputo	2002	9,1	7,2	5	1,4	24,8	39,4
Namibie	Nationale	2004	28,6	22,9	21,9	16,1	40,3	58,5
Niger	Nationale	2006	15,2	8,0	11,7	1,1	30,3	52,3
Nigéria	Cross River State	2000	22,6	11,2	7,7	3,3	34,3	49,6
Sénégal	Nationale	2002	24,3	6,9	20,2	4,4	45,8	62,6
Seychelles	Nationale	2002	33,4	24,9	29,9	23,9	43,3	60,9
Afrique du Sud	Nationale	2002	29,0	20	21,0	10,6	34,9	43,4
Swaziland	Nationale	2005	14,7	9	8,9	3,2	23	50,9
Togo	Nationale	2002	19,6	9,7	14,9	4	28,2	59,8
Ouganda	Kampala	2002	11,9	11,3	3,7	2,6	16,6	46,2
Tanzanie	Arusha	2003	8,7	4,7	4	0,4	18,2	23,3
Zambie	Lusaka	2002	22,8	22,4	9,4	8,7	29,4	40,9
Zimbabwe	Harare	2003	12,7	7,3	6,1	3,2	27,4	56,4

Source: OMS (2008).

Note: NA = Données non disponibles.

Selon Warren et al. (2008), l'Afrique avait les plus bas niveaux d'exposition à la fumée de cigarette de seconde main (SHS) au cours de la semaine précédant les enquêtes. Parmi les six régions dans lesquelles l'enquête a été menée, le taux de SHS dans les foyers était le plus élevée en Europe (77,8%) et les plus faibles étaient enregistrés en Afrique. De même, l'exposition à la fumée de cigarette de seconde main dans les lieux publics était la plus élevée en Europe avec un taux de 86,1% et les taux les plus faibles étaient en Afrique avec 64,1% (Warren et al, 2008). Malgré cela, il est à noter que la SHS est un problème majeur en Afrique, étant donné que plus de la moitié des jeunes de 14 des 29 des pays africains étudiés avaient été exposés aux émanations de tabac en seconde main en dehors des foyers.

Warren et ses collègues ont en outre fait valoir que les autres facteurs qui encouragent davantage le tabagisme parmi les étudiants africains comprennent la publicité indirecte en faveur de la consommation du tabac. Ils soulignent, par exemple, que dans sept des pays africains étudiés, environ 60% des élèves ont déclaré qu'ils avaient étudié les dangers du tabac. Malgré cela, au moins 20% des étudiants dans 11 des pays étaient propriétaires d'un objet ayant le logo d'une marque de cigarette. Un autre facteur est que si de nombreux pays disposent des lois ou des règlements interdisant la vente de produits du tabac aux adolescents, les résultats des GYTS ont révélé qu'environ 70% des élèves qui fumaient ont déclaré qu'ils ne leur a pas été interdit d'acheter des cigarettes (Warren et al, 2008).

9.3 Consommation des drogues illicites

Comme dans de nombreuses régions du monde, des informations sur l'étendue de l'usage de drogues illicites chez les jeunes en Afrique sont sporadiques et les données existantes ne permettent pas de faire des comparaisons systématiques (ONU, 1999). Néanmoins, les données disponibles suggèrent en fait que le taux de l'usage de drogues illicites par les jeunes africains est, en général, relativement plus faible que celui enregistré dans d'autres régions en développement du monde (ONU, 2001b). Dans le même temps, toutefois, il semble que depuis les années 1990 l'abus de drogues, en particulier du cannabis, a augmenté lentement mais de manière constante dans plusieurs pays du continent. Le Tableau 9.3 illustre cette situation en utilisant les données de la période 1999-2008 qui étaient disponibles sur les jeunes.

Tableau 9.3 Utilisation de certaines drogues illicites dans certains pays africains, 1999-2008

Pays	Couverture (âge/classe)	% de jeunes qui ont consommé des drogues (Consommation à vie)	% des jeunes qui ont consommé des drogues au moins une fois au cours de l'année écoulée	% des jeunes qui ont consommé des drogues au moins une fois au cours du mois dernier	Année d'évaluation
Amphetamines – Groupe					
Ghana ¹	13–15	NA	7,6	NA	2007
Ghana ²	13–15	NA	5	NA	2007
Afrique du Sud	Ecole secondaire /college	6,9	NA	NA	2008
Cannabis					
Égypte	15–15	18,9	NA	NA	2006
Éthiopie	Jeunes (non définis)	11	NA	NA	1999
Ghana	13–15	NA	17,1	NA	2007
Kenya	10–24	18,9	NA	10,9	2004
Madagascar	15–19	NA	18,5	NA	2004
Maurice	14–18	10,9	2,2	NA	2004
Maroc	15–17	6,6	4,6	2,9	2005
Afrique du Sud	13–22	12,7	NA	9,7	2008
Cocaine					
Ghana	13–15	NA	2,9	NA	2007
Afrique du Sud	13–22	6,7	NA	NA	2008
Ecstasie-Groupe					
Afrique du Sud	13–17	3,2	1,2	NA	2006
Heroïne					
Maurice	14–18	1,2	NA	NA	2004
Afrique du Sud	13–22	6,2	NA	NA	2008

Source: Adapté de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) (2010).

Notes: 1: Les amphétamines (y compris des non stimulants ATS)

2: La Méthamphétamine NA = Données non disponibles.

Bien que l'information sur la consommation de drogues en Afrique soit limitée, des témoignages suggèrent que, comme dans la plupart des sociétés et des pays à travers le monde, cette consommation est plus élevée chez les jeunes vivants dans des circonstances difficiles qui ont été identifiés comme étant particulièrement vulnérables. Il s'agit notamment des enfants qui travaillent, des jeunes non scolarisés, des jeunes réfugiés et des jeunes handicapés. D'autres sont des jeunes incarcérés et ceux qui sont dans des institutions, des jeunes issus de familles dysfonctionnelles, des jeunes qui ont été victimes d'abus sexuels et des jeunes qui vivent et travaillent dans la rue (Roberts, 2003). S'agissant de ce dernier groupe, des substances susceptibles d'être inhalées comme la colle, les vernis à ongles, les liquides des briquets, les diluants pour peinture, l'essence et les liquides correcteurs sont des substances de choix, car elles coûtent relativement moins chères et peuvent facilement être achetées par un grand nombre de ces jeunes.

En Afrique comme dans la plupart des sociétés et des pays, la consommation de drogues est plus élevée chez les jeunes vivants dans des circonstances difficiles qui ont été identifiés comme étant particulièrement vulnérables.

Selon l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC, 2010), le trafic de drogue est un autre problème qui devient de plus en plus une menace grave pour la protection des jeunes en Afrique. Les jeunes sont particulièrement susceptibles d'être enrôlés dans le commerce de drogues en raison du niveau élevé du chômage qui les touche ; ils sont exploités par des riches associations tant internationales que locales.

9.4 Sommaire des points

- Bien que la consommation d'alcool chez les jeunes africains soit, en moyenne, inférieure à celle des régions plus développées, les données disponibles montrent qu'elle est en hausse.
- De nombreux jeunes Africains sont exposés à la fumée de cigarette de seconde main à la maison et dans les lieux publics.
- En dépit des informations limitées sur l'usage de drogues en Afrique, des témoignages suggèrent que, comme dans la plupart des sociétés et des pays, la consommation du tabac est plus élevée chez les jeunes vivant dans des situations difficiles.
- Les jeunes Africains sont de plus en plus utilisés pour le trafic de drogues.

9.5 Recommandations pour les mesures à prendre par les gouvernements africains

- Renforcer l'application des lois - que la plupart des pays africains ont adoptées- en stipulant clairement les restrictions d'âge pour la vente et la consommation d'alcool et de tabac.
- Améliorer la sécurité économique et les opportunités pour des activités récréatives saines en faveur des jeunes.
- Renforcer les capacités nationales et régionales des institutions d'application de la loi pour faire face à la question de l'usage de drogues illicites et du trafic de drogues.
- Outre les fonctions de maintien de l'ordre, et avec l'appui des partenaires du développement, intégrer la prévention de consommation de drogues dans des programmes de développement plus vastes en faveur des jeunes et portant sur les aspects sanitaires, sécuritaires et économiques.
- Établir des systèmes efficaces de contrôle pour le suivi régulier des tendances de la criminalité et de la violence juvénile et mettre en œuvre des stratégies de prévention fondées sur des preuves et renforcées par les droits de l'homme et les valeurs de développement.

10. Criminalité et violence des jeunes

Les Principes directeurs des Nations Unies pour la prévention de la délinquance juvénile (Principes directeurs de Riyad) stipulent que «le comportement ou la conduite des jeunes qui n'est pas conforme à l'ensemble des normes et valeurs sociales fait souvent partie du processus de maturité et de croissance et tend à disparaître spontanément pour la plupart des individus avec la transition vers l'âge adulte "(Salagaev, 2003: 191)

Outre les incapacités, les blessures résultant de la violence sont l'un des trois principaux tueurs des jeunes en Afrique— après le VIH/SIDA et la tuberculose

Toutefois, ces comportements deviennent préoccupants lorsque les jeunes semblent les adopter pour le long terme comme une "carrière". Les données disponibles montrent que si des interventions efficaces ne sont pas mises en œuvre en temps voulu, dès que les jeunes atteindront la maturité ils continueront de faire montre de mauvais comportements qui augmentent leur risque de passer leur vie dans des institutions pénitentiaires d'adultes délinquants. Le présent chapitre traite de certaines des causes et des conséquences de la criminalité juvénile et de la violence en Afrique.

10.1 Criminalité chez les jeunes en Afrique

Bien que des données détaillées spécifiques à l'Afrique ne soient pas disponibles, il a été rapporté que, dans pratiquement toutes les régions du monde, à l'exception des États-Unis, les taux de criminalité chez les jeunes a augmenté au cours des années 1990. Le nombre de jeunes ayant commis des crimes est passé de 80 millions en 1992 à 150 millions en 2000 (selon Salagaev, 2003). Une étude nationale menée en Afrique du Sud - pays qui a des taux de criminalité particulièrement élevés - a révélé que:

... Près de la moitié (49,2%) de [4.409] répondants âgés de 12 à 22 ans sont personnellement familiers avec des personnes de leur communauté qui ont commis des actes criminels, y compris le vol, la vente de biens volés et le vol avec agression ou d'autres voies de fait. Plus d'un quart (28,8%) de ces participants ont été également familiers avec les membres de la communauté qui gagnaient leur vie par leur implication dans des activités criminelles. (Leoschut et Burton, 2005: 20)

La même étude a également révélé que 18,3% des jeunes répondants ont indiqué qu'ils avaient, dans le passé, envisagé de commettre ce qu'ils savaient être des actes criminels, tandis que 50,2% ont déclaré qu'ils ont commis ce qu'ils savaient être des infractions pénales (Pelser, 2008). Diverses théories existent sur les causes de la criminalité juvénile, mais le consensus est qu'il est essentiellement le résultat de multiples conséquences sociales, des conditions économiques et familiales (Farrington, 1996; Salagaev, 2003; Muhammad, 2008). De manière générale:

Les enfants qui, pour diverses raisons - y compris l'alcoolisme des parents, la pauvreté, l'éclatement de la famille, le grand nombre de membres de famille dans la maison, des mauvais traitements à la maison, le fléau croissant du VIH / sida, ou le décès des parents au cours des conflits armés - sont orphelins ou non accompagnés et dépourvus de moyens de subsistance,

de logement et d'autres nécessités de base, sont les plus susceptibles de tomber dans la délinquance juvénile. (Salagaev, 2003: 191).

10.2 La violence chez les jeunes en Afrique

La violence des jeunes se réfère à une forme de comportement interpersonnel qui comprend des actes de violence de nature à causer des dommages émotionnels et physiques tels que la brutalité, des gifles ou des coups, et d'autres comportements qui peuvent entraîner des blessures graves ou la mort tel que le vol et les voies de fait avec ou sans armes (CDC, 2010). Ces comportements comprennent également la violence et les abus sexuels, qui ont tendance à affecter davantage de femmes que d'hommes.

Les conséquences de la violence chez les jeunes varient dans la mesure où certains sont immédiats alors que d'autres sont à long terme. Quelques-unes des conséquences immédiates sont les effets négatifs sur la santé, telles que les blessures et l'infection du VIH. La violence des jeunes entrave d'autres objectifs de la société tels qu'encourager les jeunes à achever leurs études étant donné que certains actes de violence se produisent dans les écoles et la participation peut être affectée lorsque les jeunes ne se sentent pas en sécurité (CDC, 2010). Les blessures causées par des agressions peuvent également nuire à la productivité des jeunes qui occupent des emplois formels et d'autres activités économiques qui assurent leur subsistance. Outre la perte de temps, la violence peut causer des blessures graves menant à l'utilisation croissante des ressources en soins de santé (services d'urgence et de traumatologie et d'hospitalisation) par un secteur de la population normalement considéré comme sain. Les blessures liées à la violence peuvent entraîner des invalidités et sont l'une des trois premières causes de décès de jeunes hommes en Afrique - après le VIH/SIDA et la tuberculose (CEA, 2009).

10.3 Les jeunes victimes de la criminalité et de la violence

La plupart des études et des programmes de lutte contre la criminalité et la violence des jeunes sont concentrées sur les jeunes en tant qu'auteurs, alors que les jeunes sont également victimes d'actes criminels et de violence (Salagaev, 2003). Par exemple, les conclusions de l'Enquête nationale effectuée en 2003 sur les victimes de la criminalité par l'Institut d'études en matière de Sécurité en Afrique du Sud (Burton et al., 2004) et l'Enquête nationale sur la jeunesse menée en 2005 sur le traitement injuste des jeunes (Leoschut et Burton, 2006) a montré, entre autres, que les jeunes en Afrique du Sud sont attaqués environ huit fois plus que les adultes et sont également victimes de vols quatre fois plus que les adultes. Une étude effectuée par Leoschut et Burton (2006) a en outre révélé que:

- 52,4% des victimes de vols ont déclaré que leurs biens ont été volés à l'école et 31,2% ont dit que leurs biens ont été volés à leur domicile.
- Il a été déclaré que les attaques ont été effectuées à l'école (26%), dans des lieux publics (21,6%) et à la maison (19,6%).
- De manière générale il a été rapporté que les vols ont eu lieu dans les rues du quartier résidentiel des victimes (32%), à l'école (13,7%) et à la maison (7,6%).
- La quasi-totalité (92,9%) des victimes ont déclaré être en mesure d'identifier les auteurs.

En termes de violence ou d'abus sexuels, les facteurs sous-jacents sont notamment la pauvreté, l'exclusion sociale et économique et les faibles niveaux d'éducation. Dans l'ensemble,

les jeunes femmes peuvent être attirées dans le commerce du sexe par des promesses de possibilités d'emploi, d'éducation ou en échange d'espèces (UNICEF, 2011).

10.4 Sommaire des points

- Bien que des données fiables ne soient pas disponibles, il existe des preuves que les jeunes en Afrique sont de plus en plus impliqués dans la criminalité et la violence en qualité tant d'auteurs que de victimes.
- Les principales raisons de cette situation sont notamment la pauvreté et l'exclusion socio-économique.

10.5 Recommandations pour des mesures à prendre par les gouvernements africains

- En raison du fait que les aspects, modèles et types spécifiques de criminalité et de violence chez les jeunes en Afrique sont encore mal comprises, les gouvernements devraient mettre en place des systèmes efficaces de collecte de données et mener des recherches approfondies sur ces questions en vue de comprendre leur dynamique dans le continent.
- Établir des systèmes efficaces de contrôle de routine des tendances de la criminalité et de la violence juvéniles.
- Renforcer l'éducation et les possibilités d'emplois afin de réduire la nécessité de s'engager dans la criminalité et la violence.
- Investir dans les activités de loisirs pour les jeunes
- Renforcer les institutions chargées de l'application de la loi.
- Mettre en œuvre des stratégies de prévention et d'interventions spécifiques au contexte pour rendre les écoles plus sûres et exemptes de violence et de criminalité.

11. Participation civique

La participation ou l'engagement individuel - concept qui s'est graduellement imposé dans toutes les régions du monde au cours des deux dernières décennies - a été défini(e) comme des actions individuelles et collectives visant à identifier et à traiter les questions d'intérêt public (American Psychological Association, 2007). Elle (il) peut également décrire le sens de responsabilité personnelle des individus vis-à-vis du respect de leurs obligations au sein d'une communauté. La participation civique peut donc prendre de nombreuses formes – du bénévolat, la participation à une organisation, à la participation électorale. Ketter et al. (2002) classe les différentes formes en trois vastes groupes : la participation civique, électorale et l'expression politique tel qu'indiqué au Tableau 11.1

La participation civique des jeunes joue un rôle crucial en rendant les gouvernements plus responsables et plus efficaces en matière de réduction de la pauvreté.

Tableau 11.1: Mesures de la participation civique

Participation civique	Participation électorale	Expression politique
Résolution des problèmes de la communauté	Voter régulièrement	Contacteur les responsables
Volontariat régulier pour une organisation non électorale	Persuader d'autres à voter	Contacteur les medias d'impression
Adhésion active à un groupe ou une association	Proposer des boutons, des insignes, des autocollants	Contacteur les medias de radiodiffusion
Participation aux activités de mobilisation de fonds (courses/marches/ équitation	Participer aux campagnes politiques	Protester
Autres activités de mobilisation de fonds pour la charité	Volontariat pour le candidat ou pour des organisations politiques	Envoyer des pétitions en ligne
		Rédiger des pétitions
		Boycotter
		Prospecter

Source: Adapté de Ketter et al. (2002).

La participation civique des jeunes est, entre autres, un élément crucial pour rendre les gouvernements plus responsables et plus efficaces en matière de réduction de la pauvreté. Cela est particulièrement le cas en Afrique, étant donné que les jeunes représentent une proportion importante de la population (voir Chapitre 2) et que par ailleurs, ils sont de plus en plus instruits (voir Chapitre 3) et ont des attentes élevées des gouvernements pour ce qu'ils devraient faire pour améliorer leurs niveaux de vie (CEA, 2009).

L'engagement communautaire accroît le sens de citoyenneté et de fierté civique chez les jeunes et leur donne un sens accru de leur efficacité.

Selon le *Rapport mondial sur la jeunesse 2003: La situation des jeunes dans le monde* (ONU, 2003), les initiatives civiques des jeunes vont de la participation aux conférences internationales à la mise en œuvre des projets et des programmes participatifs aux niveaux local et national. D'autres initiatives impliquent la création d'organisations de jeunes telles que les clubs, les associations, les réseaux, les comités et les parlements. Les innovations en matière de participation civique (2010: iii) sont donc résumées comme suit :

- Les programmes d'engagement civique des jeunes leur permettent de prendre activement part au développement de leurs communautés tout en acquérant de l'expérience, des

connaissances, des valeurs et des compétences de vie nécessaires pour assurer la réussite dans la carrière, l'éducation et la vie communautaire.

- Les jeunes qui sont engagés dans des services utiles à leurs communautés acquièrent des gains précieux, des compétences pour le monde réel permettant d'améliorer leurs possibilités d'emploi sur les marchés du travail compétitifs actuels, permettant ainsi de lutter contre le taux élevé du chômage des jeunes.
- L'engagement communautaire accroît de même le sens de citoyenneté et de fierté civique chez les jeunes, leur donne un sens accru de leur efficacité, et diminue leur probabilité d'adopter des comportements dangereux.
- En sollicitant la participation des jeunes et en encourageant leur sens de responsabilité sociale, les programmes de participation civique des jeunes renforcent la société civile.

11.1 Participation civique des jeunes en Afrique

La participation civique des jeunes n'est pas un fait nouveau en Afrique. Beaucoup de jeunes sur le continent - par le biais des organisations de la société civile telles que les associations d'étudiants - ont été au centre des luttes coloniales qui ont caractérisé l'Afrique entre les années 1960 et 1990 (Ntsabane et Ntau, 2006). En Afrique du Sud, par exemple, les jeunes ont été une composante cruciale dans l'attaque et le renversement final du régime de l'apartheid (Richter et al, 2005). Cette section porte sur la portée de la participation civique des jeunes en Afrique en se basant sur la typologie de Ketter et al. (Voir le Tableau 11.1).

La plupart des pays africains ont des ministères ou des départements qui ont le mandat clair de traiter des questions des jeunes, et beaucoup ont adopté des politiques et des conseils en faveur des jeunes.

11.1.1 Engagement civique

La participation aux organisations des jeunes et de la communauté est considérée comme un indicateur important de l'engagement civique des jeunes et prédit leur participation ultérieure dans les affaires communautaires et politiques (et al, 2005). Depuis 1969, l'Assemblée générale des Nations Unies a fait pression pour que les politiques en faveur des jeunes, les conseils de la jeunesse et la participation des jeunes dans le cadre des objectifs généraux du développement (ONU, 1969) soient développés. Le Tableau 11.2 illustre le niveau d'engagement civique des jeunes en Afrique, grâce à la présence de politiques nationales pour les jeunes, des ministères ou des départements de la jeunesse et des conseils nationaux des jeunes. Le Tableau montre aussi que la plupart des pays africains ont des ministères ou départements qui ont pour mandat explicite de résoudre les problèmes des jeunes. Les politiques et conseils nationaux des jeunes sont également des véhicules habituels pour la participation des jeunes dans de nombreux pays d'Afrique (CEA, 2009).

Tableau 11.2: Existence de ministères ou de départements des jeunes, d'une politique nationale pour les jeunes et d'un conseil national de la jeunesse dans certains pays africains en 2008

Pays	Ministère	Politique nationale pour les jeunes	Conseil national pour les jeunes
Botswana	√	√	√
Burundi	√	√	NA
Côte d'Ivoire	√	?	√
Ghana	NA	√	√
Congo, RDC	√	NA	√
Gambie	√	√	√
Kenya	√	√	NA
Lesotho	√	NA	√
Libéria	√	√	NA
Malawi	√	√	√
Namibie	√	√	√
Niger	√	NA	√
Nigéria	NA	NA	√
Rwanda	√	√	NA
Sénégal	√	NA	NA
Sierra Leone	√	√	√
Afrique du Sud	√	√	√
Soudan	√	√*	-
Tanzanie	√	√	NA
Ouganda	NA	√	√
Zambie	√	√*	√
Zimbabwe	√	√	NA

Source: Innovations dans la participation civique (2010).

Note: NA = Données non disponibles.

La CEA a indiqué que de nombreux conseils nationaux de jeunes ont activement cherché des opportunités en vue de la participation des jeunes dans l'élaboration des politiques, mais les preuves de leur succès sont difficiles à trouver. Plusieurs parlements nationaux et régionaux de jeunes ont également été mis en place en Afrique, y compris le *Parlement des jeunes de l'Union du fleuve Mano* (un réseau sous-régional des jeunes, étudiants, journalistes, praticiens du développement et militants des droits humains dans le bassin du fleuve Mano - Libéria, en Sierra Leone et Guinée - qui militent en faveur de la paix, des droits de l'homme, et du développement des jeunes hommes, femmes et de leurs communautés) et le *Parlement africain des jeunes* (un réseau continental de jeunes leaders, bâtisseurs de la paix et militants sociaux de 50 pays africains). Toutefois, il y a peu de preuves d'activités en cours au sein de ces parlements.

11.1.2 Participation électorale

Pendant longtemps, les élections ont été une caractéristique de nombreux systèmes politiques africains. Bien qu'elles aient varié dans la forme et la signification, elles ont toutes, tendance à représenter des procédures institutionnalisées pour le choix des responsables (Ntsabane et Ntau, 2006). Par exemple, à l'instar d'autres parties du monde, la plupart des pays africains ont fixé à 18 ans l'âge minimum de vote. Cela permet à la majorité des jeunes de participer au processus électoral.

Le manque d'intérêt pour voter est un trait dominant chez les jeunes et des témoignages ont révélé que la participation des jeunes à la vie politique dans le continent semble décliner.

Le manque d'intérêt pour voter reste une caractéristique dominante chez les jeunes Africains, et des témoignages montrent que la participation des

jeunes au processus politique dans le continent semble décliner (EISA, 2011). Cette baisse se traduit, entre autres, par la faible proportion de jeunes qui s'inscrivent et/ou participent au vote. A titre d'exemple, en utilisant des données provenant d'enquêtes menées dans 18 pays de l'Afrique subsaharienne au cours de 2005-2006, le Tableau 11.3 montre que les jeunes votent moins que leurs homologues âgés dans tous les pays du projet AfroBaromètre⁴. Le fait de ne pas s'enregistrer pour voter est une des principales raisons pour lesquelles les jeunes Africains sont moins susceptibles de voter (Tableau 11.4).

Tableau 11.3: Participation électorale dans certains pays de l'Afrique subsaharienne, 2005-2006

Pays	Jeunes	Personnes âgées	Différence
Benin	80	95	-16
Botswana	52	79	-27
Cap- Vert	43	86	-43
Ghana	84	90	-6
Kenya	44	81	-38
Lesotho	43	86	-43
Madagascar	57	88	-30
Malawi	69	89	-20
Mali	63	85	-22
Mozambique	71	89	-18
Namibie	65	92	-28
Nigeria	60	83	-23
Sénégal	41	80	-40
Afrique du Sud	64	85	-21
Tanzanie	59	95	-36
Ouganda	66	93	-26
Zambie	45	77	-33
Zimbabwe	56	87	-31
<i>Moyenne</i>	<i>59</i>	<i>86</i>	<i>-27</i>

Source: Chikwanha et Masunungure (2007).

Tableau 11.4: Raison du manque de participation électorale dans certains pays choisis de l'Afrique subsaharienne, 2005-2006

Participation électorale	Tous les participants			Jeunes		
	Jeunes	Personnes âgées	Différence	18-25	26-30	>30
On voté au cours des élections	59	86	-27	48	77	86
On décidé de ne pas voter	1	1	0	1	1	1
N'ont pas trouvé le bureau de vote	0	0	0	0	0	0
On été empêchés de voter	0	1	-1	1	0	1
N'ont pas eu le temps d'aller voter	1	1	0	1	1	0
N'ont pas voté pour d'autres raisons	3	2	1	3	4	2
N'ont pas été enregistrés	35	8	27	47	16	8

Source: Chikwanha et Masunungure (2007).

Lors d'un atelier sur la participation des jeunes dans les processus politiques en Afrique australe, l'Institut électoral pour la durabilité de la démocratie en Afrique (EISA) a conclu qu' «il semblerait que la non participation au processus démocratique soit une indication du cynisme que les jeunes pensent de la politique et des personnes qui y sont impliquées ». En fait, en utilisant les données des enquêtes du projet AfroBaromètre, Chikwanha et Masunungure (2007) ont observé que les jeunes en Afrique ont systématiquement moins confiance que leurs aînés

⁴ Le projet Afrobaromètre est un projet de recherche indépendant, non partisan, dans le cadre duquel une série d'enquêtes nationales sur l'attitude du public sur la démocratie et la gouvernance en Afrique. Voir site www.afrobarometer.org

aux institutions publiques, y compris les assemblées nationales, les commissions électorales indépendantes et, dans une moindre mesure, les partis politiques d'opposition (Tableau 11.5).

Tableau 11.5 Confiance aux institutions publiques par catégorie d'âge dans certains pays choisis de l'Afrique subsaharienne, 2005-2006

Institution	Jeunes	Personnes âgées	Différence
Président	60	68	-8
Assemblée nationale (Parlement)	53	58	-5
Commissions électorales Indépendantes	51	55	-4
Parti au pouvoir	52	59	-7
Partis politiques d'opposition	35	36	-1
Armée	61	67	-6
Police	55	61	-6
Cours	61	63	-2

Source: Chikwanha et Masunungure (2007)

11.1.3 Expression politique

En vue d'examiner la participation civique des jeunes de l'Afrique à travers leur expression politique, les enquêtes menées en 2005-2006 par le biais des enquêtes du projet AfroBaromètre ont révélé trois principaux modes de participation hors de l'arène électorale: assister à une réunion de la communauté, se joindre à d'autres pour poser un problème, et assister à une démonstration de marche ou de protestation. Les résultats présentés dans le Tableau 11.6 ont révélé que les jeunes africains sont plus susceptibles que leurs aînés de prendre part à des marches ou à des manifestations de protestation, mais beaucoup moins susceptibles d'assister à des réunions communautaires ou de soulever des questions qui les préoccupent.

Tableau 11.6: Participation politique par catégorie d'âge dans certains pays choisis d'Afrique subsaharienne, 2005-2006

Pays	Participation aux réunions de la communauté			Ont posé une question qui les préoccupe			Participation à une démonstration de protestation		
	Jeunes	Pers. âgées	Diff.	Jeunes	Pers. Âgées	Diff.	Jeunes	Pers. Âgées	Diff.
Bénin	48	62	-14	31	43	-12	12	12	0
Botswana	57	82	-25	55	59	-4	19	17	2
Cap- Vert	38	33	5	41	30	11	15	5	10
Ghana	46	62	-16	44	54	-10	9	6	3
Kenya	59	81	-22	54	68	-15	14	12	3
Lesotho	65	92	-27	51	77	-26	4	3	1
Madagascar	88	93	-5	66	74	-7	15	12	3
Malawi	81	79	2	34	39	-4	10	5	5
Mali	48	67	-20	22	38	-16	7	6	1
Mozambique	71	80	-9	65	73	-8	20	25	-5
Namibie	45	71	-26	26	49	-23	13	25	-13
Nigéria	42	63	-21	39	57	-17	15	17	-3
Sénégal	59	67	-8	41	48	-7	16	15	1
Afrique du sud	55	63	-7	42	47	-5	26	25	1
Tanzanie	73	86	-13	61	75	-13	14	18	-4
Ouganda	72	87	-15	57	72	-15	10	10	0
Zambie	57	72	-15	38	48	-10	10	10	0
Zimbabwe	54	75	-21	50	60	-11	10	7	3
Moyenne	59	73	-14	45	56	-11	13	13	1

Source: Chikwanha et Masunungure (2007).

11.2 Sommaire des points

- La participation civique des jeunes n'est pas un fait nouveau en Afrique. Toutefois:
- Il existe peu de preuves d'activités en cours au sein des organismes de jeunesse.
- Lorsque la participation civique des jeunes Africains est évaluée en fonction de trois indicateurs, à savoir: la participation civique, la participation électorale et l'expression politique, il est très clair que les jeunes Africains sont marginalisés.

11.3 Recommandations pour les mesures à prendre par les gouvernements africains

- Renforcer /créer des organisations de coordination de jeunes comme les conseils nationaux de la jeunesse et les parlements régionaux et nationaux des jeunes, dans la mesure où ces organes peuvent être des moyens efficaces par le biais desquels les décideurs peuvent consulter les jeunes dans le cadre des processus politiques et de prise de décision.
- En ce qui concerne l'expression des jeunes, prendre des mesures pour que les jeunes sentent qu'ils font partie intégrante des systèmes politiques et économiques de la société et non pas qu'ils en sont exclus (Chikwanha et Masunungure, 2007).
- Renforcer les institutions démocratiques parce que, si les jeunes n'ont pas confiance en ces institutions et «à moins qu'un grand nombre d'entre eux s'engage dans les divers processus d'auto-gouvernance, la démocratie [en Afrique] pourrait finir par n'être qu'une coquille vide, sans substance et un semblant de démocratie pour les dictateurs et les régimes autoritaires ...» (EISA, 2011: 1).

Dans l'ensemble, les recommandations suivantes faites par la CEA (2009) et Okojie (2006) méritent également d'être prises en compte:

- *Institutionnaliser la participation des jeunes.* Les gouvernements devraient offrir des possibilités et des environnements favorables pour permettre aux jeunes de participer à tous les niveaux du gouvernement, par exemple, en veillant à ce qu'ils occupent des sièges aux parlements nationaux en leur réservant des sièges et à ce qu'ils participent aux travaux des comités au niveau du village, local et régional.
- *Renforcer le rôle des partenaires du développement et des organes régionaux.* Les organisations régionales et internationales (l'Union africaine, le système des Nations Unies, la Communauté de développement de l'Afrique australe [SADC], la Commission économique des États de l'Afrique de l'Ouest [CEDEAO], etc.) devraient accroître la représentation des jeunes à toutes les réunions.

12. Technologies de l'information et des communications

Les TIC sont un terme général comprenant tout dispositif ou application de communication. Ils portent sur la radiodiffusion, la télévision, le téléphone cellulaire/portable, l'ordinateur, le matériel des réseaux et les logiciels, les systèmes par satellite, etc., ainsi que sur les divers services et applications qui lui⁵ sont associés. L'importance des TIC réside moins dans la technologie elle-même que dans sa capacité à créer un plus grand accès à l'information et aux communications par les populations qui ne sont pas servies de manière appropriée. Tel que démontré par Halewood et Kenny (2007), l'accès aux TIC et leur utilisation peuvent être un outil puissant de diffusion des connaissances et d'informations, de fourniture d'emplois et d'opportunités génératrices de revenu et de renforcement de la participation civique chez les jeunes.

A titre d'exemple, une enquête sociale menée dans 19 pays sur l'engagement politique européenne a révélé que les utilisateurs réguliers d'Internet sont considérablement plus en mesure d'être membres d'une organisation civique, d'avoir pris part à des boycotts de produits, d'avoir signé des pétitions et d'avoir fait des dons à un parti politique - ce qui permet la prise en compte des facteurs tels que l'âge, le sexe et le revenu. Ceci laisse à penser qu'une plus grande utilisation des TIC par les jeunes peut constituer une force permettant de décourager le faible engagement civique chez ce groupe d'âge de manière générale (Halewood et Kenny, 2007: 6). De même, Suoronta (2003) affirme que les jeunes utilisent les TIC pour obtenir des informations et l'assistance dans des domaines allant de la musique et du sport aux problèmes médicaux et psychologiques.

Malgré l'importance potentielle des TIC pour les jeunes, des études approfondies et des comparaisons effectuées sur l'utilisation des TIC par les jeunes sont entravées par le manque de statistiques appropriées mondiales (Suoronta, 2003). Ce dernier a fait valoir que "par rapport à la recherche sur la vision de télévision et des vidéos, des statistiques et des études sur l'utilisation des TIC chez les enfants et les adolescents sont relativement rares, même dans les pays ayant des niveaux élevés de développement et d'utilisation de la technologie de l'information " (Suoronta, 2003: 320). Le présent chapitre est basé sur les données disponibles à l'échelle de l'Afrique en tant qu'un indicateur d'accès des jeunes Africains aux TIC. Une autre tendance émergente – les réseaux sociaux - est également examinée dans cette section.

12.1 Accès aux technologies de l'information et des communications en Afrique

12.1.1 Accès au téléphone

Au cours des 15 dernières années, une augmentation sans précédent de l'accès aux services téléphoniques a été enregistrée en raison du coût abordable des technologies sans fil et de la libéralisation des marchés des télécommunications qui ont permis la mise en place de réseaux plus rapides et moins coûteux (Khalil et al. 2009). Selon l'Organisation des Nations Unies (2010), si l'utilisation des lignes téléphoniques fixes reste faible en Afrique (par exemple 1% en Afrique subsaharienne), l'utilisation de la technologie mobile est supérieure à 30%. Selon le

⁵ http://serachcio-midmaret.techtaget.com/sDefinton/,,sid183_gci928405,00.html. Récupérés le 28 février 2011

PNUD (2010) la proportion de la population africaine couverte par des réseaux mobiles en 2008 allait de 10% en Éthiopie à 99% au Botswana et à Maurice, et à 100% en Ouganda, en Afrique du Sud et en Tunisie. Bien que l'Afrique ne fasse pas actuellement parti des régions ayant le plus grand nombre de comptes mobiles chez les jeunes, l'Afrique subsaharienne devrait compter environ 108 millions d'abonnés âgés de moins de 30 ans en 2012 (Brown, 2011).

La technologie mobile est également de plus en plus utilisée pour des applications non phoniques, y compris les messages textes. Les innovations populaires chez les jeunes en Afrique comprennent Sembuse en Afrique de l'Est, le premier site du réseau des portables permettant la transmission de messages à bas prix jusqu'à 1000 caractères (par rapport à seulement 160 caractères pour le texte régulier de messagerie), et Mxit en Afrique du Sud (selon Maclay et al, 2011). Mxit est une application gratuite de messagerie instantanée qui permet aux utilisateurs d'envoyer et de recevoir des textes de personne à personne et des messages multimédia à d'autres utilisateurs ainsi que dans des lieux de discussion⁶ de manière générale.

Outre les questions de communication strictement, le réseau Safaricom au Kenya a devancé M-Pesa, un service rapide d'envoi de fonds sûr et à moindre coût d'un abonné de téléphone mobile à un autre. Ce service permet de payer les frais de scolarité, d'aider les familles à l'intérieur du pays, de fournir un appui en cas d'urgence et de répondre aux besoins d'autres personnes s'agissant d'un accès rapide à l'argent. Le succès de cette innovation a conduit directement à un système bancaire électronique en faveur des utilisateurs à faible revenu, pour les services de paiement de factures et de paiement d'achats dans les supermarchés et autres différents magasins - toutes ces activités étant effectuées par le biais des téléphones portables.

12.1.2 Utilisation de l'ordinateur

Contrairement à la technologie mobile, l'utilisation des ordinateurs est très faible en Afrique, comme dans d'autres pays en développement (Halewood et Kenny, 2007). Le Tableau 12.1.1 par exemple, montre que, entre 2006 et 2008, la proportion de la population africaine disposant d'ordinateurs personnels a été généralement inférieure à 25%, allant de 0,3% au Rwanda à 23,9% en Namibie.

12.1.3 Accès à l'Internet

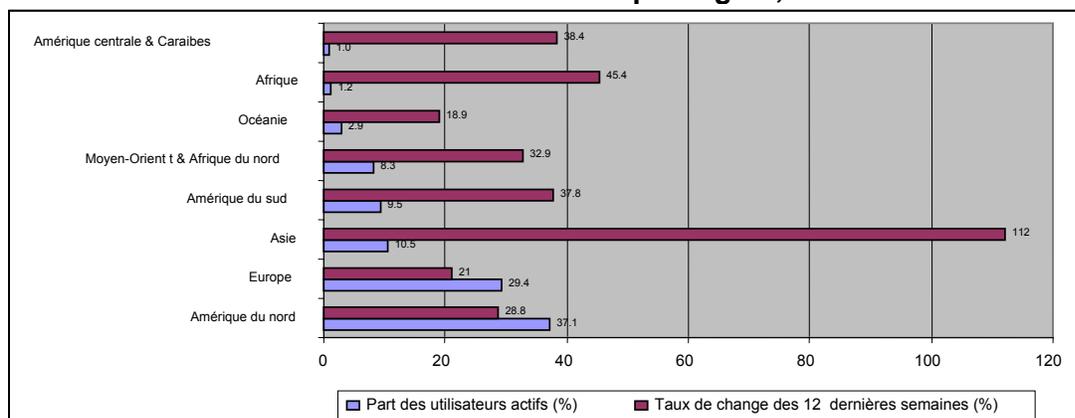
Compte tenu du faible accès à l'ordinateur en Afrique, il n'est pas surprenant que la grande majorité de la population du continent n'ait pas non plus accès à l'Internet. Selon l'Organisation des Nations Unies (2010), 6% seulement en Afrique subsaharienne et 19% en Afrique du nord utilisait l'Internet en 2008. Malgré ces faibles proportions, il convient de noter qu'elles étaient en hausse de 1% en 2003 pour l'Afrique subsaharienne et de 4% en 2003 pour l'Afrique du nord. Il est également intéressant de noter que l'utilisation des cybercafés - lieux publics où la connectivité des ordinateurs est disponible - est de plus en plus commune dans de nombreuses régions d'Afrique, en particulier dans les zones urbaines (Mutula, 2003). Une étude effectuée sur ces cafés au Botswana (Sairosse, 2003) a révélé que la plupart des utilisateurs étaient des jeunes de la tranche d'âge de 21 à 30 ans. L'accès à l'Internet est de plus en plus possible via les téléphones mobiles (Aker et Mbiti, 2010).

⁶ <http://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Mxit>

12.1.4 Réseaux sociaux

L'utilisation croissante de l'Internet et des téléphones mobiles en Afrique a été suivie d'une utilisation accrue et généralisée de sites Web de réseaux sociaux. Ces sites permettent aux utilisateurs de partager des idées, des activités, des événements et des intérêts dans le cadre de leurs réseaux individuels. Globalement, les sites les plus largement utilisés sont les réseaux sociaux Facebook et Twitter. Facebook est peut-être, le plus populaire en Afrique (Schéma 12.1).

Schéma 12.1: Utilisateurs actifs de Facebook par région, 2009



Source: Lorica (2009).

Le schéma montre que si la proportion des utilisateurs actifs de Facebook en Afrique est beaucoup plus faible que dans la plupart des régions du monde, son taux de croissance est le plus rapide dans le monde après l'Asie. Lorica (2009) a également montré que le plus grand groupe d'utilisateurs de Facebook en Afrique sont les jeunes dans la tranche d'âge de 18-25 ans, suivis de ceux âgés de 26-34 ans, 35-44 ans et, dans une moindre mesure, 13-17ans.

Il a également été signalé par (Maclay et al. 2011) que

- Facebook est disponible en Kiswahili depuis mi-2009, ciblant 110 millions de personnes en Afrique.
- Facebook Zéro a été lancé en mai 2010 en tant que site mobile gratuit pour les frais de données et disponible dans 45 pays – dont 10 d'entre eux sont en Afrique - où l'accès à l'Internet peut être lent et coûteux.

Du nombre des effets positifs des réseaux sociaux figurent les opportunités qu'ils offrent aux jeunes de communiquer avec d'autres personnes qui partagent les mêmes intérêts et les mêmes activités à travers les frontières politiques, économiques et géographiques. Ces sites sont également de plus en plus utilisés dans l'enseignement, la médecine, les finances et des applications juridiques. Toutefois, ces réseaux peuvent être l'objet d'utilisations abusives. La cyberintimidation par exemple – est défini comme «l'utilisation, par un individu ou un groupe, des technologies de l'information et des communications pour soutenir un comportement hostile, de manière délibérée et répétée, qui vise à nuire à autrui»⁷. Bien que des données ne soient pas disponibles pour l'Afrique, les recherches menées par diverses organisations américaines aux États-Unis ont révélé que:

⁷ <http://www.cyberbullying.org/>

- Plus de la moitié des adolescents et des jeunes ont été victimes de menaces en ligne, et pratiquement le même nombre s'est engagé dans la cyberintimidation.
- La plupart des jeunes n'informent pas leurs parents lorsque ces menaces sont effectuées, et moins de un sur cinq incidents de menaces en ligne sont signalés aux services compétents.
- Un sur dix adolescents ou jeunes est victime de la publication des photos gênantes ou nuisibles prises d'eux-mêmes sans leur permission, généralement par le biais des caméras des téléphones cellulaires.
- Environ un adolescent sur cinq a transmis en ligne des images sexuellement suggestives ou de sa nudité
- Les filles sont légèrement plus susceptibles que les garçons d'être impliquées dans la cyberintimidation, à la fois comme victimes et comme auteurs.
- Étant donné la croissance rapide des sites de réseaux sociaux, les incidents de la Cyberintimidation émanant d'eux sont de même rapidement croissants.

Bien que le contexte soit très différent de toute évidence, ces chiffres illustrent les impacts sociaux potentiels de l'utilisation accrue des TIC sur les jeunes.

12.2 Sommaire des points

- Les TIC peuvent être un outil puissant de diffusion des connaissances et d'informations, de création d'emplois et de renforcement de la participation civique chez les jeunes.
- Malgré cela, des préoccupations croissantes sont exprimées face à l'impact social potentiel négatif de l'utilisation généralisée des TIC sur les jeunes.

12.3 Recommandations pour les mesures à prendre par les gouvernements africains

- Poursuivre les efforts visant à accroître l'utilisation d'ordinateurs et l'accès à l'Internet par le biais de systèmes d'éducation, d'environnements politiques propices, de faibles coûts des transactions commerciales, etc.
- Afin de combler les lacunes en matière de connaissances fondamentales sur l'utilisation abusive des TIC en Afrique, mener des recherches sur cette utilisation abusive afin d'informer les cadres et les interventions politiques pour atténuer l'impact de l'utilisation abusive des TIC.

13. Conclusion et voie à suivre

Le présent rapport résulte d'une évaluation qui reflète la situation des jeunes en Afrique. Dans le cadre des données récentes disponibles, le rapport examine la jeunesse africaine dans les grandes catégories suivantes: démographie, éducation, participation au marché du travail, faim et pauvreté, mobilité des jeunes, santé, VIH/ SIDA et d'autres maladies transmissibles, toxicomanie, criminalité et violence chez les jeunes, participation civique et technologies de l'information et des communications. La conclusion générale reflète celle d'un exercice similaire effectué par la CEA en 2009:

De toute évidence, en dépit de quelques progrès réalisés dans certains domaines tels que l'accès à l'enseignement primaire, des efforts considérables sont encore nécessaires pour améliorer la situation des jeunes en Afrique, en particulier en ce qui concerne les possibilités d'éducation post-primaire, d'emplois décents, de réduction de leur vulnérabilité au VIH et au SIDA, et de possibilités réelles de modeler les politiques. (CEA, 2009: 107)

En vue d'améliorer la situation à laquelle les jeunes Africains sont confrontés, les pays africains devraient prendre en compte les recommandations stratégiques donnés à la fin de chaque chapitre du présent rapport. Par ailleurs, point n'est besoin de souligner l'importance de la mise en œuvre effective des principes clés de la Charte africaine de la jeunesse. La Charte de la jeunesse crée un cadre permettant aux gouvernements d'élaborer des politiques et des programmes de soutien en faveur des jeunes, et définit les droits, les libertés et les responsabilités des jeunes, ainsi que les devoirs des États signataires, de promouvoir leurs droits - tous ces facteurs sont regroupés en quatre thèmes principaux: la participation des jeunes; le développement de l'éducation et des compétences; les moyens de subsistance durables et la santé et le bien-être (Panday, 2006).

Point n'est besoin de souligner l'importance de la mise en œuvre effective de la Charte africaine de la jeunesse.

Ainsi donc, la légalisation de la Charte consacrerait formellement les droits fondamentaux des jeunes Africains et fournirait le cadre d'un programme de développement accéléré en faveur des jeunes en Afrique (Okonkwo, 2011). Toutefois, en août 2010, seulement 38 des 53 États africains membres de l'Union avaient signé la Charte et moins de la moitié (22) l'avait ratifiée (UA, 2010). Les pays africains devraient également envisager des initiatives internationales telles que le Programme d'action des Nations Unies d'action pour la jeunesse, conçu pour aider les gouvernements à répondre aux aspirations et aux demandes des jeunes dans 15 domaines prioritaires. Il s'agit notamment de l'éducation, de l'emploi, de la pauvreté et de la faim, de l'environnement, de la toxicomanie et de la délinquance juvénile. Il y a, entre autres également les activités de loisirs, la santé, le VIH/SIDA, les filles et les jeunes femmes, les TIC, les questions intergénérationnelles et les conflits armés. Enfin, le programme d'action met l'accent sur l'impact mitigé de la mondialisation et la participation pleine et effective des jeunes dans la société et dans la prise de décision.

Il importe de même que les pays africains accordent une attention aux questions émergentes susceptibles d'affecter les jeunes sur le continent dans un avenir prévisible. De leur nombre figures deux questions, à savoir: -le changement climatique et les problèmes intergénérationnels.

13.1 Changement climatique

Il est maintenant bien établi que le climat mondial change lentement, mais sûrement. Du nombre des conséquences du changement climatique susceptibles d'augmenter en fréquence et en force sont les inondations, la diminution de la productivité agricole (menant à l'intensification de la pauvreté), les problèmes d'assainissement (pouvant entraîner des problèmes de santé) et les maladies non transmissibles telles que le cancer de la peau. Les jeunes Africains – à l'instar de leurs homologues d'autres régions du monde en développement - sont particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique anticipés étant donné leur population relativement plus élevée. Les gouvernements et les décideurs devraient promouvoir la participation des populations à tous les niveaux, aux discussions sur le changement climatique et son atténuation » car les jeunes mettront en œuvre ce qui est décidé aujourd'hui et en supporteront les conséquences" (FNUAP 2009: 44).

Le Rapport mondial 2001 sur la jeunesse est consacrée à la question "Jeunesse et Changement climatique» (ONU, 2011). Les recommandations qui y sont énoncées sont dignes de considération par tous les pays africains et les organisations régionales. Il s'agit notamment de:

- L'institutionnalisation de la participation des jeunes dans la prise de décision. Cela implique le remplacement des mesures symboliques par des processus formalisés inclusifs et délibérés de nature à permettre aux jeunes d'influencer de manière régulière le développement des politiques sur le changement climatique et la prise de décision.
- L'investissement dans les initiatives des jeunes. L'élaboration de stratégies aux niveaux local, national et régional pour assurer le financement des organisations de la jeunesse impliquées dans la lutte contre le changement climatique.
- L'établissement d'un rôle participatif pour les jeunes au sein des instances internationales.

Les jeunes Africains – à l'instar de leurs homologues d'autres régions du monde en développement - sont particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique anticipés, étant donné leur population relativement plus élevée – et devront supporter les conséquences des décisions prises aujourd'hui.

13.2 Relations intergénérationnelles

Le «contrat» intergénérationnel - une forme de solidarité réciproque - a existé entre les générations depuis de nombreuses années. Dans l'Afrique traditionnelle, la vieillesse était vénérée étant donné que les personnes âgées étaient considérées comme des réservoirs de sagesse, leur rôle était de donner des conseils, de diriger et de mener leurs familles et leurs communautés. Par ailleurs, les jeunes membres de la famille étaient les principales personnes en charge des personnes âgées. Au fil des ans, toutefois, d'importants changements économiques, culturels, politiques et démographiques ont perturbé ces relations réciproques. A titre d'exemple, l'exode rural a progressivement assoupli les mécanismes traditionnels de contrôle social qui gérait les réciprocitys et les responsabilités au sein des familles. Entre autres, ces changements ont réduit la taille des ménages et affaibli le mode traditionnel de liens de parenté d'installation résidentielle et de soins en séparant physiquement les membres de la famille qui, dans les sociétés traditionnelles africaines, fournissaient les soins essentiels et le soutien aux personnes âgées. Ils ont également abouti à la présence d'un grand nombre de personnes âgées dans les zones rurales (Aboderin et Kizito, 2010). Par conséquent, certaines personnes âgées en Afrique, dont la majorité vit dans les zones rurales, ne reçoivent, de

manière irrégulière, que des soins des membres de famille et le soutien de leurs enfants basés dans les villes.

En raison du manque d'opportunités d'emplois dans beaucoup de régions en Afrique, la plus jeune génération vit plus longtemps avec les parents que par le passé, imposant ainsi une charge aux personnes plus âgées.

Une abondante littérature témoigne de même que, bien que les grands-mères aient traditionnellement joué un rôle majeur dans la prise en charge des petits-enfants et le maintien des ménages multi-générationnels tant en temps de « crise » qu'en temps « normal » (Ingstad, 1994; Schatz, 2005), ce rôle s'accroît maintenant et devient de plus en plus lourd en raison de la migration de la jeune génération vers les zones urbaines et de la forte prévalence du VIH et du sida qui a augmenté le fardeau des soins. L'affaiblissement des relations

intergénérationnelles est également reflété dans les familles composées de quatre ou plusieurs générations vivant sous un même toit et est observé de plus en plus en raison du manque de possibilités d'emploi dans de nombreuses parties de la région, de sorte que la jeune génération continue de vivre plus longtemps avec leurs parents que par le passé. Les familles qui s'accroissent deviennent une charge pour les personnes âgées qui peuvent être contraintes de vendre leurs maigres biens ou de chercher des petits boulots afin d'avoir des revenus permettant de fournir de meilleurs soins à tous ceux qui dépendent d'eux. Ceci peut, entre autres, avoir des effets négatifs sur le bien-être physique, émotionnel et financier des personnes âgées. Par conséquent, et de manière générale, les programmes de protection sociale qui ne sont pas financés par des cotisations et qui sont destinés spécifiquement aux familles pauvres peuvent jouer un rôle majeur en permettant aux générations de se soutenir mutuellement et de consolider les familles africaines (Makiwane, 2011).

Références

- Aboderin, I. et P. Kizito (2010). *Dimensions and Determinants of Health in Old Age in Nigeria and Kenya: Implications for Policy – Report of a Comparative, Mixed Method Study*. Nairobi, Kenya: National Coordinating Agency for Population and Development.
- Adato, M. et J. Hoddinott (2008). *Social Protection: Opportunities for Africa*. Policy Briefs No. 5. Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI), Washington, D.C.
- Aker, J.C. et I.M. Mbiti (2010). “Téléphones mobiles et développement économique en Afrique”. *Journal of Economic Perspectives*, 24(3): 207–32
- Asek, S.N. (non date). “Migration des jeunes d’Afrique: Quelles perspectives”. Disponible en ligne dans le site www.uneca.org/itca/youth/Documents/Prospects%20for%20African%20Youth.doc. Accédé le 7 juin 2011.
- Banque Asiatique de Développement (2011). “Protection sociale: Réduire les risques, accroître les opportunités”. Disponible en ligne dans le site www.adb.org/socialprotection. Accédé le 7 juin 2011.
- UA (2005). *Projet de cadre de stratégie pour une politique sur la migration en Afrique*. Addis Ababa: Union africaine.
- UA (2009). *Cadre d’orientation sociale pour l’Afrique*. Addis Ababa: Union africaine.
- UA (2010). Liste des pays qui ont signé, ratifié /adhéré à la Charte africaine de la jeunesse. Disponible en ligne dans le site www.africaunion.org/root/au/documents/treaties/list/youth%20charter.pdf
- UA, CEA, Secrétariat du NEPAD et UNICEF (2004). *Le jeune visage du NEPAD: Enfants et jeunes dans le Nouveau Partenariat pour le développement de l’Afrique*. New York: Fonds des Nations Unies pour l’enfance, Union africaine, Commission économique des Nations Unies pour l’Afrique et le Nouveau Partenariat pour le Développement de l’Afrique.
- Commission de l’UA (2006). *Plan d’action sur la santé et les droits en matière de sexualité et reproduction (Plan d’action de Maputo)*. Département des Affaires sociales, Commission de l’Union africaine, Addis Abeba.
- American Psychological Association (2007). “Engagements civiques”. Disponible en ligne dans le site www.apa.org
- Anyanwu, J.C. et A.E.O. Erhijakpor (2007). “Éducation, dépenses et scolarisation en Afrique: Illustrations du Nigéria et d’autres pays du groupe SANE”. Document de travail sur la recherche économique No. 92. Banque africaine de développement, Abidjan.
- Arnett, J.J. (2001). “Conceptions de la transition vers l’âge adulte: Perspectives de l’adolescence à la cinquantaine”. *Journal of Adult Development*, 8(2):133–43.
- Ashford, L.S. 2007. *Africa’s Youthful Population: Risk or Opportunity?* Washington, D.C.: Population Reference Bureau.
- Auerbach, J.D., R.J. Hayes et S.M. Kandathi. (2006). “Survol des interventions efficaces et prometteuses pour la prévention de l’infection du VIH. Dans D.A. Ross, B. Dick and J. Ferguson (eds.), *Prévention du VIH /SIDA chez les jeunes: Un examen systématique des preuves provenant des pays en développement*. Genève: Organisation mondiale de la Santé.
- Beehner, L. (2007). “The effects of ‘youth bulge’ on civil conflicts”. Conseil et relations étrangères, New York. Disponible en ligne dans le site <http://www.cfr.org/society-and-culture/effects-youth-bulge-civil-conflicts/p13093>
- Bertozzi, S.M., M. Laga, S. Bautista-Arredondo et al. (2008). “Making HIV prevention programmes work”. *The Lancet Series*, Août: 64–77.

- Bigombe, B. et G.M. Khadiagala (2003). “ Principales tendances qui affectent les familles en Afrique subsaharienne ”. Dans *Principales tendances qui affectent les familles*. New York: Nations Unies.
- BlatantWorld. 2011. “Conflits armés majeurs en Afrique ”. www.blatantworld.com. Accédé le 7 juin 2011.
- Brabin, L. et B.J. Brabin (2005). “ Le VIH, le paludisme et au-delà: Réduire la fardeau de la maladie chez les adolescentes ”. *Malaria Journal*, 4(2): doi: 10.1186/1475-2875-4-2
- Brown, G. (2011). “ Les jeunes, les téléphones portables et les droits des adolescents ”. Dans *La Situation des enfants dans le monde 2011*, p. 36. New York: Fonds des Nations Unies pour l'enfance.
- Bryan, S. (2010). “The youth bulge in Africa: Opportunities for constructive engagement in the political process”. Disponible dans le site www.ndi.org/files/Youth_Bulge_Africa_102710.pdf
- Bulatao, R.A. (1998). *L'importance des programmes de planification familiale dans les pays en développement*. Santa Monica, California: Rand.
- Burton, P., A. du Plessis, T. Leggett et al. (2004). *National Victims of Crime Survey, South Africa 2003*. Monographie No. 101, juillet 2004. Prétorie: Institut d'études en matière de sécurité.
- Byerlee, D. (1972). *Research on Migration in Africa: Past, Present, and Future*. Département de l'Économie agricole, Michigan State University, East Lansing, Michigan.
- CDC (2010). “Understanding youth violence”. Fiche d'information. Centers for Disease Control and Prevention, Atlanta, Georgia USA. Disponible en ligne dans le site www.cdc.gov/violenceprevention/pdf/YV-FactSheet-a.pdf
- Chikwanha, A. and E. Masunungure (2007). “Young and old in Sub-Saharan Africa: Who are the real democrats?” Document de travail base sur le projet AfroBaromètre No. 87. Cape Town: Institute for Democracy in South Africa (IDASA).
- Coates, T.J., L. Richter and C. Caceres (2008). “Behavioural strategies to reduce HIV transmission: How to make them work better”. *The Lancet Series*, Août: 36–51.
- Cooper, D., C. Morroni, O. Orner et al. (2004). “Dis ans de démocratie en Afrique du Sud: Informations sur la transformation de la politique et du statut en matière de santé et de reproduction ”. *Questions de santé en matière de reproduction*, 12(4): 70–85.
- Corroon, M. and E. Stewart (2008). “Global youth employment: An overview of need and interventions”. Ikatu International, Devon, Pennsylvanie. Disponible en ligne dans le site www.ikatuinternational.org/PDFs/1_YouthEmployment_AnOverviewOfNeedAndIntervention_s_Ikatu.pdf. Accédé le 7 juin 2011
- Curtain, R. (2003). “Youth in extreme poverty: Dimensions and country responses”. In *World Youth Report 2003: The Global Situation of Youth*. New York: Nations Unies.
- EISA (2011). “Youth participation in political processes in Southern Africa”. Electoral Institute for the Sustainability of Democracy in Africa, Johannesburg, South Africa. Disponible en ligne dans le site www.eisa.org.za/events/yc.htm
- Farrington, D. (1996). *Understanding and Preventing Youth Crime*. Social Policy Research 93. York, UK: Joseph Rowntree Foundation.
- Freedman, D.H. (2005) *Youth Employment Promotion: A Review of ILO Work and the Lessons Learned*. Youth Employment Network (YEN) Papers. Disponible en ligne dans le site www.ilo.org/youthmakingithappen/PDF/yenwp1.pdf
- Fuller, G.E. (2004). “The youth crisis in Middle Eastern society: Brief paper”. Institute for Social Policy and Understanding, Clinton Township, Michigan.
- Ganyaza-Twala, T. and J. Seager (2005). “Literature review on poverty and HIV/AIDS: Measuring the social and economic impacts on households”. Disponible en ligne dans le site : www.sahara.org.za/index.php/Download-document/84-Literature-Review-on-Poverty-and-HIV-AIDS-Measuring-the-Social-and-Economic-Impacts-on-Households.

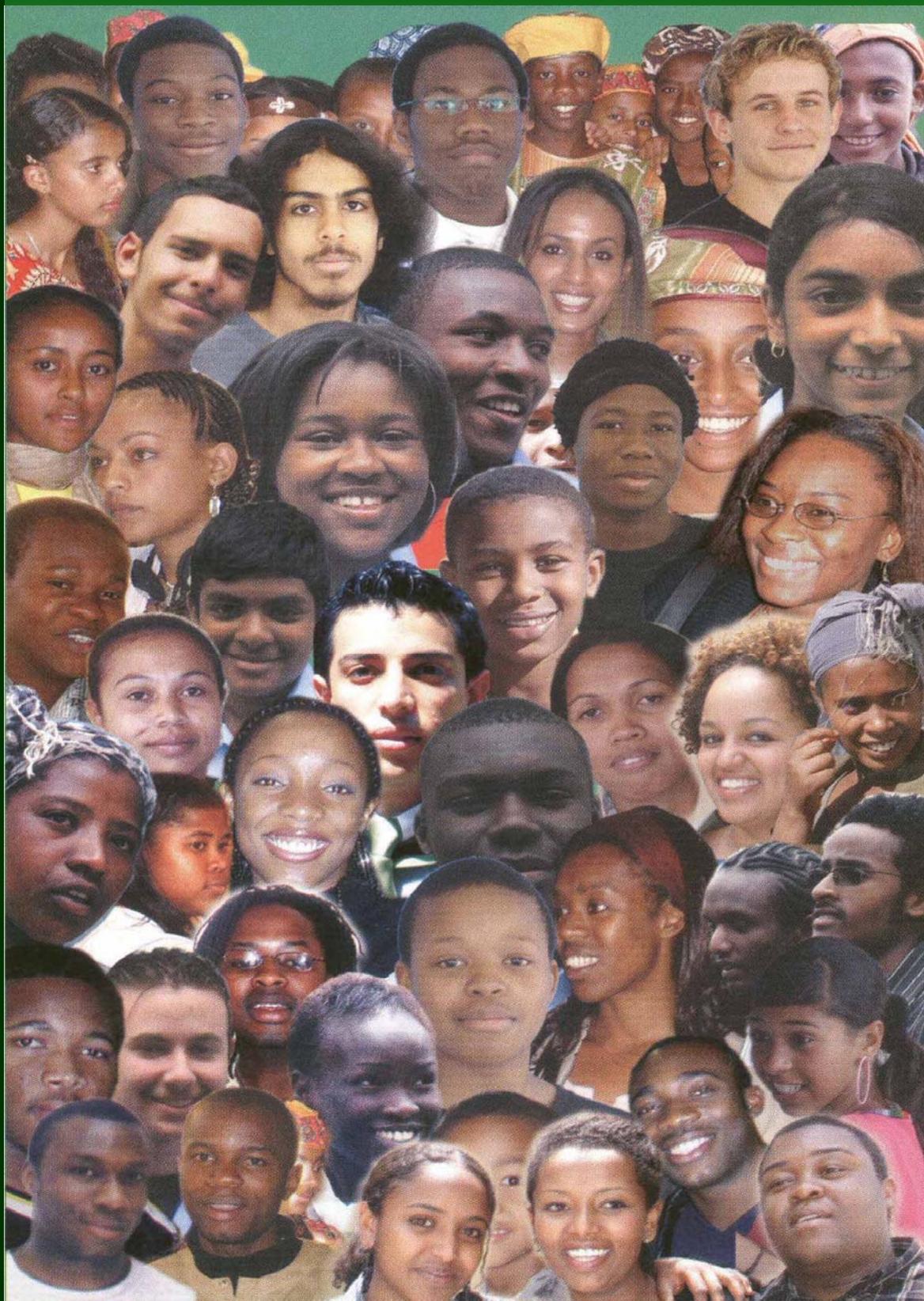
- Global Youth Network (2011). "Youth and drugs". Disponible en ligne dans le site www.undoc.org.yoouthnet/youthnet_youth_drugs.html
- Guttmacher Institute (2010). "Facts on the sexual and reproductive health of adolescent women in the developing world". Disponible en ligne dans le site www.guttmacher.org/pubs/FB-Adolescents-SRH.pdf. Accédé le 7 juin 2011.
- Halewood, N. and C. Kenny (2007). "Young people and ICTs in developing countries". Disponible en ligne dans le site <http://charleskenny.blogs.com/weblog/files/youngsub.pdf>. Accédé le 7 juin 2011.
- Ingstad, B. (1994). "The grandmother and household viability in Botswana". In A. Adepoju and C. Oppong (eds.), *Gender, Work and Population in Sub-Saharan Africa*. Genève: Organisation internationale du travail.
- Innovations in Civic Participation. (2010). "Youth civic participation in action: Meeting community and youth development needs worldwide". Disponible en ligne dans le site www.icicp.org
- OIT (2006). *Tendances globales de l'emploi pour les jeunes, 2006*. Genève: Organisation internationale du travail.
- OIT (2007a). *Tendances de l'emploi en Afrique avril 2007*. Genève: Organisation internationale du travail. Disponible en ligne dans le site www.ilo.org/public/libdoc/ilo/2007/107B09_44_engl.pdf.
- OIT (2007b). *L'Agenda du travail décent en Afrique: 2007–2015*. Rapport du Directeur général présenté à la onzième Réunion régionale africaine, Addis Abeba, avril 2007. Disponible en ligne dans le site www.ilo.org/public/english/standards/relm/rqmeet/africa.htm. Accédé le 7 juin 2011.
- OIT (2010). *Tendances globales de l'emploi pour les jeunes*. Genève: Organisation internationale du travail.
- OIM (2007). Dialogues de la *Diaspora*. Genève: Organisation internationale de la migration.
- Association internationale de la sécurité sociale (2009). *Programmes de sécurité sociale à travers le monde: Afrique, 2009*. Genève: Association Internationale de Sécurité Sociale.
- IRIN (2007). *Youth in Crisis: Coming of Age in the 21st Century*. Integrated Regional Information Networks, Nairobi. Disponible en ligne dans le site www.irinnews.org/pdf/in-depth/Youth-in-crisis-IRIN-In-Depth.pdf. Accédé le 7 juin 2011.
- Jernigan, D.H. (2001). *Global Status Report: Alcohol and Young People*. Genève: Organisation mondiale de la santé.
- Jewkes, R.K., J.B. Levin and L.A. Penn-Kekana (2003). "Gender inequalities, intimate partner violence and HIV preventive practices: Findings of a South African cross-sectional study". *Social Science and Medicine*, 56: 125–34.
- Jimenez, E.Y. and M. Murthi (2006). "Investing in the youth bulge". *Finance and Development, A Quarterly Magazine of the IMF*, 43(3, Septembre): 10.5089/9781451922486.022.A013.
- Jonsson, T. and R. Wiman (2001). "Education, poverty and disability in developing countries". Note technique préparée pour le manuel (Collection de documents importants publiés comme un livre) sur la réduction de la pauvreté. [Congrès de la République du Pérou](http://www.congreso.gob.pe/comisiones/2006/discapacidad/tematico/educacion/Poverty-Education-Disability.pdf), Lima, Pérou. Disponible en ligne dans le site www.congreso.gob.pe/comisiones/2006/discapacidad/tematico/educacion/Poverty-Education-Disability.pdf. Accédé le 7 juin 2011.
- Ketter, S., C. Zukin, M. Andolina and K. Jenkins (2002). *The Civic and Political Health of a Nation: A Generational Portrait*. College Park, Maryland: CIRCLE (Centre pour l'information et la recherche sur l'apprentissage et l'engagement civiques) et Pew Charitable Trusts.
- Khalil, M., P. Dongier and C.Z. Qiang (2009). "Overview". In *Information and Communications for Development 2009: Extending Reach and Increasing Impact*, pp. 3–17. Washington, D.C.: Banque mondiale.

- Leahy, E., R. Engelman, C.B Vogel, S. Haddock and T. Preston (2007). *The Shape of Things to Come: Why Age Structure Matters to a Safer, More Equitable World*. Washington, D.C.: Population Action International.
- Leoschut, L. et P. Burton (2006). *How Rich the Rewards? Results of the 2005 National Youth Victimization Study*. Cape Town: Centre for Justice and Crime Prevention.
- Lesthaeghe, R.J. (1989). "Social organization, economic crisis, and the future of fertility control in Africa". In R.J. Lesthaeghe (ed.), *Reproduction and Social Organization in Sub-Saharan Africa*, pp. 475–505. Berkeley and Los Angeles: University of California Press.
- Lightfoot-Klein, Hanny (1989). "The sexual experience and marital adjustment of genitally circumcised and infibulated females in the Sudan". *The Journal of Sex Research*, 26(3): 375–92.
- Lightfoot-Klein, Hanny (1994). "Système de croyances erronées sous tendant la mutilation génitale féminine en Afrique subsaharienne et la circoncision néonatale des mâles aux États-Unis: Un rapport succinct actualisé". Document présenté au Troisième Symposium international sur la circoncision, Université de Maryland, College Park, Maryland, 22–25 mai.
- Loaiza, E. et C.B. Lloyd (2007). "Adolescents et éducation en Afrique". Disponible en ligne dans le site www.childinfo.org/files/Discussionguide_CBL_Mima_Loaiza.pdf
- Lorica, B. (2009). "Active Face book users by country and region, 14 août, 2009". Disponible en ligne dans le site www.slideshare.net/oreillymedia/active-facebook-users-by-country-region-august-2009
- Maclay, C., G. Beger, U. Gasser et al. (2011). "Digital safety for young people: Gathering information, creating new models and understanding testing efforts". Dans *The State of the World's Children 2011*, p. 50. New York: Fonds des Nations Unies pour l'enfance.
- Makiwane, M. (2011). "The changing patterns of intergenerational relations in South Africa". Documents présentés à la réunion du groupe d'experts, "Dialogue et compréhension mutuelle à travers des générations", réunion tenue dans le cadre de la célébration de l'Année internationale de la jeunesse 2010–2011, Doha, Qatar, 8–9 mars.
- Makiwane, M. and Z. Mokomane (2010). "Youth risky sexual behaviour in South Africa: An ecodesvelopmental analysis". *African Journal of AIDS Research*, 9(1): 17–24.
- Mboto, C.I., M. Fielder, A. Davies-Russell and A.P. Jewell (2009). "Prevalence of HIV-1, HIV-2, Hepatitis C and co-infection in The Gambia". *West African Journal of Medicine*, 28(1): 16–9.
- Min-Harris, C. (2010). "Youth migration and poverty in Sub-Saharan Africa: Empowering the rural youth". Disponible en ligne dans le site www.du.edu/korbel/hrhw/researchdigest/africa/YouthMigration.pdf
- Mokomane, Z.S. (2004). *No Rings Attached: An Exploration of the Levels, Patterns and Sociodemographic Implications of Cohabitation in Botswana*. Thèse de doctorat. Canberra: The Australian National University.
- Monasch, R. et M. Mahy (2006). "Young people: The centre of the HIV epidemic". In D.A. Ross, B. Dick and J. Ferguson (eds.), *Preventing HIV/AIDS in Young people: A Systematic Review of the Evidence from Developing Countries*. Genève: Organisation mondiale de la santé.
- Moreira, M.T., L.A. Smith and D. Foxcroft (2009). "Social norms interventions to reduce alcohol misuse in university or college students". *Cochrane Database of Systematic Review* (online), Jul 8; (3): CD006748.
- Morrow, S., S. Panday and L. Richter (2005). *Young People in South Africa in 2005: Where We're at and Where We're Going*. Johannesburg: Umbobomvu Youth Fund.
- Muhammad, A. (2008). "Youth crime: Causes and remedies". Disponible en ligne dans le site <http://mpira.ub.uni-muenchen.de/17223>.
- Mutula, S.M. (2003). "Cyber café industry in Africa". *Journal of Information Science*, 29(6): 489–97.
- Niño-Zarazúa, M., A. Barrientos, D. Hulme and S. Hickey (2010). "Social protection in Sub-Saharan Africa: Will the green shoots blossom?" Working Paper No. 116. Brooks World

- Poverty Institute, Manchester, UK. Disponible en ligne dans le site mpra.ub.uni-muenchen.de/22422/. Accédé le 17 décembre 2010.
- Ntsabane, T. et C. Ntau (2006). "Youth and politics in Botswana". *Journal of African Elections*, 5(2): 99–113.
- O'Reilly Research (2010). "Where Face book's half a billion users reside". Disponible en ligne dans le site <http://radar.oreilly.com/2010/07/facebook-reaches-half-a-billion.html>
- Okojie, C.E.E. (2006). "Youth participation in decision-making in Sub-Saharan Africa". Disponible en ligne dans le site www.un.org/esa/socdev/.../tc_addis06_1_youth_participation.pdf
- Okonkwo, U.U. (2011). "Re-invoking the African Youth Charter in policy making at the state government level in Nigeria". *Journal of Law and Conflict*, 3(4): 58–62.
- Panday, S. (2006). "African Youth Charter". *HSRC Review*, 4(3). Conseil de recherche en sciences humaines, Pretoria. Disponible en ligne dans le site www.hsrc.ac.za/HSRC_Review_Article-34.phtml
- Panday, S. (2007). *Report on the First Youth Policy Initiative Round Table: Who Takes Policy Decisions in the Youth Sector?* South African Reserve Bank, Pretoria, 23 May.
- Panday, S. et L. Richter (2007). "Building an integrated approach to youth development". Document non publié. Conseil de Recherche en Sciences Humaines, Prétoria.
- Pelser, E. (2008). *Learning to Be Lost: Youth Crime in South Africa*. Discussion paper for the Conseil de recherche en sciences humaines Youth Policy Initiative, South African Reserve Bank, Prétoria, 13 mai.
- Peltzer, K. et N. Phaswana. (1999). "Substance use among South African university students: A quantitative and qualitative study". Medical Research Council *Urban Health & Development Bulletin*, 2(1). Disponible en ligne dans le site www.sahealthinfo.org/admodule/sustudents.htm
- Pepin J., P. Plamondon, A.C. Alves, M. Beaudet et A.C Labbe (2006). "Parenteral transmission during excision and treatment of tuberculosis and trypanosomiasis may be responsible for the HIV-2 epidemic in Guinea-Bissau". *AIDS*, 20(9): 1303–11.
- Conseil de la Population (2008). "Mariage d'enfants en Afrique de l'Ouest francophone". Fiche d'information. Disponible en ligne dans le site www.popcouncil.org/pdfs/factsheets/PGY_ChildMarriageFrancophoneWAfr.pdf. Accédé le 7 juin 2011.
- Richter, L. et S. Panday (2005). "Draft Pan-African Youth Charter and the status of youth in Africa". Conseil de Recherche en Sciences Humaines, Prétoria. Disponible en ligne dans le site www.hsrc.ac.za
- Richter, L., S. Panday, T. Emmett, M. Makiwane, R. Du Toit, H. Brookes, C. Potgieter, M. Altman and M. Mukhara (2005). "The status of youth report 2003: Young people in South Africa". Conseil de recherche en sciences humaines, Prétoria. Disponible en ligne dans le site www.hsrc.ac.za/Research_Publication-18907.phtml.
- Roberts, G. (2003). "Youth and drugs". In *World Youth Report 2003: The Global Situation of Youth*. New York: Nations Unies.
- Rowland, D.T. (2003). *Méthodes et Concepts démographiques*. Oxford: Oxford University Press.
- Sairosse, M.T. (2003). "Economic and social impact of the Internet: Study of cyber cafes in Gaborone, Botswana". Mémoire non publié de Maîtrise en Bibliothéconomie et en Études en matière d'information, Département des Études de Bibliothéconomie et en matière d'information, Université du Botswana.
- Salagaev, A. (2003). "Juvenile delinquency". In *World Youth Report 2003: The Global Situation of Youth*. New York: Nations Unies.
- Schatz, E. (2005). "Caring and contributing: The role of older women in multigenerational households in the HIV/AIDS era". Document présenté à la XXVIème Conférence internationale de l'Union

- internationale pour l'étude scientifique de la population (UIESP), Tours, France, 18–3 juillet. Union internationale pour l'étude scientifique de la population, Paris.
- Shapiro, D. et T. Gebreselassie (2008). "Falling and stalling fertility in Sub-Saharan Africa". Paper presented at International Union for the Scientific Study of Population International Seminar on Human Fertility in Africa, Cape Coast, Ghana, 16–18 septembre.
- Sommers, M. (2007). "Embracing the margins: Working with youth amid war and insecurity". Disponible en ligne dans le site fletcher.tufts.edu/faculty/sommers/Sommers-CV-11-07.pdf
- Suoronta, J. (2003). "Youth and information and communication technologies (ICT)". In *World Youth Report 2003: The Global Situation of Youth*. New York: United Nations.
- Swartz, L. (2003). "Fertility transition in South Africa and its impact on the four major population groups". In *Fertility: Current South African Issues of Poverty, HIV/AIDS and Youth, Seminar Proceedings*. Cape Town: HSRC Press.
- Taylor, V. (2008). "The study on social protection systems in Africa: An overview of the challenges". Document préparé pour la première session de la Conférence des ministres de l'UA en charge du développement social, Windhoek, Namibie, 27–31 octobre.
- Temah, C.T. (2007). "Gender inequality and HIV/AIDS epidemic in Sub-Saharan Africa". Disponible en ligne dans le site www.csae.ox.ac.uk/conferences/2007-EDiA-LaWBiDC/papers/037-Tsafack.pdf.
- Tillotson, J. et P. Maharaj (2001). "Barriers to HIV/AIDS protective behaviour among African adolescent males in township secondary schools in Durban, South Africa", *Society in Transition*, 32(1): 83–100.
- Touko, A., C.P. Mboua, P.M Tohmuntain et A.B. Perrot (2010). "Vulnérabilité en matière de sexualité et prévalence de séropositifs chez les sourds et les malentendants au Cameroun". *Journal of the International AIDS Society 2010*, 13(5). doi: [10.1186/1758-2652-13-5](https://doi.org/10.1186/1758-2652-13-5).
- Townsend, L., A.J. Flisher, T. Gilreath et G. King (2006). "Un examen systématique de l'usage du tabac chez les jeunes d'Afrique subsaharienne". *Journal of Substance Abuse*, 11(4): 245–69.
- ONU (1969). "Résolution 2497 (XXIV) du 28 octobre 1969 sur les politiques et programmes à long terme en faveur des jeunes dans le développement national". Disponible en ligne dans le site <http://daccesssdds.un.org/doc/Resoulution?GEN/NRO?256/31/MG/NR025631.pdf>
- ONU (1999). *Les jeunes et la drogue: Un survol global*. Rapport du Secrétariat, 42ième session de la Commission sur les narcotiques, Vienne, 16–25 mars.
- ONU (2001a). *Déclaration d'engagement pour la lutte contre le VIH/SIDA*. Session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA (UNGASS). Disponible en ligne dans le site www.ecpp.co.uk/ungass.htm. Accédé le 31 mars 2008.
- ONU (2001b). *Prévention de l'usage de drogues à des fins récréatives et de loisirs chez les jeunes: Rapport du Directeur exécutif*. New York: Conseil économique et social, Commission sur les stupéfiants.
- ONU (2001c). *Situation mondiale face à l'utilisation abusive de drogues, en particulier chez les enfants et les jeunes*. Rapport du Secrétariat, 44ième session de la Commission sur les narcotiques, Vienne, 20–29 mars 2001.
- ONU(2003). Rapport mondiale 2003 sur les jeunes: *Situation des jeunes dans le monde*. New York: Nations Unies. Disponible en ligne dans le site www.un.org/esa/socdev/unyin/documents/WYR2003.pdf
- ONU (2008). Perspectives mondiales sur la population: *Révision 2008*. Division de la population du Département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies. Disponible en ligne dans le site: <http://esa.un.org/unpp/>.
- ONU (2010). Rapport sur les objectifs de développement pour le millénaire. New York: Nations Unies.
- ONU (2011). *Rapport mondial sur les jeunes: les jeunes et le changement Climatique*. New York: Nations Unies. Disponible en ligne dans le site: www.un.org/esa/socdev/unyin/documents/WYR2010Final%20online%20version.pdf.
- ONUSIDA (2010). Rapport de l'ONUSIDA sur l'Épidémie mondiale du SIDA 2010. Genève: Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH/SIDA.
- PNUD (2010). Rapport sur le développement humain 2010 – *Edition du 20ième anniversaire: La richesse réelle des nations: Voies vers le développement humain*. New York: Programme de développement des Nations Unies. Disponible en ligne dans le site http://hdr.undp.org/en/media/HDR_2010_EN_Complete_reprint.pdf. Accédé le 7 juin 2011.
- CEA (2005). *Jeunes, Éducation, Compétences et Emploi*. Addis Abéba: Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.

- CEA (2009). *Rapport sur les jeunes en Afrique: Accroître les opportunités pour et avec les jeunes en Afrique*. Addis Abeba: Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.
- UNESCO (2006). "Combien d'enfants en Afrique atteignent le niveau secondaire?" UNESCO Institut pour les Statistiques, Fiche d'information No. 1, janvier 2006. Disponible en ligne dans le site www.uis.unesco.org/TEMPLATE/pdf/EducGeneral/UIS_Fact%20Sheet_2006_02_SecAfr_EN.pdf
- UNESCO (2009). "Tendances de l'enseignement supérieur: Afrique subsaharienne". UNESCO Institute pour les Statistiques, Fiche d'information No. 1, juillet 2009. Disponible en ligne dans le site www.uis.unesco.org/template/pdf/ged/2009/Fact_Sheet_2009_SSA.pdf
- UNESCO (2011). *Rapport sur le suivi global de l'Éducation pour tous, 2011*. Paris: Nations Unies. Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture.
- FNUAP (1995). *Rapport de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement, Le Caire, 5–13 septembre 1994*. New York: Fonds des Nations Unies pour la Population.
- FNUAP (2004). *Mariage d'enfants : Ensemble d'actions de sensibilisation*. New York: Nations Unies. Fonds des Nations Unies pour la Population.
- FNUAP (2009). *A la Frontière: Les jeunes et le changement climatique*. New York: Fonds des Nations Unies pour la population.
- FNUAP (2010). *Quel est le niveau d'universalité de l'accès à la santé en matière de reproduction? Un examen des preuves*. New York: Fonds des Nations Unies pour la Population.
- UNICEF (2005). *Mariage précoce et pratiques traditionnelles dangereuses: Une Exploration statistique*. New York: Fonds de Nations Unies pour l'enfance.
- UNICEF (2011). *État des enfants dans le monde 2011: Adolescence – Un âge d'opportunités*. New York: Fonds des Nations Unies pour l'enfance.
- UNODC (2010). *Rapport mondial de 2010 sur la drogue*. Disponible en ligne dans le site www.unodc.org
- Urdal, H. (2004). *The Devil Is in the Demographics: The Effect of Youth Bulges on Domestic Armed Conflict 1950–2000*. Document de la Banque mondiale sur le développement social No. 14. Banque mondiale, Washington, D.C.
- Warren, C.W., N.R. Jones et A. Peruga (2008). "Global youth tobacco surveillance, 2000–2007". *Surveillance Summaries*, 57(SS01): 1–21.
- Banque mondiale (2003). *VIH/SIDA et égalité entre les sexes: Notes d'information sur le Genre et le Développement*. Disponible en ligne dans le site www.worldbank.org/gender.
- Banque mondiale (2006). *Rapport sur le développement mondial 2007: Développement et la prochaine génération*. Washington, D.C.: Banque mondiale.
- Banque mondiale (2009). *Indicateurs de développement de l'Afrique 2008/09: Les jeunes et l'emploi en Afrique: Le Potentiel, le Problème, la Promesse*. Washington, D.C.: Banque mondiale.
- OMS (2008). *Rapport de l'OMS sur l'épidémie mondiale du tabac, 2008*. Genève: Organisation mondiale de la Santé.
- OMS (2010). "Mutilation génitale féminine ". Organisation mondiale de la Santé, Genève. Disponible en ligne dans le site: www.who.int/mediacentre/factsheets/fs241/en/index.html
- OMS (2011a). *Rapport de situation mondiale sur l'alcool et la santé*. Genève: Organisation mondiale de la Santé.
- OMS (2011b). "Utilisation abusive des drogues ". Organisation mondiale de la Santé, Genève. Disponible en ligne dans le site: www.who.int/topics/substance_abuse/en/
- Yount, K.M. and B.K. Abraham (2007). " Excision et VIH /SIDA chez les femmes Kenyanes ". *Etudes sur la planification familiale*, 38(2): 73–88.



COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE Di-
vision pour la Capacité Humaine et le
Développement de la Jeunesse
P.O. Box 3243, Addis Ababa, Ethiopie
Tel.: +251 11 371 77 80 Fax.: +251 11 371 77 07
Email: youth@africa-union.org